



DAVID CONTRE GOLIATH

Claude Bouchard, une artiste originaire du Lac-Saint-Jean, crie au plagiat et poursuit l'UNICEF et IKEA pour une somme de 22 millions\$ **PAGES 4 ET 5**

PHOTO TIRÉE DU SITE INTERNET DE L'ARTISTE CLAUDE BOUCHARD

GRAPHIC PACKAGING ENCORE HORS-LA-LOI

PAGES 2 ET 3



ARCHIVES LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

Une chicane de voisins se termine devant le juge

Un octogénaire
devra garder la paix
et avoir une
bonne conduite

PAGE 2

BORD DU SAGUENAY

SHIPSHAW: 1370, Fortin
Stationnement de 10 autos, garage, rénovée, cul de sac, occ. rapide.

Francine Boily
Courtier immobilier
418 542-8344

MACAPITALE
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
AGENCE IMMOBILIERE

5174590

**Centre Dentaire
Mar Deschênes**

**Pour un
sourire
éclatant
de santé!**

NOUVELLE TECHNOLOGIE CEREC
Conception de facettes, couronnes et ponts assistée par ordinateur sur dents naturelles et implants

Urgence sur rendez-vous **418-545-7180**
278, rue Malraux, P.L. Barrette, Chicoutimi

5132848

BLACKBURN
Signal d'alarme
pour le bar rayé

PAGE 6

PHOTO 123RF

EN AOÛT CHEZ L'ÉTOILE JONQUIÈRE
3311, boul. du Royaume, Jonquière
418 542-9518 • Sans frais : 1 888-262-7138
www.etoiledodge.ca

L'ÉVÉNEMENT LE MOIS DU RAM

OBTENEZ UN RABAIS DE 25% SUR LE PDSF
C'EST JUSQU'À **14 500\$**
SUR LE RAM 1500 2017



PHOTO 123RF

CHICANE DE VOISINS

Garder la paix... à 81 ans



STÉPHANE BÉGIN
sbeg@lequotidien.com

Une chicane de voisins entre un homme de 40 ans et un autre de 81 ans s'est terminée par un mandat de paix (810) et une obligation pour... l'octogénaire de garder la paix et de ne pas importuner sa victime de 40 ans pour une période de 12 mois.

L'événement remonte au mois de décembre 2016. L'homme de 81 ans s'affaire à débayer son entrée avec une souffleuse à neige. En raison des vents, les flocons se retrouvent sur la voiture du voisin.

Le voisin, exaspéré face à cette situation, prend sa pelle à neige, ramasse une partie de ce manteau de neige et lance le contenu au visage de l'accusé.

Ce dernier ne fait ni une ni deux et met sa main à la gorge du voisin de 40 ans pour lui signifier qu'il n'apprécie pas et qu'il ne doit pas recommencer. La victime de cette prise porte plainte à la Sécurité publique de Saguenay.

L'octogénaire est rencontré par les agents et il signe une promesse de ne pas importuner la victime.

Mais le 1^{er} janvier, l'accusé croise l'individu dans le corridor de l'immeuble à logements qu'ils occupent et lui souhaite tout simplement une bonne année.

Sachant qu'il a signé une promesse de ne pas l'importuner, l'homme dépose une nouvelle plainte contre le vieil homme, qui se retrouve avec une deuxième accusation sur les bras.

Le procès de l'homme au petit gabarit devait se tenir mercredi au Palais de justice de Chicoutimi, mais M^e Karen Inkel, de la Couronne et M^e Julien Boulianne, de la défense, sont parvenus à s'entendre, après

avoir discuté avec la victime et l'accusé, afin de régler l'affaire par un mandat de paix.

Avant d'accepter la proposition, le juge Michel Boudreault a voulu s'assurer que l'accusé, qui possède tout de même encore un pas alerte malgré son âge, comprenait bien l'enjeu.

« Est-ce que la victime avait raison de craindre pour sa sécurité ce soir-là? », a demandé le magistrat.

La réponse a été rapide et claire.

« Je ne pense pas. C'est lui qui avait une pelle à la main, pas moi », a mentionné l'accusé.

Voyant qu'il ne voulait pas reconnaître que la victime ait pu avoir eu peur, le juge a posé la question, en laissant voir qu'un procès allait se dérouler si l'accusé ne reconnaissait pas ce fait.

À la deuxième occasion, l'octogénaire a laissé voir qu'il était possible que l'homme ait pu avoir un peu peur. Le mandat de paix a été accordé.

Avec cette décision, l'homme n'aura pas à supporter un casier judiciaire, lui qui n'a jamais eu quoi que ce soit à voir avec la justice au fil des 80 premières années de sa vie.

INTERDICTION

Dans un autre ordre d'idées, un individu a écopé de 30 jours de prison pour avoir conduit pendant une interdiction.

Alain Cartier a été arrêté le 19 août dans le secteur de La Baie, alors qu'il circulait à une vitesse de 84 kilomètres à l'heure dans une zone de 50 km/h.

Au moment d'effectuer les vérifications d'usage, les policiers ont eu l'information qu'il ne pouvait conduire à moins que son véhicule ne soit muni d'un appareil éthylométrique, ce qui n'était pas le cas.

En fait, la voiture utilisée n'était pas munie de cette machine.

Le client de M^e Jean-François Têtu a vu le juge Michel Boudreault lui imposer une sentence de 30 jours de détention, à laquelle il a retranché quatre jours de détention préventive. Il lui ajoute aussi une interdiction de conduire supplémentaire de 12 mois.

L'usine Novelis d'Arvida a fermé 300 pertes d'emploi, ces deux contaminants, alors que celui comme on pouvait le lire dans *Le*

MÊME SI LE TERRAIN N'EST TOUJOURS PAS DÉCONTAMINÉ

Novelis répond aux obligations



KATERINE BELLEY-MURRAY
kbelley-murray@lequotidien.com

Novelis, contrairement à Graphic Packaging, a jusqu'à présent satisfait aux obligations de la Loi sur la qualité de l'environnement. La décontamination n'est par contre toujours pas débutée sur le terrain de la rue Fay.

Le terrain présente un volume approximatif de 2173 m³ de contaminants, soit l'équivalent approximatif de 260 « dix roues » de 15 tonnes. Les eaux souterraines sont également contaminées. Novelis a déposé dans les délais prévus par la loi son étude de caractérisation de son terrain. « Pour ce qui est des travaux de réhabilitation, la demande d'approbation d'un plan de réhabilitation est en analyse actuellement. Des échanges ont cours avec l'entreprise dans le traitement de cette demande », affirme le directeur des communications du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Clément Falardeau, dans un échange de courriels. Jusqu'à présent, les délais sont respectés et l'entreprise rencontre ses obligations légales.

L'Usine Saguenay de Novelis a fermé ses portes le 1^{er} août 2012, plus de 155 travailleurs perdant leur emploi. À ce moment, des rumeurs circulaient voulant que Rio Tinto puisse être intéressée à racheter l'usine, qui lui appartenait jusqu'en 2005. RT avait démenti. Lorsque questionnée à ce sujet, la responsable des communications de RT, Xuân-Lan Vu, a encore une fois affirmé mercredi que l'usine n'intéresse pas la multinationale.

MONDE & MACADAM PRÉSENTE

TAM TAM Macadam

1 9 9 7
20 ANS
2 0 1 7

24 25 26 27 août

JEUDI 24
Bonsa
King Abid

VENDREDI 25
Sonido Pesao
Afrikana soul sister

SAMEDI 26
Increscendo
Gypsy Kumbia Orchestra

DIMANCHE 27
Atchoum
Temptao

Desjardins
Caisse populaire d'Alma

iQ
CATELIER

VILLE DALMA

CENTRE DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

PORTES OUVERTES SUR LE LAC
Service d'accueil pour immigrants

Financé par le gouvernement du Canada

Canada

ses portes en 2012. Trois ans plus tard, l'usine Graphic Packaging de Jonquière faisait de même. En plus de causer quelque fermetures ont laissé un héritage environnemental considérable: le terrain arvidien présente un volume de 2173 m³ de du chemin Saint-Benoît contient 420 m³ de terrains contaminés. BPC, hydrocarbures pétroliers et métaux s'y retrouvent, *Progrès-Dimanche* en décembre 2016. *Le Quotidien* a voulu savoir où en sont rendues les démarches de décontamination.

ÉTUDE DE CARACTÉRISATION ET DÉCONTAMINATION DES SOLS

Graphic Packaging contourne encore la loi



DENIS VILLENEUVE
dvilleneuve@lequotidien.com

Graphic Packaging, l'ex-proprétaire de la cartonnerie Cascades de Jonquière n'a pas été en mesure de respecter son engagement de fournir l'étude de caractérisation exigée par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) le 18 août dernier. Ce report soulève la colère du député péquiste Sylvain Gaudreault, qui exige que le ministre émette une ordonnance afin que la compagnie exécute sans délai ses obligations légales.

Le Centre de contrôle environnemental du Québec analyse les recours à sa disposition et évalue les possibles sanctions prévues à la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE). Aucun délai n'est fixé pour la réalisation des travaux de décontamination.

Faisant suite à la conférence de presse qu'il a tenue en juin dernier concernant le dépôt de l'étude de caractérisation, le député Gaudreault a été informé par le cabinet du ministre que Graphic Packaging a déposé une lettre le 8 août dernier informant qu'elle ne serait pas en mesure de respecter son engagement de déposer l'étude le 18 août. La compagnie prévoit déposer le document au plus tard cet automne. Commentant la situation, M. Gaudreault s'est



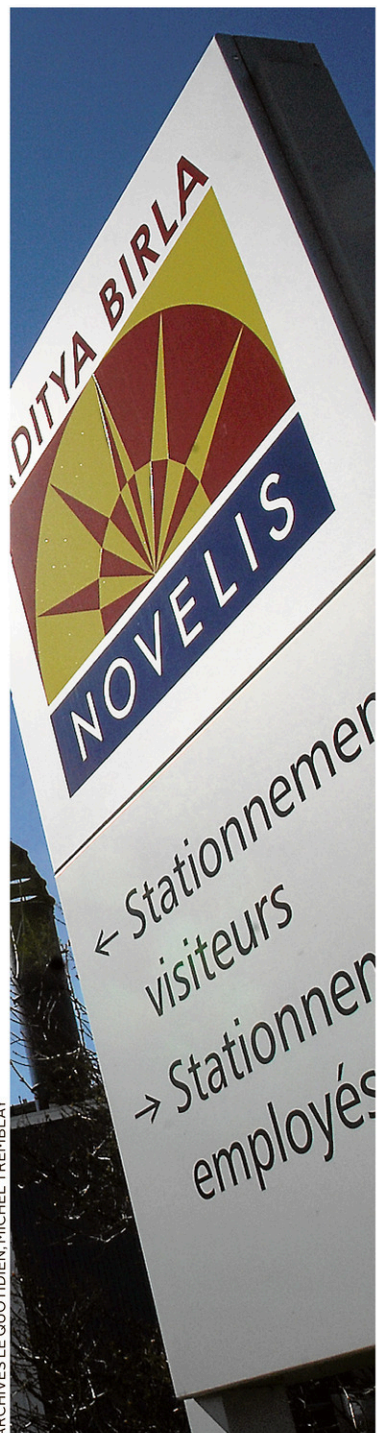
ARCHIVES LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

dit extrêmement déçu et en colère d'apprendre la nouvelle, d'autant plus que l'entreprise a déjà bénéficié d'extensions de délais additionnels. « Je demande maintenant que le ministre émette une ordonnance pour que la compagnie exécute ses obligations, à défaut de quoi elle pourrait être soumise à des sanctions pouvant s'élever jusqu'à six millions \$ », déclare le député de Jonquière.

M. Gaudreault rappelle que l'usine a cessé sa production en juillet 2015 et que malgré la mort d'une personne et le déclenchement de six incendies criminels, aucune mesure de sécurité n'a été appliquée pour empêcher l'accès au site, de sorte que les installations sont un danger

public. « Je suis sans compromis dans ce dossier. Graphic s'aperçoit qu'elle est prise avec un cadeau de Grec puisqu'elle s'aperçoit qu'elle a des obligations légales à rencontrer en vertu de la LQE même si elle a vendu son usine à BayShore Group. » En vertu de l'article 31.51 de la LQE, il est prévu que celui qui cesse définitivement une activité industrielle ou commerciale appartenant à une des catégories prévues à la loi doit procéder à une étude de caractérisation dans les six mois de la cessation de l'activité ou tout délai supplémentaire n'excédant pas 18 mois.

Le député conclut en affirmant que le ministre doit faire preuve de fermeté dans ce dossier.



ARCHIVES LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

C H A U S S U R E S
RODRIGUE LE BOTTIER

Pour l'automne,
offrez-vous
le **Style**, le **Confort**
et la **Qualité** !



280, RUE RACINE EST, CHICOUTIMI
418 543-8538
STATIONNEMENT DISPONIBLE SUR PLACE

SUIVEZ-NOUS SUR

STÉPHANE LÉVESQUE

Un nouveau vice-recteur à l'UQAC

KATERINE BELLEY-MURRAY
kbelley-murray@lequotidien.com

L'Université du Québec à Chicoutimi a un nouveau vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création. Stéphane Lévesque, qui occupait la fonction de vice-doyen de la Faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa depuis 2015, a été nommé par le conseil d'administration de l'UQAC, mercredi.

Erick Chamberland a quant à lui été nommé au poste de doyen des affaires départementales.

Stéphane Lévesque s'est vu confier un mandat de cinq ans. Il est détenteur d'un doctorat en éducation de l'Université de la Colombie-Britannique. Il est récipiendaire de nombreux prix et reconnaissances, dont récemment le Prix Orion, visant à récompenser le leadership et l'innovation dans les collèges et les universités de l'Ontario. Le comité de sélection a relevé le caractère fonceur et stratégique de Stéphane

Lévesque, sa connaissance accrue du milieu universitaire, sa grande capacité d'innovation et son souci de travailler en collégialité, peut-on lire dans un communiqué émis par l'UQAC mercredi.

Erick Chamberland a quant à lui été nommé au poste de doyen des affaires départementales. Professeur agrégé en gestion des ressources humaines au Département des sciences économiques et administratives depuis 2003, Erick Chamberland détient une maîtrise

en relations industrielles de l'Université Laval, ainsi qu'une double scolarité doctorale. Le mandat d'Erick Chamberland sera d'une durée de deux ans.

Présentement directeur de la planification et du développement stratégique, Claude Gilbert se voit confier le mandat d'assurer les affaires courantes du Décanat de la recherche et de la création à la suite de la fin du mandat du doyen en place.

Une artiste s'attaque à des géants

Originnaire du Lac-Saint-Jean, Claude Bouchard intente une poursuite de 22 millions\$ contre l'UNICEF et IKEA

La Presse

Une artiste originaire du Lac-Saint-Jean se lance dans une bataille juridique à la David contre Goliath contre des géants internationaux pour défendre ses droits d'auteur sur un concept de peluches créé il y a 40 ans. Claude Bouchard réclame

22 millions de dollars à l'UNICEF et à IKEA pour avoir vendu des millions de peluches qui auraient été copiées sur ses créations.

Dans une poursuite déposée cette semaine à la Cour supérieure à Montréal, l'artiste multidisciplinaire reproche au Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) d'avoir plagié son concept de peluches et de l'avoir commercialisé dans les magasins IKEA du monde entier pour une campagne caritative en faveur de l'éducation des enfants.

L'organisme de bienfaisance international a vendu les jouets de l'artiste montréalaise de 1994 à 2005 dans sa boutique de la rue Saint-Denis, soutient-on dans la poursuite. On allègue que l'UNICEF avait ainsi des « connaissances privilégiées » du concept de peluches conçues à partir de dessins d'enfants de Claude Bouchard. Cette dernière reproche à l'UNICEF d'avoir « trahi » sa confiance et sa bonne foi en « faisant bénéficier quelqu'un d'autre de [son] oeuvre ».

Puis, en 1996, Claude Bouchard a présenté devant des dirigeants de l'UNICEF de New York, de Toronto et de Genève un projet d'affaires pour vendre à l'international ses poupées, allègue-t-on dans la poursuite. Trois modèles de peluches auraient d'ailleurs été conservés par l'organisme onusien. Or, son projet n'aurait pas été retenu, parce que l'artiste n'avait pas les ressources pour produire ses jouets à grande échelle.

Sept ans après ce refus, l'UNICEF a lancé la campagne « Des peluches pour l'éducation » avec IKEA pour ramasser des fonds grâce à la vente de jouets. En 2014, IKEA a modifié le design des jouets du programme en commercialisant 10 peluches faites à partir de dessins d'enfants à la suite d'un concours. Claude Bouchard soutient avoir découvert les poupées de la collection « Sagoskatt » en novembre 2014 au magasin IKEA du boulevard Cavendish, à Montréal.

Selon l'artiste d'expérience, dont les jouets ont été exposés dans plus de 60 foires et expositions dans le monde, l'UNICEF a profité de leurs « liens d'affaires étroits » pour engranger des sommes importantes en vendant ses peluches plagiées dans les magasins IKEA. Depuis 1993, l'organisme onusien connaissait « intimement les peluches » de la Québécoise et ne pouvait ignorer leur existence compte tenu de la « commercialisation à l'échelle de la planète des peluches » de Claude Bouchard. L'artiste aurait écoulé plus de 75 000 peluches en quatre décennies, notamment à la célèbre boutique de jouets FAO Schwartz de New York.

« La collection de jouets à partir de dessins d'enfants offerte par le GROUPE IKEA ne pouvait ostensiblement être créée sans l'aide de l'UNICEF et les connaissances privilégiées qu'elle possédait sur les peluches à partir de dessins d'enfants de la demanderesse », allègue-t-on dans la poursuite.

Plus de 14 millions de peluches de cette collection ont été vendues

NOUS JOINDRE

Vous avez une nouvelle ou une opinion ?

redaction@lequotidien.com

TWITTER
twitter.com/
lequotidien_cyb

FACEBOOK
facebook.com/
LeQuotidienProgres

RÉDACTION
Saguenay 418 690-8800
Alma 418 668-0920
Télécopieur 418 690-8805

ABONNEMENTS
418 545-4664

Lundi au vendredi:
7h30 - 16h30

Sans frais
1 (800) 866-3658

PUBLICITÉ
418 545-4474
Télécopieur: 690-8824
Lundi au vendredi
8h30 à 16h30

PETITES ANNONCES
418 549-4444
Télécopieur 418 690-8360
Lundi au vendredi
8h30 à 16h30

SOMMAIRE

arts	16
bandes dessinées	19
détente	18
décès	23
économie & bourse	20
horoscope	19
météo	21
petites annonces	21
télévision	19
sports	26

Avis aux termes de la Loi sur les journaux et autres publications (L.R.Q. J-1)

Le Quotidien est publié et édité par la société 3 834 310 Canada inc., ayant une place d'affaires au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H5C1. Le Quotidien est imprimé aux ateliers Le Progrès du Saguenay (société 3 834 310 Canada inc.), sis au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H5C1. Merci de recycler ce journal.

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE

OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

FIOLE, nom féminin

Définitions – Petit flacon de verre muni d'un col étroit, employé spécialement en pharmacie. *Fiolle remplie d'un médicament, d'un poison.* [Familier] Tête, visage. *Se péter la fiole.*

Étymologie – Emprunt au latin médiéval *phiola*, 'petite bouteille'.

Locutions – *se payer la fiole de quelqu'un* : [Familier] [Figuré] se moquer de lui. – *avoir soupé de la fiole de quelqu'un* : [Familier] [Figuré] ne plus pouvoir le supporter, en avoir assez.

Après le français, l'anglais!

Antidote 9

WINDOWS • MAC • LINUX



www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS

leSoleil

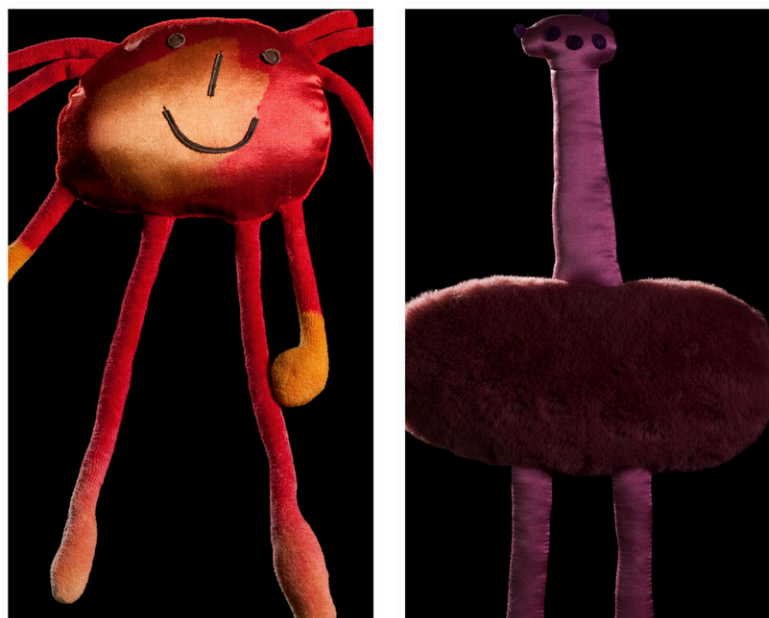
leDroit

leNouvelliste

laTribune

leQuotidien leProgres

laVoixdel'Est



Selon l'artiste d'expérience, dont les jouets (photos) ont été exposés dans plus de 60 foires et expositions dans le monde, l'UNICEF a profité de leurs « liens d'affaires étroits » pour engranger des sommes importantes en vendant ses peluches plagiées dans les magasins IKEA. — PHOTOS TIRÉES DU SITE INTERNET DE L'ARTISTE

dans les magasins IKEA de 2014 à 2016, avance l'artiste dans le document. Comme l'UNICEF aurait touché 1,44 \$ en redevances pour chaque jouet vendu, l'artiste montréalais réclame 20 952 000 \$ à l'UNICEF en vertu de la Loi sur le droit d'auteur, à titre de restitution de profits. Dans sa poursuite, elle réclame également 55 000 \$ à IKEA Canada, 810 000 \$ à IKEA Systems, établi en Hollande, et 200 000 \$ aux trois parties en dommages-intérêts pour son « préjudice psychologique ».

Outre le concept de peluches conçues à partir de dessins d'enfants, les poupées de la collection Sagoskatt « reprennent toutes les « caractéristiques essentielles » aux créations de Claude Bouchard, notamment des yeux en tissus et une bouche découpée dans le cuir, « sans rien y ajouter ».

Cette affaire rappelle la lutte juridique titanesque menée par l'auteur Claude Robinson contre

un consortium de maisons de production qui avait plagié son oeuvre *Robinson Curiosité*. Le cas de la Montréalaise est d'ailleurs « très similaire » à celui de Claude Robinson, soutient l'avocat de l'artiste, M^e Jean Robert. Le cas allégué de plagiat correspond ainsi aux critères établis par la Cour suprême dans l'affaire Robinson, ajoute-t-il.

« En résumé, la Cour suprême a dit que ce n'est pas nécessaire que ce soit une copie absolument conforme de l'oeuvre de l'artiste. Il suffit qu'il s'y retrouve des éléments substantiels de l'oeuvre de l'artiste », explique Me Robert.

Dans un courriel en anglais, IKEA Canada a affirmé à *La Presse* qu'aucun porte-parole n'était disponible hier pour commenter le dossier. Un porte-parole d'UNICEF Canada a indiqué n'avoir « aucune information » sur cette affaire. Par l'entremise de son avocat, l'artiste Claude Bouchard a décliné notre demande d'entrevue.



Plus de 14 millions de peluches de cette collection ont été vendues dans les magasins IKEA de 2014 à 2016, avance l'artiste dans le document. Les peluches de la photo auraient été plagiées sur celles de l'artiste. — PHOTO TIRÉE D'INTERNET

Spécial 150^e anniversaire du Canada

Promotion
Saguenay

Les Grandes Veillées

11^e édition

2\$
par personne
à partir de 18h30

Demain
25 août 2017

Centre-ville de La Baie

VENDREDI

Mélanide [électrotrad] 19h30
Présenté par Laiterie de La Baie

Les Fous du Roi Entracte

Quimorucru 21h
Présenté par Député de Dubuc Serge Simard

À partir de 22h30, poursuivez les festivités en contes et musiques au **Bistro Patrimoine canadien!**



Festival de musique et culture traditionnelles

En collaboration avec



Patrimoine Canadian
canadien Heritage



Canada



DERYtelecom

Québec



Partenaires majeurs



Caisses du Saguenay



RioTinto



ENERGIE



rythme 88.3 95.5

Le Rythme du Saguenay

Député de Dubuc Serge Simard
Premier ministre Philippe Couillard
Ministre de l'Éducation, du Loisir
et du Sport
Ministre des Affaires Municipales
et de l'Occupation du territoire
Ministre de la Culture
Ministre du Tourisme

f lesgrandesveillées.com | Info-spectacles Saguenay 1.800.463.6565

Signal d'alarme pour le bar rayé

ROGER BLACKBURN

CHRONIQUE

rblackburn@lequotidien.com



Le bar rayé est un poisson délicieux. On en retrouve dans le Saguenay depuis une dizaine d'années, mais il est interdit de le pêcher afin de permettre le rétablissement de cette population désignée en voie de disparition et protégée en vertu de la Loi sur les espèces en péril. Toute personne qui capture un bar rayé dans le Saguenay doit le remettre à l'eau immédiatement, mort ou vif, c'est la loi.

Comme les lois sont faites pour être défiées, certains pêcheurs ont pris la liberté de conserver leurs captures et de les cuisiner. Une chair blanche dépourvue d'arêtes, un délice pour le palais. J'en ai pêché en 2009 lors d'un voyage touristique en compagnie de journalistes à Virginia Beach aux États-Unis. Dans les restaurants du coin, on le nomme « rockfish », un « striped bass », c'est-à-dire du bar rayé. J'ai gardé un bon souvenir de cette partie de pêche et des bons repas de ce poisson au restaurant.

Les pêcheurs de la région ont hâte de le pêcher dans le Saguenay et de le cuisiner pour la famille et les amis autour d'une bonne bouteille de blanc en plein coeur de l'été. Ça va arriver un jour, il risque même

de devenir une espèce vedette dans la rivière et le fjord. En attendant, on doit prouver scientifiquement son abondance.

SURPRISE ET PANIQUE

Cet été, le bar rayé a causé une grande surprise en se pointant le nez dans les rivières à saumon tributaires du fjord. Il faut préciser qu'il n'y a jamais eu de bar rayé dans le Saguenay avant la réintroduction de cette espèce dans le fleuve Saint-Laurent par les biologistes en 2002 (en 10 ans, le ministère de la Faune a ensemencé plus de 6000 bars et plus de 15 millions de larves de bars rayés dans le fleuve pour réintroduire cette espèce disparue dans les années 1960). La présence du bar dans les rivières à saumon a semé la panique chez les gestionnaires des rivières à saumon et au sein des organismes de la faune de la région.

Les gens s'inquiètent de l'abondance de ce poisson qui se fait remarquer de plus en plus dans nos eaux. Mercredi, une coalition de 11 organismes liés à la pêche sportive lance un cri d'alarme aux gouvernements en se disant « excessivement inquiète de l'expansion massive de la population du bar rayé ».

« Les impacts potentiels de cette nouvelle dynamique nous font craindre le pire si des actions ne sont pas mises de l'avant rapidement par les autorités concernées » clame un des porte-parole de la coalition Dany Tremblay, aussi président de Contact Nature Rivière-à-Mars à La Baie.

« On fait confiance aux biologistes et aux chercheurs qui travaillent sur le dossier au bureau régional du ministère, mais il y a un manque flagrant de ressource devant l'urgence de la situation. La présence du bar rayé dans les rivières à saumon est une situation exceptionnelle et il faut réagir avec des moyens exceptionnels », insiste le porte-parole de la coalition.

Les organismes ont interpellé les élus pour que leur message se rende à Québec et Ottawa. « Il faut qu'on intervienne rapidement dans ce dossier pour avoir le plus rapidement possible des interventions permettant de capturer des spécimens pour analyser le contenu de leur estomac et connaître son comportement et évaluer les impacts sur les autres espèces comme le saumon, le sébaste, la truite de mer et l'éperlan », martèle le gestionnaire de la rivière à Mars.

SCIENTIFIQUES CURIEUX

Les scientifiques sont à la tâche. « Visiblement nous sommes en face d'une population qui se rétablit plus qu'une population en déclin », convient le chercheur Pascal Sirois de

la Chaire de recherche sur les espèces aquatiques exploitées à l'UQAC. « Je comprends l'inquiétude des gestionnaires de rivières à saumon et des pêcheurs sportifs. C'est un phénomène nouveau, il n'y a jamais eu de bars rayés dans le Saguenay et encore moins dans les rivières à saumon. L'espèce est très abondante et on constate le même phénomène sur la Côte-Nord, au sud du Labrador et au Nouveau-Brunswick », explique le scientifique.

« La semaine dernière, les biologistes du MFFP ont capturé 30 bars dans le Saguenay avec un permis scientifique. Nous sommes en train de faire l'étude des contenus stomacaux et jusqu'à présent nous avons trouvé beaucoup de crustacés (crevette, krill), de l'éperlan et très peu de salmonidés », fait savoir le chercheur.

« La présence du bar est un phénomène très intéressant, nous sommes présentement en train d'étudier les otolites des poissons qui portent la trace de leur naissance. Nous cherchons à savoir si les bars du Saguenay proviennent du fleuve Saint-Laurent ou de la rivière Miramichi qui connaît une importante progression », dit-il.

De l'avis des spécialistes présentement, la présence du bar dans le Saguenay n'aurait pas d'effet négatif notable sur le saumon. On estime que le bar du Saguenay est en train d'explorer le territoire. « Il vient dans le Saguenay pour une migration estivale et retourne dans le fleuve à la fin de l'été. Le bar a

montré le même comportement dans les rivières à saumon en faisant une migration exploratoire pour ensuite retourner dans le Saguenay et dans le fleuve », fait valoir le scientifique qui continue de documenter le phénomène comme cela se fait dans le fleuve.

PÊCHEURS ET CHERCHEURS

Ce n'est pas la première fois que pêcheurs et chercheurs ne sont pas sur la même longueur d'onde en ce qui concerne la faune aquatique. Les observations sur le terrain font partie des données qui éclairent les scientifiques dans leur recherche, mais il faut toujours être prudent avec la rumeur et l'anecdote.

Les membres de la coalition ont raison cependant sur un point: c'est qu'il faut dénoncer la lenteur avec laquelle le ministère des Pêches et Océans Canada fait preuve pour permettre aux scientifiques de collecter des données.

Les biologistes auraient dû avoir la permission de conserver les bars rayés en migration dans les rivières à saumon pour analyser ce qu'il y avait dans leur estomac au lieu de s'en remettre à la lourdeur de la loi sur les espèces en péril. De toute évidence, la capture de bars rayés dans nos rivières à saumon aurait été très utile aux biologistes et aurait pu calmer le jeu des pêcheurs sur le terrain qui se montrent inquiets face à l'ignorance.



PHOTO 123RF

DOMINIC GAGNON AU PCS

« J'ai appelé monsieur le maire »



PASCAL GIRARD
pgirard@lequotidien.com

Approché au mois de mai, c'est lorsqu'il a vu sur sa tablette électronique, la semaine dernière, que Luc Boivin renonçait à la course à la mairie de Saguenay que Dominic Gagnon a appelé le maire Jean Tremblay pour lui faire part de son intérêt.

C'est ce qu'a raconté le chef pressenti du Parti des citoyens de Saguenay en entrevue, mercredi après-midi, avec *Le Quotidien*.

Il sera officiellement présenté aux médias jeudi matin lors d'un point de presse à l'Hôtel Chicoutimi. Avant cette présentation, il entend s'assurer que tout sera fait en bonne et due forme avec le parti.

« Normalement, ça devrait être fait. On a une réunion plus tard aujourd'hui et ils vont m'arriver

avec des papiers à signer. Moi, j'ai toujours un certain malaise d'être présenté comme le chef dans les médias. C'est comme une maison ou un mariage, tant que ce n'est pas signé, ce n'est pas signé. J'aimerais que ce soit officiel avant demain », a mentionné celui qui est urgentologue à l'hôpital de La Baie.

Rappelons que le chef précédent, Jean-Pierre Blackburn, n'avait jamais été enregistré officiellement comme chef auprès du Directeur général des élections (DGEQ), bien que son assemblée d'investiture ait eu lieu le 7 mai.

C'est quelques jours plus tard que Dominic Gagnon a été approché par des gens qu'il refuse d'identifier, car il leur a donné sa parole qu'il ne le ferait pas.

« Le 12 mai, quelqu'un de mon entourage m'a dit "Je te verrais à la mairie de Saguenay". Sur le moment j'ai refusé. Ensuite ça reste mort, mai, juin, juillet. Moi je continue et je fais ma petite affaire jusqu'au jour de la démission fracassante de Jean-Pierre Blackburn », a-t-il raconté.

Par la suite, il a lu que Luc Boivin

avait été attaqué par le chef démissionnaire et que le directeur général de la Fromagerie Boivin et conseiller municipal gardait la porte ouverte pour le remplacer.

« J'ai vu qu'il était pressenti pour prendre la relève. Tout à coup, ça a "poppé" sur ma tablette, que Luc Boivin renonce. J'ai vu que j'avais le champ libre. Je me suis dit, je

suis intéressé et là il y a une super équipe. J'ai pris le téléphone et j'ai appelé monsieur le maire. Je lui ai mentionné que j'étais intéressé. Il m'a dit "Viens me rencontrer", a-t-il continué.

Luc Boivin a annoncé ses intentions mercredi dernier et c'est lundi matin de cette semaine que Dominic Gagnon a été présenté

aux candidats du parti. Il jure qu'il sera là jusqu'au 5 novembre, soir des élections.

« Même si je ne suis pas élu, mon implication politique va continuer », a-t-il assuré. Il siège notamment au sein du Comité pour l'avenir du site de la Consol et est président de l'Association des propriétaires de la péninsule du Cap-à-l'Ouest.



Comme il l'a fait mardi soir dans sa catégorie lors du 5 km présenté à La Baie, Dominic Gagnon entend arriver premier lors de l'élection municipale du 5 novembre prochain. — PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

1^{ER}

LE DE CLASSE

2017 RENTRÉE SCOLAIRE

DU 16 AOÛT AU 3 SEPTEMBRE

4 QUESTIONS, UNE CHANCE DE GAGNER

L'UN DES 2 DRONES!

Pour participer, vous devez remplir le coupon ci-dessous et le déposer dans le baril situé à la place centrale du Centre Jonquière avant le 3 septembre 2017 à 16 h. Le tirage aura lieu le 6 septembre 2017. Détails disponibles à la section Promotions et événements du site Web.

MATHÉMATIQUE
42 + 6 - 28 + (2 X 18) = _____

FRANÇAIS
Encerclez la faute d'orthographe dans la phrase suivante et corrigez-la.
« Si je répond bien à toutes les questions, j'ai une chance de gagner! » _____

ANGLAIS
What is your favorite store at LE Centre Jonquière? _____

SCIENCE
Qu'est-ce qui pèse le plus: une tonne de vêtements ou une tonne de crayons? _____

Bonne chance à tous les étudiants et bonne rentrée scolaire!

Nom et Prénom: _____

Téléphone: _____

Courriel: _____

Ville: _____

3460, boul. St-François, Jonquière LECENTREJONQUIERE.COM

LA COLLECTION AUTOMNE 2017

TRICOTTO®

toujours SURPRENANT!

CHOIX QUALITÉ SERVICE

Le symbole de la mode au Saguenay

Faites le bon choix REDÉCOUVREZ le PLAISIR et les AVANTAGES DE MAGASINER à LA BOUTIQUE!

Le Verchères

BOUTIQUE

VISITEZ NOTRE SITE WEB www.levercheres.com

Suivez-nous sur facebook

460 Des Saguenéens, Chicoutimi, 418 549-0011

PLAN DE MISE EN VALEUR DE SAINT-JEAN-VIANNEY

Pour un parc commémoratif



DENIS VILLENEUVE
dvilleneuve@lequotidien.com

Plus de quarante-six ans après le tragique glissement de terrain qui a entraîné la fermeture du village de Saint-Jean-Vianney, Saguenay dispose maintenant d'un plan de mise en valeur du secteur qui propose d'en faire un parc régional pouvant s'intégrer au Géoparc mondial UNESCO. Ce nouveau parc serait destiné, entre autres, à mettre en valeur et à commémorer cet événement tout assurant une planification des activités entre les cinq secteurs identifiés comme potentiellement intéressants.

Le document d'une quarantaine de pages a été déposé mardi aux membres de la Commission d'aménagement du territoire de Saguenay. Il est le fruit d'une consultation réalisée auprès des citoyens, mais aussi avec la collaboration de la Corporation pour la revitalisation et d'aménagement du territoire de Saint-Jean-Vianney, laquelle est dirigée par Rolande Lavoie et Alain Blackburn, explique la conseillère du district Julie Dufour. L'urbaniste François Boivin, en collaboration avec une consultante ainsi que le groupe Eurêko, a participé à la rédaction du plan.

Laissé pratiquement à l'abandon depuis le 4 mai 1971, ce secteur de Saguenay n'a pratiquement jamais

fait l'objet d'efforts de planification et d'aménagement, ce qui a pavé la voie au développement plus ou moins anarchique de toutes sortes d'activités, explique M^{me} Dufour. Les plus connus et les plus populaires sont le développement de la pratique des sports motorisés dans le trou de boue ainsi que l'aéromodélisme avec la présence du Club aéromodélisme Saguenay et le Club pro X motocross Saguenay. Toutefois, des problèmes de sécurité existent avec la tenue de feux de camp illégaux, des activités de chasse prohibées, le dépôt de déchets, des activités illicites de sexe et de consommation de drogue, etc.

L'inventaire a permis d'identifier cinq secteurs offrant des caractéristiques spécifiques, soit le secteur des rivières aux Vases et Saguenay avec la présence du quai fédéral, le secteur du trou de boue, le secteur historique du village et du glissement de terrain, celui des Trois Lacs et enfin le secteur forestier et les activités de récréation extensive.

L'histoire riche en événements — avec le glissement de terrain, l'occupation du territoire (campement autochtone, colonisation, développement industriel) —, les paysages naturels et humains, l'importante superficie de territoire appartenant à l'État, la concentration d'activités motorisées créant un pôle de sport motorisé régional et l'accessibilité par les routes de Saint-Jean-Vianney constituent quelques-unes des forces du site, selon M^{me} Dufour.

Un manque d'intégration des activités récréatives, une



Le document a été déposé mardi aux membres de la Commission d'aménagement du territoire de Saguenay. Ici, on reconnaît la conseillère municipale du secteur, Julie Dufour. — PHOTOS LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE ET MICHEL TREMBLAY



signalisation et un réseau routier déficients, l'absence de concertation, l'absence de services publics et d'un pont sur la rivière aux Vases à partir de la rue Wilson, en bordure du Saguenay, constituent quelques-unes des faiblesses du site.

Le plan de mise en valeur identifie toutefois le glissement de terrain du 4 mai 1971 comme étant le principal atout et la force qui distinguent Saint-Jean-Vianney puisqu'il s'agit d'un lieu qui a marqué l'histoire de la région, du Québec et du Canada en raison du nombre de décès causés, de son envergure et de ses particularités géologiques liées aux propriétés mécaniques des argiles

affectées par le glissement de 1663.

Toutes ces raisons constituent la base de la proposition d'aménagement visant à faire de Saint-Jean-Vianney un géosite reconnu site géologique exceptionnel à l'intérieur d'un parc régional, touristique, récréatif et de conservation.

Pour parvenir à cet objectif, le plan comprend une vingtaine d'actions à poser qui vont de l'aménagement d'une place commémorative et d'un circuit d'interprétation dans le secteur de l'ancien village jusqu'à la réalisation d'études documentaires au plan historique et patrimonial visant à retracer l'histoire de cette petite communauté de 1300 habitants.

M^{me} Dufour explique que la dénomination du site comme parc serait l'élément intégrateur pour des microzones où certains usages seraient permis et d'autres interdits.

En ce qui a trait au volet touristique du futur parc, il est proposé la confection d'un plan d'aménagement prévoyant un nouveau lien récréotouristique routier, pédestre ou cyclable entre le chemin des Terres rompues et la rue Wilson pour pallier la disparition de l'ancien pont dans le Saguenay en 1971, le réaménagement de l'ancien quai fédéral et la rampe de mise à l'eau, l'aménagement de points de vue sur le Saguenay, la mise en valeur de la tour d'eau ainsi que le développement de partenariats avec des organismes intéressés à l'exploitation de certains lieux (pêche, exploitation agricole).

La conseillère municipale a mentionné que le contenu du plan de mise en valeur de Saint-Jean-Vianney ne constitue pas une version définitive. Les citoyens et organismes intéressés auront effectivement l'occasion de bonifier les propositions puisque d'autres consultations auront lieu dans les prochains mois.

Elle souhaite que le dépôt du plan soit l'occasion pour les candidats à l'élection comme conseiller municipal ou à la mairie de se prononcer sur l'établissement d'un parc régional pour Saint-Jean-Vianney.

LOTTO QUÉBEC RÉSULTATS DU : MARDI 22 AOÛT 2017

TOUTORIEN 01 02 06 07 09 10
13 15 17 18 19 24

Sprinto 17 26 31 37 40

POKER 10 V D R A Quotidienne 2 85 3 858 4 2553

Lotto-D Extra 5275067
4 6 4 4 1 3 4 3

banco Turbo X 1
01 03 04 24 27 29 31 37 39 41
43 44 48 53 54 55 57 65 66 70

Astro Jour - Mois - Année - Signe
07 JANVIER 56 GÉMEAUX

Triplex 10 25 28 34 37

93 MILLIONNAIRES GRÂCE À LA LOTERIE DEPUIS LE 1^{er} JANVIER 2017

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

Les antiquités Robert Gauthier

AVIS IMPORTANT
PENSEZ VENDRE RÉGIONAL

ACHETONS L'OR
AU MEILLEUR PRIX
DEPUIS 15 ANS

Ne jamais vendre avant de nous avoir consulté

OR-BIJOUX-MONTRES-MONNAIE-TABLEAUX-
OBJETS DE COLLECTION

46, Jacques-Cartier Ouest, Chicoutimi

chicantique@hotmail.com
antiquitesrobertgauthier.com

Me déplace et
paie comptant!

418-549-4644 • 418-812-9255



ÉGLISE SAINT-ÉDOUARD À LA BAIE

Blackburn met deux projets sur la table

PASCAL GIRARD
pgirard@lequotidien.com

Le candidat à la mairie de Saguenay Jean-Pierre Blackburn promet que s'il est élu le 5 novembre, il y aura une nouvelle bibliothèque sur le site de l'église Saint-Édouard, que ce soit dans l'église restaurée ou dans une nouvelle construction qui utiliserait les pierres et des éléments du lieu de culte démolis.

Il a fait cette promesse directement sur le terrain de l'église fermée au culte il y a maintenant plus de dix ans (en 2006).

« À cette fin, j'agirai de manière responsable avec les élus autour de la table du conseil, et il y aura deux options sur la table aux fins d'analyse », a-t-il commencé par dire avant de détailler les deux projets.

Une première option proposerait la restauration de l'église pour y inclure une nouvelle bibliothèque. « Dans l'éventualité où l'on ne peut sauver l'église actuelle, on pourra récupérer



Jean-Pierre Blackburn assure les Baieriverains que s'il est élu, ils auront une bibliothèque sur le site de l'église Saint-Édouard. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

les pierres et autres éléments d'importance de ce patrimoine pour les intégrer à ce nouveau concept de projet de bibliothèque, lequel serait construit au même endroit », a-t-il enchaîné.

Le coût de cette première option est évalué autour de 15 M\$ par le comité Patrimoine Saint-Édouard, dont le président, Martin St-Pierre, assistait au point de presse. Le candidat à la mairie croit qu'une grande partie du succès de l'opération réside dans l'appui des gouvernements. Selon son estimation, Québec pourrait fournir entre 70 et 80 % des sommes requises pour la restauration de la coquille extérieure. Cette étape coûterait autour de 4,7 M\$.

L'ancien ministre conservateur a

parlé du fait qu'il avait octroyé une subvention de 10 M\$ quand il était ministre responsable de Développement économique Canada pour le Québec pour la réalisation du quai de croisières à Bagotville. Il tente ainsi de démontrer qu'il connaît bien les rouages des paliers supérieurs et que cette connaissance lui serait très utile s'il devient maire de Saguenay. « Si les gouvernements sont au rendez-vous, ça facilite la décision », a-t-il poursuivi.

LUC BOIVIN CONTRE

Jusqu'à maintenant, le projet a recueilli plusieurs appuis, mais pas celui du conseiller Luc Boivin, seul membre baieriverain du comité exécutif de Saguenay. Selon ce dernier,

le projet est tout simplement trop cher et il prône le projet de 2 M\$ déjà enclenché par la Ville, soit de simplement rénover la bibliothèque actuelle située dans la bâtisse du Théâtre du Palais municipal.

Jean-Pierre Blackburn n'anticipe pas que ses projets puissent ne pas recevoir l'appui du conseil d'arrondissement de La Baie, si Luc Boivin est

réélu. « Je ne sais pas qui sont les candidats qui seront élus. Mais il y en a une qui sera contente de mon appui. Martine Gauthier militait déjà très fort autour de la table », a-t-il avancé.

La conseillère et candidate dans le district #13 avait assisté à la récente conférence de presse du comité et avait donné son appui au projet de bibliothèque, située dans son district.

Lyman
BY/PAR FRANK LYMAN

NOUVEAUTÉ AUTOMNE/HIVER

Boutique **Bian'K**
Vêtements pour dames

LIQUIDATION ESTIVALE VENTE JUSQU'À **70%** de rabais
TOUT DOIT SORTIR!

Pour du style, de l'élégance et du confort
418 543-2044
Excluant les nouveautés automne/hiver en magasin
1120 boul. Talbot Chicoutimi (voisin du Montagnais)

Nouvelles propriétaires

www.cbgenturos.com

Kathleen Gouin et Carolyne Bouchard denturologistes sont heureuses de vous annoncer l'acquisition de la Clinique de Denturologie d'Alain Chayer située au 3917, St-Pierre à Jonquière.

Nous assurerons avec plaisir le suivi de toute la clientèle d'Alain Chayer et accueillerons avec plaisir toute nouvelle clientèle.

Soyez assurés d'avoir un service et une qualité hors pair.

- Prothèses complètes, partielles, sur implants
- Dentistes sur place
- Consultation gratuite!

Bouchard Gouin
ENTUROLOGISTES

Jonquière 3917, St-Pierre 418 542-2563	Roberval 895, Lesage 418 275-3535	L'Anse-Saint-Jean 180, route 170 418 272-3368
---	--	--

Promotion Saguenay appuie financièrement les événements que les citoyens de Saguenay ont à coeur et vous invite à y participer en grand nombre!

PROMOTION SAGUENAY FIÈRE PARTENAIRE DU

AVOIR À COEUR **SAGUENAY**

FESTIVAL LES GRANDES VEILLÉES
DU 25 AU 27 AOÛT

UNE VILLE - UN FJORD

1 800 463 6565
418 698 3167
SAGUENAY.CA

GABRIEL LEBLANC DEMEURE INCARCÉRÉ

Le tribunal a perdu confiance

STÉPHANE BÉGIN

sbegin@lequotidien.com

Le Jonquiérois Gabriel Leblanc demeure incarcéré. Ses larmes, sa volonté d'arrêter de consommer des stupéfiants par lui-même et ses regrets n'auront pas été suffisants pour que le tribunal lui accorde une remise en liberté. La confiance n'est plus là.

Le juge Michel Boudreault, de la Cour du Québec, a refusé la demande de l'accusé en raison de garanties insuffisantes et de la possibilité qu'il ne soit pas présent à la cour lorsque cela sera nécessaire.

L'individu de 26 ans de la rue Sainte-Famille à Chicoutimi a été arrêté le 21 août après avoir menacé de mort son père et d'avoir pointé des couteaux en sa direction.

L'événement a créé un certain émoi dans les logements de la rue Sainte-Famille, à Jonquière, au point où un voisin a demandé à Leblanc de refermer son couteau avant d'appeler les policiers de la Sécurité publique de Saguenay.

Lorsque les patrouilleurs sont

arrivés sur place, ils ont trouvé un homme désorganisé, qui leur disait de le tirer.

« Les policiers ont dû sortir leur arme, car ils pouvaient penser qu'il était armé. Lorsqu'il a vu les agents, il a levé les bras dans les airs et leur a dit de le tirer. Il avait de l'écume au coin de la bouche et avait les cheveux mouillés par la sueur », a expliqué M^e Karen Inkel, du bureau du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP).

M^e Marie-Ève St-Cyr, en défense, a fait entendre son client en lui précisant qu'il ne devait pas parler des faits de la cause, car il s'exposait à se faire poser des questions par la Couronne.

Leblanc n'a pas écouté les conseils de son avocate et a accusé son père de le maltraiter et de lui faire la vie dure.

« Il a arrêté de boire depuis quelques mois et c'est difficile. Il s'en prend à moi parce que je consomme quelques joints et que je prends des peanuts (métamphétamines) à l'occasion. Mais je n'aurais jamais piqué mon père. Je ne lui ferais pas de mal. »

« Je regrette mes actes. Mais je ne veux pas aller en prison, m'emmer.

Je vais arrêter de consommer. Je l'ai fait depuis quatre jours. Je suis capable. Je ne veux pas de thérapie », a précisé Leblanc, qui a fourni une adresse à Verdun.

Lors de l'exposé des faits, Gabriel Leblanc a fait de nombreux signes de tête pour dire que la version des policiers n'était pas vraie, pas plus que celle du voisin. Il a ajouté qu'il n'avait pas quatre couteaux en sa possession, mais uniquement trois.

Le juge Boudreault n'a pas eu besoin d'entendre les arguments de M^e Inkel pour rendre sa décision. Il a rejeté du revers de la main les faibles garanties fournies par la défense.

« Votre détention est justifiée par le fait que je dois assurer votre présence au tribunal et que l'adresse fournie n'est pas convaincante. Vous croyez que vos amis vont vous accueillir, mais vous n'avez pas vérifié. L'autre point, je suis persuadé que si je vous remets en liberté, vous allez commettre une infraction criminelle, car vous avouez fumer un joint en vous levant le matin », a ainsi justifié le magistrat.

Leblanc est reparti vers le bloc cellulaire en pleurant et en disant qu'il était pour tout perdre. Son procès devrait avoir lieu le 28 août.



Gabriel Leblanc n'a pas réussi à convaincre le Tribunal de le sortir de prison.

— PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

ACCUSÉ D'EXTORSION DE 100 000 \$

Un autre avocat pour Donald Ouellet

(SB) — Le Saguenéen Donald Ouellet, accusé d'extorsion de 100 000 \$, dispose de quelques semaines afin de se constituer un nouvel avocat, lui qui en sera à un

troisième procureur en autant de mois.

Le dossier de l'individu de 51 ans, qui possède de nombreux

antécédents judiciaires en matière de vols, de fraude et d'extorsion au cours de sa carrière criminelle, est revenu devant le tribunal, mercredi matin.

L'avocate en défense, M^e Marie-Andrée Pépin, a demandé au juge Michel Boudreault, par l'intermédiaire d'une collègue, de pouvoir se retirer du dossier.

« M^e Pépin dépose une requête pour cesser d'occuper. Le lien de confiance n'est plus là avec son client et elle ne pourrait alors le représenter adéquatement », a fait valoir M^e Roseline Bouchard-Zee, qui a agi comme correspondante.

Le magistrat s'est informé auprès de Ouellet si c'était bien le cas.

« J'ai reçu un appel de sa part et elle m'a informé qu'elle ne me représenterait plus. J'ai cru comprendre que c'est son boss qui lui aurait dit de se retirer », de noter l'accusé.

Donald Ouellet a été arrêté à la fin du mois de juin pour une histoire d'extorsion. Son premier avocat, M^e Olivier Théorêt, devait tenir l'enquête de remise en liberté, mais celle-ci a été reportée étant donné que de nouvelles accusations devaient être déposées.

Ouellet a ensuite changé d'avocat et M^e Pépin avait fixé le procès pour le lundi 28 août. Avec les derniers développements, le procès a été reporté.

« Je vais vous demander un peu de temps afin de me trouver un nouvel avocat. J'aimerais que la Cour demande à M^e Pépin de me faire parvenir mon dossier et la preuve à la prison de Roberval afin que je puisse remettre le tout à mon prochain procureur. Et celui-ci verra à communiquer avec M^e Inkel (Karen) de la Couronne pour la suite des choses », a ajouté l'individu.

LOURD PASSÉ

Donald Ouellet est un habitué du Palais de justice. Il s'y est retrouvé à de nombreuses reprises au fil des 23 dernières années.

Il a écopé de huit mois de détention en 2013 pour du harcèlement criminel à l'endroit de son ex-conjointe.

Il avait reçu une sentence de cinq ans d'incarcération en 2010 pour avoir tenté d'extorquer 80 000 \$ à un homme d'affaires de Chicoutimi qui l'avait enregistré pour en fournir la preuve à la police.

À sa sortie de prison, il a entrepris de demander un prêt à un de ses locataires sous de fausses représentations. Le prêt devait servir à l'achat d'une automobile.

CLINIQUE DE DENTUROLOGIE DU BOULEVARD



Que ce soit pour une prothèse partielle, conventionnelle ou une prothèse sur implants, comptez sur le professionnalisme de la denturologiste

LINDA GAUDREULT

PRENEZ RENDEZ-VOUS au 418-693-0102

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8 h à 17 h

Vendredi : 8 h à 15 h

2020, boulevard Tadoussac
Chicoutimi-Nord

NETTOYAGE AU JET PIERRE-EAU

- Revêtement extérieur
- Nettoyage de pavé et pose de sable en polymère
- Préparation de patio et galerie pour peinture et teinture
- Disparition de graffitis



POUR INFORMATION : 418-540-0938

CE QU'IL A DIT...

CAUCUS DU PARTI LIBÉRAL

La pénurie de main-d'œuvre au coeur des discussions

L'église Saint-Édouard

Le député de Chicoutimi-Le Fjord Denis Lemieux n'a pas encore été approché par le regroupement de citoyens Patrimoine Saint-Édouard, qui désire transformer l'église baie-riveraine en bibliothèque, mais il se dit prêt à rencontrer les responsables. « Je ne connais pas leur projet, mais je vais les écouter attentivement », assure-t-il. L'élu libéral ne peut pas s'avancer sur des fonds qui pourraient provenir du gouvernement fédéral.

La viande de gibier

Le député Denis Lemieux a appris dans les pages du *Progrès week-end* que les restaurateurs du Saguenay-Lac-Saint-Jean sont déçus de ne pas pouvoir apprêter la viande de gibier d'ici, en raison des lois en matière d'abattage. Il n'a donc pas encore pris connaissance de la lettre écrite par le gérant de l'Entrecôte Riverin de Chicoutimi, Sébastien Harvey, mais il se dit déjà sensibilisé à ces revendications. « Ça va me faire plaisir de m'asseoir avec eux pour démystifier le rôle de l'Agence canadienne d'inspection des aliments au Canada et du MAPAQ au Québec. S'il y a des pistes de solution, je vais les trouver avec eux et je suis prêt à porter leur message à Ottawa », exprime M. Lemieux.

Le papier surcalandré

Le député de Chicoutimi-Le fjord Denis Lemieux affirme qu'il est en contact de très près avec les syndicats et les dirigeants de Produits forestiers Résolu au sujet du litige avec les Américains, qui imposent des droits d'environ 17 % sur chaque tonne de papier surcalandré envoyée aux États-Unis. Il suit les discussions avec Développement économique Canada pour que de l'aide supplémentaire soit accordée à l'entreprise, mais il ne pouvait confirmer si une annonce en ce sens allait être prononcée prochainement. « Jusqu'à maintenant, Résolu a déposé près de 50 millions \$ en garanties et ça pourrait même monter jusqu'à 100 M\$. Notre gouvernement crie haut et fort que c'est complètement injuste pour Résolu. Nous sommes derrière les travailleurs et on veut garder le chapitre 19 dans l'ALÉNA », déclare l'élu libéral. Cette portion de l'accord de libre-échange porte sur la résolution des conflits commerciaux. **DOMINIQUE GOBEIL**

DOMINIQUE GOBEIL
dgobeil@lequotidien.com

La pénurie de main-d'œuvre technique fera partie des enjeux discutés lors du caucus québécois du Parti libéral du Canada à Alma, les 30 et 31 août, où une quarantaine de députés et ministres sont invités. La date de l'élection partielle dans Lac-Saint-Jean pourrait aussi être annoncée officiellement à ce moment.

En conférence de presse mercredi matin, le président du caucus du Québec, Rémi Massé, qui est aussi député d'Avignon-La Mitis-Matane-Matapédia, n'était pas en mesure de confirmer que le premier ministre Justin Trudeau serait présent. Il avoue cependant que le moment serait bien choisi pour décider de la date de l'élection partielle dans la circonscription jeannoise, laissée vacante depuis la démission du conservateur Denis Lebel. La date de l'investiture libérale n'est pas encore connue non plus.

« M. Trudeau est d'abord député de Papineau et il en est fier, mais il



Sabin Simard, président régional du Parti libéral du Canada (PLC), Rémi Massé, président du caucus du Québec, et Denis Lemieux, député de Chicoutimi-Le Fjord, ont parlé, en conférence de presse, mercredi, des enjeux qui seront discutés durant le caucus québécois du PLC, lequel se tiendra à Alma les 30 et 31 août. — PHOTO LE QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS

a aussi un agenda très chargé. Il se fie à l'exécutif du caucus pour bien préparer la rentrée parlementaire », déclare M. Massé.

Les enjeux propres au Québec seront discutés lors de ces deux jours, dont ceux du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Le député Rémi Massé a été particulièrement interpellé par son collègue de Chicoutimi-Le

Fjord, Denis Lemieux, au sujet du manque de main-d'œuvre qualifiée. Celui-ci a notamment été sensibilisé lors d'une visite chez Usinage numérique plus à Saint-Félicien cet été. L'entreprise pourrait prendre de l'expansion, mais peine à recruter des techniciens qualifiés.

« C'est un problème qu'on retrouve aussi ailleurs au Québec, a mentionné M. Massé. Nous allons étudier des pistes de solutions. »

La tenue prochaine d'une élection partielle dans Lac-Saint-Jean a joué pour beaucoup dans la décision du président du caucus québécois d'organiser la rencontre au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Quelques régions faisaient déjà partie de sa liste et le

caucus national avait déjà été organisé à Saguenay en août 2016.

« J'ai invité M. Massé à considérer le Lac-Saint-Jean, que je n'avais pas pu faire découvrir à mes collègues l'an passé », explique le député Denis Lemieux.

Tous deux espèrent pouvoir compter sur un nouvel élu libéral dans Lac-Saint-Jean, mais ils admettent que ce n'est pas gagné. « Nous avons fini troisièmes aux dernières élections, on était loin », rappelle M. Massé.

Le président régional du Parti libéral, Sabin Simard, confie que 200 nouveaux membres ont adhéré au parti dans la dernière semaine, ce qui est presque du jamais-vu.

EN BREF

Paradis pense à la santé des hommes

Le préfet de la MRC Lac-Saint-Jean-Est, André Paradis, se réjouit de l'annonce du gouvernement québécois d'injecter 31 millions \$ dans les cinq prochaines années pour aider le réseau de la santé et les organismes communautaires à dépister des situations problématiques touchant les hommes. Le maire de Saint-Henri-de-Taillon rappelle qu'avant son abolition, la

Conférence régionale des élus avait mis en place une entente spécifique entre les organismes qui ont pour mission la santé des hommes. Environ 50 000 \$ avaient été investis. M. Paradis espère que le Saguenay-Lac-Saint-Jean pourra aller chercher une somme encore plus grande avec la nouvelle enveloppe. « Tout d'abord, il faut rassembler les organismes pour voir quels sont les besoins. On pourrait même s'associer avec le CIUSSS cette fois-ci », croit le préfet. **DOMINIQUE GOBEIL**

PROBLÈME DE FONDATION?
La solution **RESTAURATION DE BÉTON QUALITEK**

RÉPARATION DE :

- FONDATIONS
- DRAIN FRANÇAIS
- CRÉPI
- FISSURES
- MEMBRANE IMPERMÉABILISANTE
- STUCCO

POSSIBILITÉ DE SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES

ANDRÉ TREMBLAY
Plus de 20 ans d'expérience

APCHL **ADEX** 418 720-1083

Marie-Soleil
VÊTEMENTS ET ACCESSOIRES POUR DAMES

NOUVEAUTÉS AUTOMNE 2017

Sandwich • Tribal • Soya Concept
Joseph Ribkoff • etc...

Plan mise de coté

400, Racine,
Chicoutimi
418 543-0854

opinion

Président et éditeur **MICHEL SIMARD**
msimard@lequotidien.com

Rédacteur en chef **DENIS BOUCHARD**
dbouchard@lequotidien.com

Directeur de l'information et de l'éditorial **MARC ST-HILAIRE**
mst-hilaire@lequotidien.com

Un parallèle déplorable

L'auteur, **André Pratte**, est sénateur indépendant

De la sortie du maire de Québec mardi, on a surtout retenu qu'il envoyait paître les extrémistes (à Lévis ou à Trois-Rivières...) et qu'il souhaitait l'interdiction des cagoules et autres masques et voiles dans l'espace public. Certains en ont ri, d'autres ont applaudi ou s'en sont offusqués. Mais, outre le ministre de la Santé Gaétan Barrette, rares sont ceux qui se sont attardés à ce qui me semble être la déclaration la plus déplorable du long point de presse donné par M. Labeaume : le parallèle qu'il a tracé entre les manifestants cagoules et les femmes portant la burqa.

«Pour moi, la cagoule d'un casseur de la bande de Jaggi Singh et le niqab et la burqa, c'est la même affaire (...) Ça braque les gens. Ça les dégoûte. Ça les agresse (...) Burqa ou cagoule, pour moi c'est pareil, pareil, pareil», a dit le maire. De tels propos, si peu nuancés, sont proprement scandaleux dans la bouche du dirigeant d'une grande ville. Surtout venant d'un maire qui, il y a six mois à peine, condamnait l'intolérance à l'égard des musulmans à la suite d'un attentat ayant fait six morts dans la grande mosquée de sa ville.

Les cagoules qui manifestaient à Québec dimanche se couvrent le visage pour mieux commettre leurs méfaits. Cela leur permet, en toute impunité, de détruire le mobilier urbain, de fracasser des vitrines, de s'en prendre aux policiers et même de molester des passants.

Or, quel est le crime des femmes portant la burqa ? «Le niqab et la burqa sont des gestes politiques des hommes (qui) utilisent leurs femmes pour les poser», dit le maire de Québec. C'est une vision des choses. Toutefois, chacun sait que la réalité est plus complexe. Chose certaine, les femmes elles-mêmes ne commettent aucun crime. Elles ne sont extrémistes qu'en une chose : leur discrétion. Nul doute que cela provoque un fort malaise chez beaucoup de Québécois. Mais le maire doit-il cautionner ce malaise, ce «dégoût», ou n'a-t-il pas plutôt le devoir de mettre les choses en perspective ? En commençant par rappeler que des femmes portant une burqa ou un niqab, à Québec, il y en a... combien, au juste ? Et qu'avant de les mettre dans le même bain trouble que les lanceurs de briques,

on pourrait à tout le moins chercher à les mieux connaître.

Régis Labeaume voudrait interdire les masques, cagoules et autres burqas dans l'espace public. Pour ce qui est des masques et cagoules lors des manifestations, qu'attend-il ? Rien ne l'empêche d'agir lui-même. Il est vrai que les règlements municipaux qui allaient en ce sens ont été invalidés par les tribunaux (Québec en 2005, Montréal en 2016), mais seulement parce qu'ils interdisaient de couvrir son visage en toutes circonstances. Les deux jugements rendus en Cour supérieure laissent clairement entendre qu'un règlement plus circonscrit, qui interdirait le port d'un masque lors de manifestations troublant l'ordre public, serait avaisé.

Quant à la burqa et au niqab, le maire Labeaume est apparemment séduit par la «solution» adoptée en France, où le voile intégral est interdit sur la place publique depuis 2010. Pourtant, il ne semble pas que la promulgation de cette loi a entraîné une diminution du port du voile – environ 300 cas par année – encore moins qu'elle a diminué les tensions identitaires. Qui veut échanger notre situation pour celle de la France ? Bref, la solution facile n'existe pas.

Les questions des cagoules et de la burqa sont fondamentalement distinctes. La première relève des règlements municipaux et du Code criminel, des conseils municipaux et de la police : à M. Labeaume de prendre l'initiative. La seconde a déjà fait couler une quantité phénoménale d'encre compte tenu de l'ampleur du «problème» au Québec. Chose certaine, elle nécessite d'être abordée avec doigté et nuances. Contrairement à ce qu'a dit le maire mardi, il ne s'agit pas d'éviter un tel sujet ou de se plier à un supposé discours «bien-pensant» ; il s'agit seulement de parler et d'agir de façon responsable.

Natif de Québec, visiteur fréquent et toujours amoureux de la capitale, j'aurais aimé que le maire saisisse l'occasion de cette longue sortie pour discuter du sujet avec toute l'intelligence dont il est capable. En laissant la démagogie prendre le dessus, il n'a certainement pas effrayé les anarchistes cagoules. Cependant, qui sait quel tort il a fait aux relations déjà difficiles entre de nombreux Québécois «de souche» et leurs compatriotes musulmans ?

OPÉRATION SÉDUCTION...



Mario Lacroix, *Le Quotidien*

MON CLIN D'ŒIL

STÉPHANE LAPORTE
Collaboration spéciale

Les Américains menacent de quitter la table de négociations de l'ALÉNA parce qu'elle est en bois d'oeuvre canadien.

CARREFOUR DES LECTEURS

Projet de bibliothèque : les faits

Mon nom étant trop souvent interpellé à propos de l'église Saint-Édouard, je me dois de répondre aux faits et rappeler aux citoyens mes actions dans ce dossier.

Je suis très préoccupé par l'état de l'église Saint-Édouard, j'ai à cœur et je félicite l'action citoyenne visant la conservation et la mémoire d'un bâtiment comme l'église Saint-Édouard. Comme conseiller et VP du comité exécutif, j'ai donné le feu vert afin de faire réaliser par des professionnels une analyse détaillée de l'état de l'église, et ce même si l'édifice n'appartient pas et n'est pas à la charge de la municipalité.

J'ai également travaillé comme administrateur du défunt comité de diversification économique de La Baie, avec son président M.

Marc St-Pierre, afin de dénicher une nouvelle vocation à l'église Saint-Édouard. Un projet de résidence pour personnes âgées avec salle communautaire publique a été évalué sérieusement par des promoteurs et écarté pour des raisons financières, malgré l'accès à une aide financière de la municipalité qui aurait pu atteindre 1,5 M\$. Cette aide aurait pu être obtenue via un programme de revitalisation du secteur Port-Alfred que j'ai développé avec l'accord du conseil de ville.

Nous avons aussi, pendant plusieurs années, subventionné la paroisse Saint-Alphonse de diverses façons afin d'aider cette dernière à maintenir un minimum de frais conservatoires et supporter différents projets. La baisse marquée des capitations a eu des conséquences financières importantes pour la paroisse. Afin de permettre à cette dernière de conserver son patrimoine. Celle-ci a dû cesser d'entretenir Saint-Édouard,

faute de moyens et au risque de mettre en péril le reste qu'elle s'efforce de sauvegarder.

J'ai à cœur depuis toujours la préservation du patrimoine. J'ai travaillé sur de nombreux projets visant la préservation du caractère patrimonial de plusieurs bâtiments. Mes plus belles réalisations sont sans aucun doute l'ancien hôtel de ville de Port-Alfred et la maison Lepage.

Le bâtiment a été lourdement endommagé par le cycle du temps. Nous n'avons pas entre les mains un bâtiment en bon état et les coûts estimés pour la réparation et la conversion d'utilisation du bâtiment sont très élevés.

À propos de la bibliothèque de La Baie, celle-ci est la dernière en liste qui nécessitera une rénovation majeure à l'intérieur de la Ville de Saguenay, et les gens de La Baie le méritent bien ! Elle offre une superficie de 1185 m². Ce niveau de superficie est le strict minimum afin de maintenir un


**PHOTO
DU JOUR**

Mercredi soir, ce sont pas moins de 700 millions de dollars qui étaient en jeu lors du tirage de la loterie américaine Powerball. Il s'agissait du deuxième plus important lot de l'histoire des États-Unis. — PHOTO AP, NATHANIK

service adéquat. Selon la recommandation de nos services et les normes du ministère, la grandeur idéale qu'il faudrait viser serait davantage de l'ordre de 2000 m². Ce niveau permettrait de conserver le service actuel et d'améliorer l'offre de notre collection spécialisée, de même que nos livres anglophones. Notre travail a été jusqu'à maintenant d'offrir un service municipal de qualité pour notre bibliothèque.

- Concernant un projet de bibliothèque dans l'église Saint-Édouard et devant les propos tenus à mon égard en raison de mes réserves, je me permets de ventiler les coûts pour expliquer les faits.

- Coûts de sauvegarde de l'église St-Édouard et de conversion en bibliothèque : 14,7 M\$ pour une superficie de 680 m², sans clocher.

- Frais de sauvegarde du clocher : 0,5 M\$

- Équipements pour la bibliothèque : 0,75 M\$

- Ajout d'un bâtiment annexe à la bibliothèque afin de conserver la superficie actuelle selon la recommandation de nos professionnels (500 m² à 3500 \$ du mètre) : 1,75 M\$

- Frais de financement (toujours prévus dans un règlement d'emprunt à 1,75 % d'intérêts pendant 10 ans) : 2,40 M\$

- Total : 20,1 M\$

Malgré la bonne volonté des élus provinciaux au fédéraux, il n'existe, à ce jour, aucun programme de subventions d'importance pour ce type de projet. Le ministère de la Culture a même spécifié qu'il ne supporterait pas de projet qui aurait comme conséquence de réduire l'offre de services. De plus, depuis la bibliothèque de Jonquière, le ministère a avisé les services qu'aucun projet en dehors de la rénovation des bibliothèques actuelles ne serait supporté.

La problématique de la sauvegarde du patrimoine religieux

dépasse la capacité financière des municipalités à travers le Québec. Il est grand temps que le gouvernement du Québec fournisse des moyens financiers dignes de l'ampleur de ces projets, car il y aura d'autres églises qui demanderont des investissements majeurs dans les prochaines années. De plus, la loi provinciale qui gère les municipalités permet difficilement à celles-ci d'intervenir.

D'autres projets majeurs sont à prévoir pour notre arrondissement qui dispose d'un budget triennal d'environ 750 000 \$ par année. Je tenais à apporter ces précisions afin que mes concitoyens puissent saisir les véritables enjeux dans ce dossier. En fin de compte, il reviendra à eux de décider de l'avenir de cet édifice et de définir l'importance de la capitulation.

Luc Boivin

Conseiller municipal
Saguenay

Les assassins funambules

**JOËL
MARTEL**
CHRONIQUE

jmartel@lequotidien.com



Ce n'est pas une histoire vraie. Mais bon, c'est quand même l'histoire d'une bande de gens qui avaient décidé de s'unir.

Il faut savoir qu'à l'origine, tous ces gens ne se seraient probablement jamais adressés la parole, car ils provenaient de différents milieux et ne partageaient pas nécessairement les mêmes intérêts. Or, voilà qu'un jour, un type a lancé une idée et celle-ci a lentement, mais sûrement commencé à attirer des sympathisants. L'idée en question consistait donc à installer un long fil de fer qui réunirait deux édifices.

Ainsi, il ne suffirait maintenant que d'emprunter ce fil de fer et du coup, sans même se taper le trafic du centre-ville, on n'aurait qu'à faire une belle ligne droite pour se rendre de l'autre côté de la ville. C'était plutôt génial comme solution quand on y pense. On sauverait du temps, on n'aurait même pas à utiliser sa voiture et on ne risquerait pas de se faire écrabouiller par une voiture. Et puis hop, imaginez tous les touristes extrêmes qui voudraient voir de leurs yeux ce projet quand même spectaculaire.

C'est donc pour toutes ces raisons que peu à peu, des gens provenant de divers horizons ont commencé à se joindre au projet et à l'appuyer. Pour dire vrai, chaque fois que ces gens se réunissaient pour parler du projet, ils étaient presque euphoriques tellement cette idée rejoignait directement leurs valeurs et leurs intérêts.

Or, par un beau jour, un type a eu vent de leur idée, mais celui-ci n'était pas du même avis qu'eux. C'est qu'en y réfléchissant bien, le gars en est rapidement venu à la conclusion que ce projet finirait un jour ou l'autre par tuer quelqu'un. Et il n'avait vraiment pas tort. Car en suivant une logique purement statistique, il était clair qu'en faisant passer des gens sur un fil de fer accroché entre deux édifices, quelqu'un finirait bien par perdre l'équilibre et compte tenu de la hauteur d'un édifice, sa tête exploserait comme une pastèque en touchant le sol. On n'avait qu'à penser au faible ratio de funambules par rapport à la population générale pour s'en faire une idée. Et même là, quand bien

même on enverrait que des funambules sur ce fil de fer, il était presque écrit dans le ciel que l'un d'entre eux finirait par perdre l'équilibre et tomber sur le sol. Évidemment, le gars aurait pu s'inviter à une de leurs réunions pour leur exposer la situation, mais la perspective qu'un tel projet soit déjà en marche l'horrifiait tellement qu'il a réagi d'une façon plutôt émotive. Alors hop, le gars a commencé à alerter ceux et celles qui voulaient bien l'entendre en qualifiant ces gens d'assassins potentiels.

Dans les faits, le gars n'avait pas vraiment tort. L'histoire avait depuis longtemps confirmé que le funambulisme de haute voltige comportait des risques énormes d'accidents mortels.

Or, quand les gens qui aspiraient à concrétiser ce projet ont eu vent des accusations de l'homme, ceux-ci ont subi tout un choc. Car, de leur point de vue, ces accusations étaient tout simplement insensées. Certes, quelques-uns avaient secrètement déduit que le projet comportait des risques, mais il s'agissait davantage d'un dommage collatéral que d'une fin en soi. Jamais l'idée de vouloir provoquer la mort de quiconque ne leur était venue à l'esprit. Et pourtant, d'un point de vue extérieur, c'était visiblement comme ça que la population allait maintenant les percevoir.

La fin de l'histoire, je vous laisse le soin d'en décider. Peut-être que le projet du fil de fer a été descendu en flammes et qu'à partir de ce moment, quiconque oserait faire part de ses préoccupations quant au trafic, à la pollution ou au tourisme extrême risquerait maintenant d'être taxé d'assassin. Peut-être aussi que les gens qui appuyaient le projet ont profité d'une tribune pour humaniser leur cause et démontrer à la population que le projet n'était constitué que de bonnes intentions et que par un revirement incroyable, il s'est concrétisé, et ce, malgré les risques énormes qu'il impliquait.

Une chose est certaine, tout ce beau monde a manqué une sacrée belle occasion de se parler et qui sait, de finir par s'entendre. Dommage pour la première personne qui tomberait du fil de fer. Une chance que ce n'est pas une histoire vraie après tout.



Les coupes forestières sont suspendues en territoire atikamekw.

—PHOTO COURTOISIE

Coupes forestières suspendues

Les Atikamekws d'Opitciwan obtiennent gain de cause

Le Nouvelliste

LA TUQUE — Le Conseil des Atikamekws d'Opitciwan a obtenu gain de cause devant la Cour supérieure du Québec, mercredi. Le juge a ordonné la suspension des coupes forestières orchestrées par l'entreprise Rétabec sur le territoire ancestral d'Opitciwan jusqu'au 15 septembre. Les discussions devront reprendre avec le gouvernement du Québec dans un délai de trois semaines.

«C'est un très grand soulagement! Je suis très content pour la famille. On ne demandait que ça, l'arrêt des opérations. Maintenant, il faut que de véritables consultations se fassent», a lancé Christian Awashish, chef du Conseil des Atikamekws d'Opitciwan.

Cette décision fait suite à la demande d'injonction déposée le 21 août dernier par le Conseil d'Opitciwan. Les élus demandaient l'arrêt de l'opération spéciale de récupération de 200 000 m³ de bois lourdement endommagé par des vents violents qui ont sévi dans le secteur à l'automne 2015.

Il s'agit d'une partie du territoire qui représente également la dernière portion de forêt mature du territoire de la famille Weizineau selon les Atikamekws. Le Conseil avait affirmé et dénoncé le fait qu'il n'avait pas été consulté.

«Le juge a considéré que le plus

grand préjudice dans tout ça était subi par la famille parce que ça portait atteinte à notre culture», a noté Christian Awashish peu de temps après sa sortie de l'audience.

La suspension des travaux a été accordée afin que le gouvernement et l'entreprise «mènent de véritables consultations sur l'objectif du plan spécial de coupes forestières tout en assurant une protection des zones d'intérêts de la famille».

Le groupe Rétabec a réagi par voie de communiqué au jugement rendu, mercredi.

Arbec, Bois d'œuvre inc. et Rébec inc. (deux filiales du Groupe Rétabec) ont mentionné qu'ils allaient se conformer à la décision rendue à l'égard de la demande judiciaire déposée par les Atikamekws d'Opitciwan.

Le groupe Rétabec a tenu à insister sur le fait qu'aucun reproche ne lui a été fait dans le jugement. «Il

questionne plutôt la conduite du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) qui devait, selon le tribunal, consulter la Bande avant d'ordonner les opérations forestières conduites par Arbec, Bois d'œuvre inc. et Rébec inc. Les opérations forestières ont cessé suivant la réception du jugement, respectant ainsi l'ordonnance du tribunal».

«Le juge nous a indiqué que s'il y a eu défaut de consultation de la part du ministre, nous pourrions avoir un recours contre le gouvernement pour les pertes encourues», a souligné Réjean Paré, président et chef des opérations.

«Cet arrêt des opérations forestières représente assurément des inconvénients et dommages importants pour nous ainsi que pour les travailleurs forestiers. Notre équipe s'affaire d'abord à revoir son plan annuel de récolte, qui doit être rapidement remanié et ensuite, nous évaluerons le préjudice causé par cet arrêt», a poursuivi M. Paré.

UN JUGEMENT FAVORABLE AUX ATIKAMEKWS

Selon le Conseil des Atikamekws, le juge a mis en lumière dans son jugement plusieurs lacunes quant à la façon de procéder du gouvernement et il a mis l'accent sur les inconvénients subis par les Atikamekws.

«Il (le juge) note dans un premier temps que l'information préalable remise au Conseil d'Opitciwan était insuffisante et n'accordait pas un délai suffisant pour permettre au Conseil d'analyser la demande et de préparer des solutions. Il stipule également que le plan de travail n'avait pas été exposé dans son entièreté, particulièrement quant à la méthode et le contexte de récolte. Il ajoute enfin que la décision avait été prise par le ministère avant même de tenter de consulter et de donner un avis, ce qui est nettement insuffisant. Enfin, le juge a cru bon de souligner que les préjudices à la culture et aux pratiques traditionnelles des Atikamekws étaient supérieurs aux inconvénients de l'entreprise qui doit arrêter les coupes et l'exploitation commerciale de la forêt», a fait savoir le Conseil.

EN BREF

Signal de détresse sur la Mistassibi

Un groupe de sept personnes naviguant sur la rivière Mistassibi a émis un signal de détresse mercredi après-midi. Le signal a été capté par la Gendarmerie royale du Canada et envoyé à la Sûreté du Québec, qui ne savait toujours pas si l'appel était fondé, tard en soirée mercredi. Un hélicoptère s'est rendu sur place et survole les lieux, mais les recherches n'avaient pas encore donné de résultats à 22h. Le groupe serait parti avec un guide et plusieurs canots. Sur le site de Québec raft, qui propose des expéditions en rivières, on décrit la Mistassibi comme une rivière ayant des «vagues et rouleaux légendaires, tels qu'Hawaii 5.0». **KATERINE BELLEY-MURRAY**

Mort d'un cycliste: l'enquête se poursuit

Un agent reconstitutionniste en collision s'est rendu sur les lieux de l'accident qui a coûté la vie au cycliste Serge-Philippe Tremblay, jeudi dernier à Saint-Prime. «Les enquêteurs ont tenté de reconstituer la scène afin de déterminer si le conducteur aurait coupé sa trajectoire pour tourner sur la route. Ils ont réalisé différentes expertises à partir des informations que nous avons reçues. Et nous allons rencontrer d'autres témoins», a informé le porte-parole de la Sûreté du Québec Jean Tremblay. Les enquêteurs ont passé une partie de l'après-midi sur les lieux. Lorsque l'enquête sera complétée, le rapport sera envoyé à la Direction des poursuites criminelles et pénales pour évaluer si des accusations de conduites dangereuses ayant causé la mort pourraient être portées contre le chauffeur de 77 ans de la camionnette.

LOUIS POTVIN

TÉLÉNET
COMMUNICATIONS

AU SERVICE DES ENTREPRISES D'ICI
DEPUIS PLUS DE 20 ANS

SERVICE DE TÉLÉPHONIE HÉBERGÉE

Nous sommes tellement convaincus de la qualité de notre service que nous vous offrons le **premier mois tout à fait gratuitement.***

📍 UNE SOLUTION PRATIQUE ET ÉVOLUTIVE

🌟 UNE FOULE D'OPTIONS INCLUSE

✅ FACILE D'ENTRETIEN ET SÉCURITAIRE



POUR DES SOLUTIONS
SIMPLES ET PERSONNALISÉES,
À LA HAUTEUR
DE VOTRE ENTREPRISE !

CONTACTEZ-NOUS

418-545-7070

telephonieip.ca

*Certaines conditions s'appliquent. Télénet Communications se réserve le droit de modifier ou d'annuler cette promotion à tout moment, sans préavis. Valable jusqu'au 31 août 2017 sur une entente de 36 mois.

ANIMATEUR ET HUMORISTE AU COMEDIHA!

Simon Delisle sur scène parmi les siens



DANIEL CÔTÉ

dcote@lequotidien.com

S'il évoluait au sein d'une équipe de hockey, on pourrait affirmer que Simon Delisle jouera à domicile à compter de jeudi. Pendant

trois jours, en effet, l'humoriste originaire de Chicoutimi participera à des spectacles présentés sur la Zone portuaire dans le cadre du festival ComediHa!, tenu pour la première fois dans la région.

Dès ce soir, ses fans auront deux occasions de le voir. Le jeune homme animera l'événement *Open mic* à compter de 19 h, alors qu'il accueillera de nouveaux venus à qui on accordera cinq

minutes pour divertir le public. Source de grandes joies et de déceptions tout aussi vives, c'est un exercice qui forme le caractère.

« Ça ne semble pas long, cinq minutes, mais quand tu n'as pas l'habitude de faire de la scène, ça peut le devenir. Surtout si les gens ne rient pas, a souligné Simon Delisle mercredi, à la faveur d'une entrevue téléphonique accordée au *Quotidien*. J'ai vécu plusieurs soirées de ce genre à Montréal,

sur le circuit des bars. Des fois, c'est dur. C'est aussi très satisfaisant quand ça se passe bien. »

Il ajoute que ces apparitions devant des spectateurs au comportement imprévisible permettent de séparer les touristes de l'humour de ceux qui ont réellement la vocation. « C'est l'occasion de voir qui va persister, confirme le Chicoutimien. Moi, par exemple, ça m'a pris quatre ans pour être admis à l'École de l'humour. Ma persévérance a fini par rapporter. »

Il s'agira de mon premier spectacle dans la région depuis que je suis venu avec Laurent Paquin l'hiver dernier, à la demande des Clowns thérapeutiques. Je suis toujours content de revenir chez moi. Le public est tellement accueillant », fait observer l'humoriste.

Vendredi et samedi, par ailleurs, Simon Delisle animera le *ComediHa! Club* à 19 h. On le retrouvera également dans le *Show XXX*, une activité tenue à 23 h 30. Lui, Guillaume Pineault et l'animateur Mike Beaudoin auront alors comme mission de préparer le terrain pour Mike Ward, au fil d'interventions qui dureront une quinzaine de minutes (notons que pour assister à ce spectacle, il faudra être âgé de 18 ans).

« Ce n'est pas le genre d'humour que j'ai l'habitude de pratiquer. Je donne beaucoup de spectacles dans les bars, cependant, et j'ai accumulé suffisamment de matériel pour participer au *Show XXX*. Puisque les gens auront un petit verre dans le nez, le contexte sera propice à la détente. On a donc l'intention de se faire du fun en attendant que Mike mette la cerise sur le sundae », énonce le Chicoutimien.

VERSION STAND-UP, VERSION XXX

Toujours ce soir, cette fois à 22 h, Simon Delisle sera en vedette à l'intérieur d'une vitrine baptisée *À 3/4 d'heure du succès*. Destinée à des humoristes qui possèdent un solide bagage, tout en attendant le jour où ils deviendront des vedettes établies, elle l'amènera à faire du stand-up pendant 45 minutes à l'intérieur du chapiteau dressé sur la Zone portuaire.

« Le format est classique en ce sens qu'il n'y a aucun décor, juste moi avec un micro. Je parlerai de différentes choses, du fait que je suis un nouveau papa, entre autres.

Dès le lundi 28 août



leQuotidien
leProgrès
CONCOURS

130 ans
Naviguez vers
l'histoire

À l'occasion du 130^e anniversaire du Progrès du Saguenay, courez la chance de gagner une croisière de rêve à bord du MS Modigliani et naviguez sur trois fleuves mythiques.

Visitez entre autres Mayence, la ville de Gutenberg, inventeur de l'imprimerie à caractères mobiles.

 **Groupe
Voyages Québec**

 **L'AGENCE**
PAR GROUPE VOYAGES QUÉBEC



À compter de ce soir, Simon Delisle aura le bonheur de faire de la scène pendant trois jours, parmi les siens. L'humoriste originaire de Chicoutimi participera à différentes activités dans le cadre du festival ComediHa!, présenté sur la Zone portuaire. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

TROISIÈME ÉDITION DE LA FOUART

La Baie retrouvera ses airs de fête

ANNE-MARIE GRAVEL
amgravel@lequotidien.com

L'art sous toutes ses formes sera à l'honneur au centre-ville de La Baie du 8 au 10 septembre prochain. Pour une troisième année, la FouART animera les rues Victoria et de la Fabrique, ainsi que l'Agora du village portuaire.

La danse, le cirque, la musique et l'art visuel se côtoieront le temps d'une fin de semaine dans le cadre de la FouART. Entre 11 h et 16 h, de nombreuses activités sont prévues dans le cadre du festival d'art urbain qui permet de prolonger les festivités estivales et de repousser l'automne.

Les rues seront animées par plusieurs artistes aux univers variés. Les Fous du Roi, la troupe

de danse Droïd, la saxophoniste Kim Desbiens et la troupe de Gumboot Les branches seront du nombre. Le public pourra aussi entendre la musique innue de Danick et les pièces a cappella de The Rainbows.

Cette année, l'art urbain prend aussi davantage de place avec le concours Art-Sphalte. Des artistes en art visuel créeront des œuvres sur l'asphalte et le public pourra voter pour son coup de cœur.

SPECTACLES GRATUITS

Des spectacles seront également accessibles gratuitement à l'Agora du village portuaire. Jonas & The Massive Attraction, qui propose du « old school rock », se produira le 8 septembre à 20 h.

Le samedi 9 septembre, ce sera

au tour de The LOL Brothers à 13 h. Le spectacle de cirque rock fera voyager le public dans l'histoire de la musique rock'n roll.

En soirée, à 20 h, KISSED rendra hommage au groupe Kiss. La formation proposera une performance où la musique, mais aussi les maquillages, les costumes, les décors et la gestuelle sont fidèles au groupe original.

Dimanche 10 septembre, à 15 h, les acrobates de Made In Kouglistan feront découvrir leur pays d'origine grâce à l'art du cirque.

Quelques spectacles payants figurent également à la programmation de la FouART.

DOUBLE HOMMAGE

Samedi soir, 20 h, un double hommage à Pearl Jam et Nirvana sera présenté au Vieux Théâtre. Deux groupes de la région, Five



Pour une troisième année, la FouArt permettra de célébrer l'art sous toutes ses formes au centre-ville de La Baie du 8 au 10 septembre prochain. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

Against One (hommage à Pearl Jam) et Aneurysm (Hommage à Nirvana) permettront de revivre le mouvement grunge à travers les plus grands succès des artistes à qui ils rendent hommage.

Samedi soir également, à 21 h, Rita Tabbakh, que le public a pu découvrir à *La Voix* ainsi que dans le rôle-titre de *Shérazade*, se fera entendre au Bistro Café Summum.

Le public pourra également profiter de la FouART pour visiter les artisans de la Place du marché et les boutiques du centre-ville. Des camions de cuisine de rue, un bar à guimauves et des jeux d'adresse seront aussi installés dans les rues. L'événement sera également l'occasion de voir les navires Seabourn Quest et Pearl Mist qui feront escale au même moment.

Symposium

Vauvert-sur-le-lac-Saint-Jean



2^e édition | 26 & 27 août 2017



Spectacles gratuits

Plus de 30 artistes travailleront devant public

Samedi 26 août de 9 h 30 à 17 h 30

13 h à 16 h : « Les Porteurs de musique » avec Guylaine Grégoire, violon et Isabelle Harvey, violoncelle

Dimanche 27 août de 9 h 30 à 16 h 30

14 h : Le groupe « Su'l porch » musique Bluegrass-Country-Folk







Mme Diane Martin,
Présidente d'honneur









www.comitedespectacles.com | 488, route de Vauvert |  symposium Vauvert sur le lac Saint-Jean

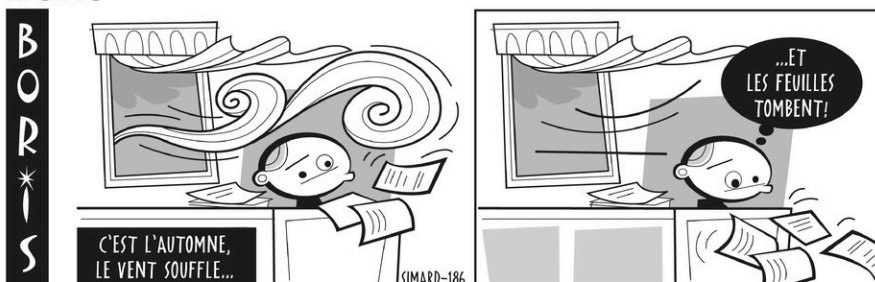
Peanut



Ben



Boris



HOROSCOPE 24 août 2017

Bélier (21 mars au 19 avril): Un appui pourrait s'installer plus facilement avec la Lune « sur les talons » de Jupiter en Balance, en face du Bélier. Mais il y a des gens qui espèrent recevoir vos impressions concernant ce qu'ils ont accompli, et il faudrait éviter d'oublier de leur donner votre son de cloche, surtout si le travail qu'ils ont fait ne vous a pas déçu. Dans ce climat estival, extériorisez-vous davantage...

Bélier (21 mars au 19 avril): Il n'y a plus grande force que celle de savoir humblement admettre ses erreurs et reconnaître ses faiblesses. Vous devriez estimer une personne qui est capable d'une telle honnêteté plutôt que d'essayer de vous en distancer. Inversement, quelqu'un qui semble habité par un orgueil démesuré risque de ne pas être pour vous un partenaire idéal. Sachez y voir clair et lire entre les lignes...

Gémeaux (21 mai au 21 juin): Il n'est jamais trop tard pour bien faire, même si cela implique de faire marche arrière. Laissez votre cœur vous indiquer quel chemin prendre. Une situation délicate pourrait se régler facilement grâce à la diplomatie. Vous serez en mesure de faire entendre raison aux autres si vous exprimez votre point de vue calmement. N'évitez pas quelqu'un qui cherche à obtenir des explications.

Cancer (22 juin au 22 juillet): Étant donné que le cycle Lunaire en Balance s'effectue au carré de votre Signe, il pourrait être tentant d'atermoyer plutôt que de vous occuper d'une affaire immédiatement. Cependant, par la rue « plus tard », on arrive généralement à la place « jamais ». Faites passer le travail d'abord, et vous vous amuserez d'autant plus par la suite. Un imprévu pourrait même vous faciliter la tâche

Lion (23 juillet au 22 août): Tant que Mars visitera votre Signe, vous devriez avoir de l'énergie à revendre, le verbe facile et le mot juste. Étant donné que son influence favorisera une plus grande activité, le moment semblera bien indiqué pour exposer vos projets et prendre la parole devant un groupe d'individus. Préparez-vous à devenir peut-être une plaque tournante en matière de communication...

Vierge (23 août au 22 septembre): On peut se tromper en achetant, mais on ne vend pas en se trompant. Vous gagnerez à réfléchir avant d'effectuer une transaction, notamment en vous assurant qu'il ne s'agit pas d'un achat impulsif. Par contre, si vous êtes en position de vendeur, tout indique que vous trouverez facilement preneur. La conjonction Soleil-Mercure en Vierge pourrait vous proposer un rendez-vous important...

Balance (23 septembre au 23 octobre): Une ou deux journées plus importantes... Voilà comment se résumera pour vous la « rencontre » de la Lune et de Jupiter en Balance. Il se pourrait donc que l'on vous accorde quelque chose d'important, tout en vous le laissant clairement savoir... Il pourrait également s'agir d'un avertissement visant à vous faire comprendre de ne pas tomber dans une certaine exagération

Scorpion (23 octobre au 21 novembre): La conjonction du Soleil et de Mercure en Vierge pourrait contribuer à raviver votre détermination et à accroître votre reconnaissance sociale. Vous pourriez vous attendre à exercer davantage d'influence, tant sur les individus que sur les événements. C'est le temps de prendre une situation en charge et de vous comporter comme un chef de file. C'est une suggestion...

Sagittaire (22 novembre au 21 décembre): Pourquoi vous imposer une obligation? Saturne rétrograde en Sagittaire, et c'est plutôt le temps de vous dégager de toute contrainte superflue. Compte tenu du duo Soleil-Mercure en Vierge, mieux vaudra éviter de faire des promesses qui vous placeraient sous le joug de gens possessifs. Si vous en ressentez encore l'envie plus tard, rien ne vous empêchera de poser ces gestes.

Capricorne (22 décembre au 19 janvier): Le duo Soleil-Mercure en Vierge pourrait agrémenter vos affaires. Vous pourriez actuellement rassembler des gens et unifier un groupe, en faisant en sorte que tout le monde se sente à son aise. Mais avec la Lune en Balance, au carré de votre Signe, évitez de faire attendre quelqu'un. Une proposition formulée aujourd'hui ne sera peut-être pas disponible éternellement...

Verseau (20 janvier au 18 février): Mars se trouve toujours en Lion, face au Verseau, faisant en sorte que l'activité demeurera bien présente. Plus que jamais, le dialogue se fera pierre angulaire de toute union ou association. De plus, les échanges et les entretiens pourraient déboucher sur de nouveaux arrangements durables. Montrez-vous sous votre vrai jour, et exprimez le fond de votre pensée.

Poissons (19 février au 20 mars): S'effectuant juste en face de votre Signe, la conjonction Soleil-Mercure en Vierge vous incitera à envisager des changements sérieux pouvant être mis en application immédiatement. Tout ce qui concerne les chiffres pourrait avoir une importance significative. Restez à l'affût de bonnes occasions et faites confiance à votre intuition pour distinguer celles qui sont réellement avantageuses.

JEUDI À LA TÉLÉ

* La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans Voilà.

24 AOÛT	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30
ICI RC Télé	Kate/M-im-Mim	Village Dany	L'Épicerie	Indice UV			Ricardo	Squelettes	Téléjournal Midi	Les échangistes			DEUX FEMMES D'EXCEPTION (2013) avec Mary J. Blige, Angela Bassett.			Vengeance		Indice UV		
V	Vidéo-clips	Infopublicité	Les Infos/ Les infos	Les Infos/ Les infos	Guerre des clans	Tic Tac Show	Atomes crochus	NCIS: Los Angeles		Flashpoint		CSI: NY / Retour à la mort		SE MÉFIER DES APPARENCES (2016) avec Paul Johansson, Lauren Holly.			Les Simpson	Les Simpson	Guerre des clans	
CJPM	(6h00) Salut Bonjour			LIZ ET DICK (2012) avec Grant Bowler, Lindsay Lohan.			(:15) Tom et Jerry	Looney Tunes	TVA nouvelles		L'appât		Chicago Fire: Caserne 51	Nouvelles /Publicité	Les feux de l'amour	(:25) Top modèles		(:55) TVA nouvelles		
TQc	L.People/ L. People	Frères Kratt	Argonautes	Kaboum	Vic Viking / Robin	Dragons/ Petit Sp.	Subito texto	Les Dalton	Génial! , Mario Jean.		Point doc		Ça vaut le coût	Cuisine futée,	Frères Kratt	Kaboum	Roi Julian!	Argonautes	Dragons: Les rives	Salmi-gondis

24 AOÛT	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
ICI RC Télé	Le Téléjournal	La main à la pâte	Des squelettes	Les pêcheurs / Maximize	Prière de ne pas / Les meilleurs moments			Les échangistes		Le Téléjournal		Indice UV	
V	Atomes crochus	Un souper parfait	L'arbitre		Supergirl / Alliance de la dernière chance		Marvel: S.H.I.E.L.D. / Les six fantastiques		Gotham / Promesses tenues		La guerre des clans	Atomes crochus	Zone Séduction
CJPM	TVA nouvelles	Sucré Salé, Kim Gingras.	MasterChef Junior / Au-dessus de la mêlée		Patrick Groulx - Job: Humoriste Partie 2 de 2		Esprits criminels / Histoires de famille, Tobin Bell.		TVA nouvelles (:35) Sucré Salé, Kim Gingras.		(:05) Comme chez vous		(:35) MAISON HANTÉE (2013) Marlon Wayans.
TQc	La Pat'Patrouille	Cuisine futée,	Génial! / Florence Longpré, Salomé Corbo.		La musique à tout prix		Enquêtes Wallander - Une jeune Suédoise disparaît après s'être perdue sur une route désolée en Afrique du Sud.		Curieux Bégin		Like-moi!		
TV5	(17h50) QuestChamp	Le Journal de France 2	Cinq petits cochons		Racines et ailes - Découverte des trésors d'architecture médiévale de la Savoie lors d'un survol aérien.		Marchés sur terre		Journal/(:20) J.Afrique		(:40) Profilage / Impardonnable		
CANAL D	Planète sous tension / Les tornades de l'Alabama		Défi moto à Phoenix / L'affrontement		Docu-D / Facteurs de risque		La véritable histoire de... / Donnie Brasco		Docu-D / Et si l'Apocalypse...		Parcomètre Blues	Situation d'urgence	
ICI RDI	Le National	RDI économie	24/60		Les grands reportages / Les Québécois de la Loi 101		Le Téléjournal		RDI économie	Le National	Le National	24/60	
RDS	Sports 30	Sports 30	L'avant-match (D)	LCF Football / Blue Bombers de Winnipeg c. Alouettes de Montréal (D)		Après-match (D)		Sports 30	Alouettes express	F1 Magazine			
VIE	La belle gang		Manon, sauve mon sous-sol!	En famille	Vie de tournée / Simple Plan		Famille recherchée		La belle gang		Plus ou moins jaloux	Médium	
SERIES+	Les mystères de Laura / La malade imaginaire		Plan B / Se sauver		Rizzoli & Isles / Hier, aujourd'hui, demain		Graceland / Qui tire les ficelles?		Zoo / Le monde de demain		La Marseillaise	Queen of the South	
Z	BattleBots: Combats de robots		Seuls et tout nus XL		Robot Wars		Maripier!	Rapides et millionnaires	Les hors-la-loi du volant		Remorquage à Lizard Lick	Gang de malades	N'AIE PAS PEUR DU NOIR
HISTORIA	FantomWorks: Mécanos d'exception		FantomWorks / Pontiac GTO 1967 & Mercedes 230SL 1964		Fous des bolides	Fous des bolides	Fous des bolides	Fous des bolides	FantomWorks: Mécanos d'exception		Voitures de rêve	Les moteurs	FantomWorks
ÉVASION	OuiSurf / Cap Vert		Attractions épiques	Attractions épiques	Attractions épiques	Attractions épiques	Attractions épiques	Attractions épiques	Parcs aquatiques	Parcs aquatiques	Vacances de Bruno / Philippines, Marinduque		Vu sur terre / Mer Égée
ICI ARTV	Les Belles Histoires des pays d'en haut / Pater Familias		La boîte à musique	Gala l'ADISQ	Les dieux de la danse		The White Queen (v.f.) / Amoureuse du roi		LE PRIX À PAYER (2010) avec Isabelle Blais, Patrick Labbé, Zach Braff.		(:10) Créer / Entrevues		

affaires

OR
1290,52
6,15
\$US/ONCE

PÉTROLE
52,51
0,95
BARIL US\$

ALUMINIUM
0,95
0,96 %
\$US/LIVRE

EURO
0,6741
-0,0021
€EURO

LE DOLLAR
79,59
0,03
¢US

PRINCIPAUX INDICES

Nom	Fermeture	Variation	Volume
S&P/TSX 60	887,38 \$	4,64 \$	56857326
S&P/TSX 300	15063,16 \$	78,20 \$	129635761
S&P/TSX VENTURE	765,35 \$	1,07 \$	58091284
DOW JONES	21812,09 \$	-87,80 \$	234807991
NASDAQ/USA	6278,41 \$	-19,07 \$	0
NASDAQ/Canada	345,68 \$	0,00 \$	0

TORONTO

Les titres les plus actifs				Les plus fortes hausses					
Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume	Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
LISTED MARKET	H.IR	37,45 \$	0,60 \$	9135000	CONSTELLATION	CSU	708,95 \$	14,20 \$	32068
HORIZONS BETAPRO	HVU	10,81 \$	0,16 \$	4354941	SHOPIFY INC	SHOP	128,59 \$	4,71 \$	492339
REDKNEE SOLUTIONS	RKN.RT	0,05 \$	-0,02 \$	3846282	FAIRFAX FINANCIAL	FFH	606,30 \$	3,98 \$	37987
HB NYMEX CL BULL	HOU	5,84 \$	0,13 \$	3411677	UNITED CORPS LTD	UNC	99,00 \$	1,50 \$	301
TSO 3 INC	TOS	2,34 \$	-0,23 \$	3165153	METHANEX CORP	MX	57,01 \$	1,34 \$	259445
SUNCOR ENERGY INC	SU	39,31 \$	0,27 \$	3159618	CANADIAN IMPERIAL	CM	107,60 \$	1,12 \$	1261872
FIRST QUANTUM	FM	13,99 \$	0,45 \$	2980909	Les plus fortes baisses				
IAMGOLD CORP	IMG	7,49 \$	0,27 \$	2741563	Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
LUNDIN MINING CORP	LUN	9,41 \$	0,12 \$	2677869	ELECTRIC FINANCIAL	ELF	848,00 \$	-2,00 \$	500
ENCANA CORP	ECA	11,62 \$	0,21 \$	2598999	LASSONDE	LAS.A	238,01 \$	-1,89 \$	577
					KINAXIS INC	KXS	69,95 \$	-1,59 \$	109522
					NORTHVIEW	NUVUN	22,35 \$	-1,39 \$	599697
					MORGUARD CORP	MRC	179,00 \$	-1,28 \$	2205
					CANADIAN PACIFIC	CP	189,73 \$	-1,28 \$	374694

NEW YORK

Les titres les plus actifs				Les plus fortes hausses					
Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume	Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
SNAP INC	SNAP	15,09 \$	0,56 \$	65723639	FIRST TRUST ETF	FPEI	20,00 \$	20,00 \$	5261
SPDR S&P 500	SPY	244,56 \$	-0,88 \$	50166281	CROWN CASTLE INTL	CCIPRA	1096,00 \$	7,60 \$	54248
iShares MSCI	EEM	44,53 \$	0,21 \$	48478532	ALEXANDER'S	ALX	417,90 \$	6,00 \$	8279
IPATH S&P 500 VIX	VXX	47,74 \$	0,38 \$	43141175	SIMON PROPERTY	SPG	157,57 \$	4,34 \$	1731190
BANK of AMERICA	BAC	23,76 \$	-0,07 \$	39802583	WHITE MOUNTAINS	WTM	866,80 \$	4,22 \$	14874
FINANCIAL SELECT	XLF	24,74 \$	-0,08 \$	36607709	SHOPIFY INC	SHOP	102,46 \$	3,85 \$	2374293
FORD MOTOR	F	10,71 \$	0,06 \$	35404548	Les plus fortes baisses				
GENERAL ELECTRIC	GE	24,39 \$	-0,21 \$	34530473	Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
CALPINE	CPN	14,74 \$	-0,04 \$	32525855	BERKSHIRE HATHAWAY	BRK.A	270430,00 \$	-530,00 \$	192
PROSHARES ULTRA	UVXY	31,09 \$	0,47 \$	29606610	NVR	NVR	2691,54 \$	-20,34 \$	17765
					CHIPOTLE MEXICAN	CMG	297,09 \$	-8,42 \$	1758052
					STRYKER	SYK	138,36 \$	-7,15 \$	4313112
					BIGLARI HOLDINGS	BH	291,66 \$	-6,87 \$	7619
					LA-Z-BOY	LZB	24,95 \$	-6,30 \$	4309883

NASDAQ

Les titres les plus actifs				Les plus fortes hausses					
Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume	Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
ADVANCED MICRO	AMD	12,48 \$	0,31 \$	44330683	TESLA INC	TSLA	352,77 \$	11,42 \$	4953214
DELTA SYSTEMS	DCTH	0,12 \$	-0,01 \$	36714747	EQUINIX	EQIX	461,80 \$	5,51 \$	561677
POWERSHARES QQQ	QQQ	142,69 \$	-0,51 \$	25676464	PARATEK	PRTK	24,25 \$	5,20 \$	7015549
VELOCITYSHARES	TVIX	16,99 \$	0,20 \$	23311453	NVIDIA	NVDA	165,80 \$	3,25 \$	14477537
CISCO SYSTEMS	CSCO	30,92 \$	-0,35 \$	22436482	INTRA-CELLULAR	ITCI	14,39 \$	3,12 \$	7328490
DEXTERA SURGICAL	DXTR	0,34 \$	0,02 \$	21216257	WEIBO CORP	WB	97,41 \$	3,00 \$	2527188
MICRON TECH	MU	30,45 \$	0,00 \$	21182661	Les plus fortes baisses				
INTEL	INTC	34,66 \$	0,01 \$	19783020	Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
APPLE	AAPL	159,98 \$	0,20 \$	19395624	WPP PLC AMERICAN	WPPGY	90,61 \$	-11,76 \$	596436
VELOCITYSHARES	XIV	81,69 \$	-0,68 \$	18019709	INTUITIVE SURGICAL	ISRG	986,67 \$	-9,93 \$	205906
					AMAZON.COM	AMZN	958,00 \$	-8,90 \$	2665817
					ULTRAGENYX	RARE	51,02 \$	-7,83 \$	1600501
					CHARTER	CHTR	390,33 \$	-6,72 \$	1280580
					APOGEE ENTERPRISES	APOG	41,01 \$	-6,00 \$	2313210

TITRES VEDETTES À TORONTO

Nom	Symbole	Haut	Bas	Fermeture	Variation
Encana Corp.	ECA	11,78 \$	11,35 \$	11,62 \$	0,21 \$
Barrick Gold Corp	ABX	21,38 \$	21,14 \$	21,35 \$	0,18 \$
Alimentation Couche-Tard	ATD.B	60,79 \$	60,13 \$	60,60 \$	-0,60 \$
Bombardier CL A	BBD.A	2,65 \$	2,61 \$	2,64 \$	0,00 \$
Bombardier Inc.	BBD.B	2,62 \$	2,59 \$	2,60 \$	0,00 \$
BCE Inc.	BCE	59,27 \$	58,69 \$	59,08 \$	0,18 \$
Bank of Montreal	BMO	92,94 \$	91,17 \$	92,49 \$	0,86 \$
Bank of Nova Scotia	BNS	77,88 \$	76,75 \$	77,23 \$	0,13 \$
CAE Inc	CAE	20,49 \$	20,20 \$	20,23 \$	-0,21 \$
Cascades Inc.	CAS	14,62 \$	14,21 \$	14,37 \$	-0,23 \$
Cogeco Cable Inc.	CCA	90,96 \$	90,55 \$	90,73 \$	-0,10 \$
Canfor	CFP	21,49 \$	20,87 \$	21,29 \$	0,33 \$
CIBC	CM	108,06 \$	106,31 \$	107,60 \$	1,12 \$
Canadian Natural Res.	CNQ	38,93 \$	38,02 \$	38,72 \$	0,55 \$
CN Railway Company	CNR	100,47 \$	99,78 \$	99,81 \$	-0,72 \$
Canadian Pacific Railway	CP	190,94 \$	189,73 \$	189,73 \$	-1,28 \$
Canadian Western Bank	CWB	28,80 \$	28,13 \$	28,65 \$	0,36 \$
Domtar	UFS	49,54 \$	49,02 \$	49,23 \$	0,03 \$
Emera	EMA	47,85 \$	47,20 \$	47,82 \$	0,50 \$
Enerplus	ERF	11,19 \$	10,79 \$	11,16 \$	0,32 \$
CGI Group Inc.	GIB.A	63,22 \$	62,40 \$	62,59 \$	0,02 \$
Transcontinental Inc.	TCL.A	24,34 \$	23,92 \$	24,23 \$	0,09 \$
Great-West Lifeco	GWG	34,98 \$	34,65 \$	34,69 \$	-0,18 \$
Industrial Alliance	IAG	53,70 \$	53,18 \$	53,52 \$	-0,30 \$
Societe financiere IGM	IGM	41,42 \$	40,95 \$	41,42 \$	0,23 \$
Imperial Oil	IMO	36,46 \$	35,49 \$	36,29 \$	0,31 \$
Quebecor Inc	QBR.B	48,02 \$	47,61 \$	47,80 \$	-0,26 \$
Loblaws Cos.	L	68,25 \$	67,58 \$	67,92 \$	0,03 \$
Laurentian Bank	LB	54,03 \$	53,42 \$	53,93 \$	0,52 \$
Maple Leaf Foods Inc.	MFI	35,01 \$	34,71 \$	34,89 \$	-0,18 \$
Magna International	MG	59,60 \$	58,86 \$	59,41 \$	0,05 \$
Metro Inc.	MRU	42,37 \$	42,03 \$	42,09 \$	-0,31 \$
National Bank	NA	56,40 \$	55,26 \$	55,85 \$	0,20 \$
Pro-AMS Trust	GSB.UN	7,82 \$	7,82 \$	7,82 \$	0,00 \$
Precision Drilling Corp.	PD	3,36 \$	3,22 \$	3,34 \$	0,08 \$
Jean Coutu Group	PJC.A	21,95 \$	21,77 \$	21,91 \$	0,12 \$
Potash Corp	POT	21,70 \$	21,49 \$	21,59 \$	0,00 \$
Power Corp.	POW	30,88 \$	30,55 \$	30,69 \$	0,02 \$
Power Financial	PWF	33,92 \$	33,72 \$	33,78 \$	-0,04 \$
Quebecor Inc.	QBR.B	48,02 \$	47,61 \$	47,80 \$	-0,26 \$
Rogers Comm. Inc.	RCI.B	64,97 \$	63,95 \$	64,90 \$	0,61 \$
Royal Bank	RY	93,63 \$	92,04 \$	93,01 \$	1,00 \$
Saputo Inc.	SAP	43,33 \$	42,92 \$	42,96 \$	-0,28 \$
Shaw Communications	SJR.B	27,70 \$	27,54 \$	27,58 \$	-0,02 \$
Sun Life financial	SLF	48,27 \$	47,71 \$	47,91 \$	-0,07 \$
SNC-Lavalin	SNC	52,49 \$	51,80 \$	52,30 \$	0,25 \$
Superior Propane Corp	SPB	11,42 \$	11,21 \$	11,37 \$	0,13 \$
Suncor Energy Inc.	SU	39,52 \$	38,76 \$	39,31 \$	0,27 \$
Telus Corporation	T	44,77 \$	44,40 \$	44,68 \$	0,16 \$
Transalta Corporation	TA	7,85 \$	7,66 \$	7,83 \$	0,15 \$
Tembec	TMB	4,60 \$	4,55 \$	4,56 \$	-0,03 \$
TD Bank	TD	64,97 \$	64,10 \$	64,51 \$	0,23 \$
Transcanada Pipe	TRP	63,49 \$	62,36 \$	63,31 \$	0,70 \$
Torstar Corp.	TS.B	1,35 \$	1,34 \$	1,34 \$	0,03 \$
Weston George Ltd	WN	109,70 \$	108,27 \$	109,63 \$	0,99 \$

MENACE DE TRUMP SUR L'ALÉNA

Pas une surprise pour le Canada et le Mexique

Presse canadienne

OTTAWA - La ministre canadienne des Affaires étrangères, Chrystia Freeland, avait prévenu la semaine dernière que la renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) serait ponctuée de « quelques moments dramatiques », et Donald Trump n'a pas tardé à lui donner raison.

Le gouvernement canadien a voulu se montrer rassurant, au lendemain d'une première déclaration fracassante du président des États-Unis, qui a lâché devant ses partisans réunis à Phoenix, en Arizona, qu'il finirait « probablement » par résilier l'ALÉNA « à un certain moment ».

De passage à Montréal, mercredi, le premier ministre Justin Trudeau a cherché à minimiser la portée de l'esclandre du locataire de la Maison-Blanche et plaidé que le Canada continuerait à « négocier de bonne foi » afin de moderniser le traité commercial vieux de 23 ans.

« Il n'y a rien qui va nous distraire de cette approche sérieuse et positive que nous prenons dans ces négociations », a-t-il offert en conférence de presse, rappelant qu'il avait lui-même eu avec Donald Trump des conversations où ce dernier avait menacé de torpiller l'accord.

ÉTONNEMENT SANS SURPRISE

Cette première menace proférée par le président américain moins d'une semaine après le début de la renégociation du traité commercial n'a pas étonné, mais la rapidité avec laquelle il a tiré sur la gâchette a tout de même un peu surpris, a admis mercredi une source gouvernementale.

Cette même source à Ottawa a spécifié qu'il fallait garder en tête que Donald Trump s'exprimait devant une foule partisane, et que son vice-président, Mike Pence, a affirmé que l'accord modernisé entre les États-Unis, le Canada et le Mexique en serait un « gagnant-gagnant ».

Le porte-parole de la ministre, Adam Austen, a pour sa part indiqué mercredi qu'Ottawa continuerait à travailler avec ses partenaires « à tous les niveaux aux États-Unis pour promouvoir le commerce canado-américain, qui appuie des millions d'emplois à travers le continent ».

Il a rappelé dans une déclaration écrite que « les emplois de millions d'Américains dépendent directement des exportations au Canada » et que le Canada est le « premier client de la majorité des États américains », et « l'un des trois premiers clients de quarante-huit États ».

CHRISTINE ST-PIERRE RELATIVISE

À Québec, la ministre des Relations internationales, Christine St-Pierre, a souligné que Donald Trump était loin d'être le seul joueur dans cette aventure. « Il y a ce que M. Trump déclare et il y a bien sûr les gens qui sont à la table de négociation », a-t-elle lancé en mêlée de presse.

« Le président Trump, évidemment, régulièrement, c'est un peu difficile à suivre. Mais en même temps, nous croyons beaucoup à la négociation. C'est la négociation qui va parler », a-t-elle dit à l'issue d'une rencontre avec l'ambassadeur du Mexique au Canada, Dionisio Perez-Jacome Friscione.

Le chef de mission de Mexico a envoyé essentiellement le même message. « Laissez-moi dire que ça ne représente pas une surprise pour nous, et nous sommes préparés à faire face à ce genre de situation », a-t-il dit en mêlée de presse à Québec.

« Ces déclarations surviennent dans un contexte où le processus de négociation est en cours. Le Mexique restera à la table des négociations avec une position ferme, avec sérénité, et avec la volonté de défendre ses intérêts nationaux en tout temps », a enchaîné l'ambassadeur.

PREMIÈRE RONDE

La première ronde de renégociation de l'ALÉNA s'est conclue dimanche dernier à Washington. Les négociateurs se reverront à Mexico pour la seconde ronde, du 1er au 5 septembre, puis à Ottawa pour la troisième ronde, qui doit se tenir à la fin du mois de septembre.

Les autorités américaines et mexicaines ont fait état de leur intention de conclure les négociations au plus tard en janvier 2018. Le Canada « attend de voir si ça serait possible », mais est « content d'essayer » d'atteindre l'objectif, selon une source au gouvernement Trudeau.

Petites Annonces



418 549-4444

Ligne sans frais 1 800 866-3658

Heures d'affaires:

Du lundi au vendredi

Sur place: 8 h 30 à 16 h 30

Par téléphone: 8 h à 17 h 30

1051, boulevard Talbot, Chicoutimi • Courriel: classees@lequotidien.com

IMMOBILIER VENTE

6644 Propriétés à vendre

SHIPSHAW 1530 rue Delisle, bungalow rénové, moderne, verrière, très grand terrain, patio, 3 ch. (poss. 4), libre 30 septembre, Tél.: 418-690-6659.

6663 Propriétés à revenus

ST-PAUL, Chicoutimi, comprend 4 logements, revenu annuel : 25,080\$, tous loués et rénovés, 229 000\$ 418 718-9422.

6686 Commerces et bâtisses commerciales à vendre

RESTAURANT L'ORPHÉE fond de commerce à vendre, 986 rue La Baie, acheteur sérieux seulement. 418 540-2536.

6687 Terrains, terres et fermes à vendre

RUE des roitelets et des faucons, pour auto-construire, terrains (4) idéal pour jumelés, 95,000\$ chacun. 418-815-3383.

IMMOBILIER LOCATION

6737 Logements à louer

3 1/2
1 MOIS GRATUIT
Chauffé, éclairé
Jonquière:
rue de la Loire
Chicoutimi:
rue des Champs-Élysées
Tél.: 418-612-6354

6737 Logements à louer

3 1/2, 4 1/2, 5 1/2
1 MOIS GRATUIT
Chicoutimi-Nord et Chicoutimi
Disponibles immédiatement
Rénovés
Céramique et bois flottant
Tél.: 418-820-5179

3623 RACINE, Kanogami, 3 1/2, ch., écl., lav./séc. fournies, 450\$. Libre. 418 815-6182

390 RUE Lemieux, 2e étage, 4 1/2, 1er sept., 570\$, pas ch., ni écl., 418-540-9683.

3 1/2, CHAUFFÉ, écl., 400\$, pas d'animaux, non-fum., 418-693-9205

3 1/2 et 4 1/2, Arvida, 2372 Mathias, non ch., non écl., eau chaude fournie, (3 1/2) 425\$, (4 1/2) 525\$, libre imm., petit chien accepté. 418 699-0105.

3 1/2, SEMI-meublé, ch/écl., voisin de l'Université, libre immédiatement, 418-955-6538.

4 1/2+3 1/2+5 1/2 CONDOS de luxe, Chicoutimi. Prix très réduit, isolation supérieure, Jean-Guy Simard : 418 540-1234.

4 1/2 Chicoutimi, 1641 DES Grands Ducs, libre 1^{er} août, 665\$, non ch., non écl., près des centres commerciaux, 418 678-2960.

4 1/2 GRAND 2262 rue St-Charles, style condo, construction 2014, près des services, 2 stats et casier d'entreposage int., libre imm. 750\$/mois 418 944-9718

4 1/2 PIÈCES, non-fumeur, personnes autonomes 50 ans et +, situé derrière Place du Royaume près de tous les services. Place de choix pour personnes pré-retraité(e)s ou retraité(e)s. 560\$/mois - facture d'électricité moyenne 75\$/mois. Si intéressé, Gaétane 418 590-8107 ou Lise 418 549 3619.

4 1/2, SITUÉ au 3833 rue St-Félix, coin St-Hubert, remise ext, non ch. non écl., près des services, près du Cégep de Jonquière, repeint à neuf, 418 590-2345/542-9793.

5 1/2, DEMI S/SOL, rue de Bretagne, Jonquière, près du cégep, 610\$, pas ch., ni écl., cours privée, 418-818-1314

6737 Logements à louer

ALEXIS (Place) JONQUIÈRE
Rues Nadeau et Truchon
promotion
3 1/2 à partir de 500\$/mois
5 1/2, à partir de 700\$/mois
rénovés, chauffés, éclairés,
porte patio
Près de Canadian Tire,
CFP et du CÉGEP.
Tél.: 1-581-500-0303
(sans frais)

ARVIDA
CHAUFFÉS, ÉCLAIRÉS
2 1/2 à 5 1/2, 455\$ à 599\$
Rénovés, 1 mois gratuit,
près du Faubourg Sagamie

PROMOTION
CARTES-CADEAUX OFFERTES
418-548-3773
ou
418-512-3565

BAGOTVILLE 2 1/2, grand, 1843 Grande-Anse, très propre, meublé, chauffé, éclairé, 350\$/mois, libre immédiatement. Tél. 418-481-1087, 418-817-5581.

CHICOUTIMI, 1 mois gratuit, 4 1/2 fraîchement repeint, libre imm., non ch. non écl. 450\$, 418 543-5630 ou 418 820-5037.

CHICOUTIMI, 2 logements 4 1/2, rez-de-ch. et étage, 40-42 Université, modernes, bien situés, animal accepté, 418-540-8639.

CHICOUTIMI 3 1/2 - 4 1/2, rue Bégin et ch. de la Réserve, ch./écl. Tél. : 418 503-1110.

CHICOUTIMI 3 1/2, rez-de-ch., rénové, rue paisible, 425\$, chauffé. Tél.: 418-543-0812.

CHICOUTIMI 3 1/2 semi meublé, 425\$, 392 Côte Fortin, grand balcon, 418 549-3233,

CHICOUTIMI, 4 1/2, 450\$, frais peinturé et rénové, près services, libre. 1 418 834-6144.

6737 Logements à louer

CHICOUTIMI 4 1/2, moderne, chauffé, éclairé, bord de l'eau, idéal personne seule, 1109, boul. Saguenay Est (Place Peter McCleod. Tél.: 418-696-0256, 418-820-5862.

CHICOUTIMI 4 1/2, 5 1/2, Place des Écorceurs, non chauffés, non éclairés, eau chaude fournie, entrée lave-vaisselle, concierge sur place. Tél.: 418-818-0292, 418-549-7923.

CHICOUTIMI 4 1/2 à partir de 500\$, plusieurs secteurs, immeuble Belvedere, 418 549-3233

CHICOUTIMI 4 1/2, Riv.-du-Moulin, frais peint, 560\$, non-ch., non-écl. Tél.: 418-550-5187.

CHICOUTIMI 5 1/2 à partir de 600\$, rez-de ch., plusieurs secteurs, 418 549-3233.

CHICOUTIMI 5 1/2 grand, 2e étage, patio, 1075\$/mois, chauffé, éclairé. 418-540-4815.

CHICOUTIMI 6 1/2 près du Cégep centre-ville, à partir de 700\$. 418 549-3233

CHICOUTIMI, grand, à voir, 3 1/2 rénové, résidence privée, autobus, 400\$, 418 549-5391.

CHICOUTIMI NORD, 1280 Vimy, duplex grand 5 1/2, très propre, 1er oct. ou avant, 625\$, non ch., ni écl., pas d'animaux, 418-815-0062

CHICOUTIMI-NORD, 3 1/2, semi-meublé, rénové, 2 stats., grand patio, grand terrain, remise, non ch., non écl., 425\$, 418-612-0740

CHICOUTIMI-NORD 4.1/2 (deux), 188 Mgr.-Martel et 156 rue D'Orléans, 520\$ nc./ne, libres. Tél.: 418-815-3600, 418-673-3600.

CHICOUTIMI NORD, grand 3 1/2, ch., écl., près des services, idéal pour personne seule, libre imm., 418 543-3570, 418 590-1443

JONQUIERE
2306 Truchon, 4 1/2, 2e étage, rénové, entrée contrôlée, 585\$, chauffé, éclairé. Tél.: 418 542-3715, 418 612-6354.

JONQUIERE-2 mois gratuits, 4 1/2, 2e étage, 375\$, remise, libre, 418-547-6469

JONQUIERE 3 1/2, St-Georges, grand, 450\$, ch., écl., eau ch. fournie. Tél.: 418-376-6131.

JONQUIERE 4 1/2, 3792 St-Daniel, 450\$ déneigé, remise. Tél.: 418-591-0401.

JONQUIÈRE
4 1/2 (2248 St-Jérôme, secteur hôpital, tout inclus, 1812 Ste-Famille, Kénogami), rénovés. Tél.: 418-612-6354.

JONQUIÈRE, 4 1/2 À LOUER, 3^e étage, rue St-Hubert, 375\$ non ch./écl. ou 450\$ ch./écl., 418 547-2035.

JONQUIÈRE 4 1/2, RUE ST-JÉRÔME,
rénové, ch., 2 stat., 475\$, 418 818-3624.

6737 Logements à louer

JONQUIERE 4 1/2, haut de maison, près du cégep, semi-meublé (tous les appareils ménagers incl. clim.), terrasse 24x26, non-fumeur, pas d'animaux, conviendrait bien pour personnes tranquilles, 600\$ non ch. ni écl. eau chaude fournie, libre 418 547-2149

JONQUIÈRE, 4 1/2, rénové, 2e étage, escalier intérieur, centre-ville, remise de \$500 à la signature du bail, 1 mois gratuit. 675\$, pas d'animaux. 418 547-4668.

KÉNOGAMIE, 3 1/2, non ch./écl. propre et rénové, libre, 375\$. 418 548-8643.

LA BAIE, 4 1/2, 1er plancher, près des services, libre, 418 544-5258, 418-591-3175.

LA BAIE, 4 1/2 meublé, non ch. non écl., idéal personne seule ou retraitée. 425\$/mois 418 818-1774.

6759 Condos à louer

GRAND CONDO 4 1/2 à Chicoutimi, piscine int., air clim., ch./écl., asc., près du Provigo et Place du Royaume, 900\$ 418 818-8598.

6761 Chambres à louer

Arrière Place du Royaume, autobus, buanderie, Internet, non-fumeur, 418 549-3621

CHICOUTIMI près université, hôpital, Multi-hexa, câble, buanderie, stat., Internet, non-fumeur(euse), libre. Tél.: 418-550-2582.

SERVICES ET EXPERTS

6787 Argent à prêter

PRÊTS DE 500\$
sans enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
1-866-482-0454

6788 Services professionnels et divers

À BAS PRIX, Tech SM Construction Inc., rénovation int. et ext., cuisine, salle de bain, estimation gratuite : RDQ 55889489, 418 612-8216.

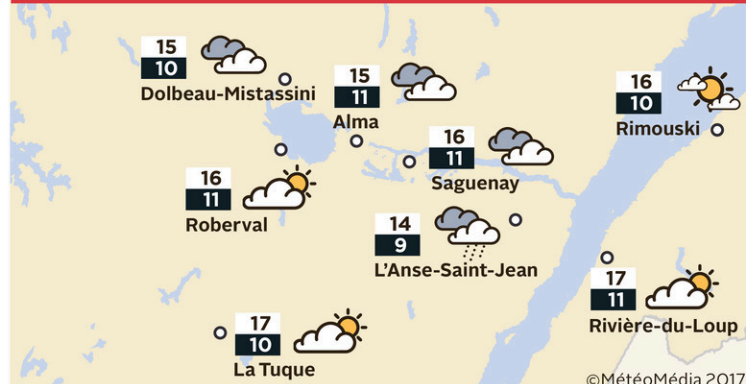
6791 Entretien et travaux domestiques

J'OFFRE mes services pour entretien ménager, 418-412-1947

6795 Réparation, rénovation et construction

JET DE SABLE spécialisé, peinture et soudure industrielle. 418 928-9756, 321-9755

COUP D'ŒIL MÉTÉO



Demain Max. 15 Min. 10 Nuageux avec averses Précipitations : 60 % Vents légers	Samedi Max. 17 Min. 9 Ensoleillé avec passages nuageux Précipitations : 20 % Vents légers
Dimanche Max. 20 Min. 9 Généralement ensoleillé Précipitations : 10 % Vents légers	Lundi Max. 22 Min. 13 Ensoleillé avec passages nuageux Précipitations : 20 % Vents légers

AU QUÉBEC

Baie-Comeau	Variable	16	11
Chibougamau	Averses	11	7
Gaspé	Beau	21	10
Gatineau	Variable	20	10
Îles-de-la-Mad.	Beau	22	17
Maniwaki	Variable	17	9
Montréal	Beau	20	12
Mont-Tremblant	Variable	18	9
Québec	Variable	19	11
Rimouski	Beau	16	10
Sept-Îles	Variable	15	11
Sherbrooke	Variable	19	11
Tadoussac	Variable	16	10
Thetford Mines	Variable	18	9
Trois-Rivières	Beau	19	11
Val-d'Or	Variable	15	7

LE SOLEIL

5h50 19h40
Durée du jour : 13h50

LA LUNE

Lever: 9h00 Coucher: 21h18

29 août 6 sept. 13 sept. 20 sept.

LES MARÉES

	La Baie		Chicoutimi	
Heure	Hauteur	Heure	Hauteur	
5h20	5,7	0h27	0,3	
11h37	0,2	5h26	5	
17h41	5,3	12h59	0,2	
23h51	0,2	17h47	4,6	

LE VENT

Vents Ouest à 20 km/h

Météo Média

Téléchargez MétéoÉclair sur votre téléphone intelligent.

6796 Toitures

À BAS PRIX
Toitures de bardeau
soumission gratuite, travail garanti
RBQ 8318-8086-35. Tél.: 581-490-8085

TOIT-DURE: experts en toiture de bardeaux, meilleur prix. Licence R.B.Q. 5722-4081-01. Soumission gratuite. Tél.:418-590-4309.

6797 Paysagement et services extérieurs

Cèdres à haies du Sag., coupe haies, arbutus. Règle problèmes cèdres. 418-944-3107.

**SERVICES PERSONNELS****6819 Messages personnels**

581 306-5065

Messagevelours@hotmail.com
Sérieux, discret et propre.

À AJOUTER à votre agenda, jolie petite femme offre un doux moment. 418 590-8443.

À CHICOUTIMI, belle femme, grassette, chaleureuse, douce, sensuelle, reçoit en toute confidentialité. Se déplace. 418-820-9653.

ADORABLE jolie rouquine reçoit de jour et se déplace 24 h, 418 412-6205.

A FLEUR de peau, Eric et Billy.
Tél.:418 550-0632

ALEX, rencontres discrètes, H. ou F., engagés ou non et couple. Tél.:418-719-4840.

ALLO!! Besoin de relaxer? Appelle jolie petite Tina. Tél.:581-490-6500.

ALYSON, adorable, 25 ans, vous reçoit seule ou duo. Se déplace partout. Tél.581-234-7423.

AMAZING 24 ans

Beauté blonde, courbes parfaites,
jolie buste voluptueux,
vous reçoit pour massage érotique,
Lac-St-Jean, 581 230-6062

Belle femme, reçoit et se déplace de 9h à 21h. Tél.:418-306-8847.

Belle jeune femme vingtaine, se déplace seulement également au Lac. 418-812-0896.

BELLE madame, Patty pour vous messieurs. Satisfaction garantie duo 418-944-8171.

BIANCÉ, 25 ans, jolie perle noire légèrement grassette, belles fesses bombées, reçoit et se déplace. 514-865-8348

BIENVENUE dans le confort de la jolie Julie des 8 h Tél.:418 376-1274.

BON massage pour messieurs, Yvan reçoit, discrétion. Bienvenue 50+. 418-815-2074.

CAROLLE, massage, rasage, mardi au samedi inclus. 418 690-3142.

EN douceur, grand homme, Brad, avec grand plaisir. Tél.:581-490-7183.

JEUNE fille dans la trentaine, reçoit. Tél.:418-690-6379.

JOLIE SEXY SENSUELLE, aussi disp. soirs et fin de sem., Chloé ♥ 418 719-1919

L'ART d'éveiller les sens dans la sensualité. Tél.:418-973-4839.

POUR les hommes, c'est le temps de vous offrir un petit caprice. Je vous offre un massage de détente en douceur. Je peux vous recevoir. Pierre. Tél.:418-944-2568.

Splendides Séphora et Alia reçoivent et se déplacent. Tél.:581-490-1994.

TRÈS très jolie, reçoit et se déplace
Tél. : 418 820-9122.

Zoé! 38 ans, sexy, jolie et voluptueuse, 167 lb je reçois et me déplace partout.418-550-1673

**EMPLOIS****6834 Offres d'emploi**

AVANT 30 AOÛT cherche 19 personnes désirent perdre 9 à 29 lb d'ici 30 jours, sans les reprendre.(Réglementé, formulé par médecins) www.regimesplus.net 819-548-5752

BILLARD CENTRE-VILLE cherche BARMAN(AID) avec ou sans exp., 25h à 35h/sem., Chantal 418-693-1676

BOUCHER (h.f.), avec exp. pour la période de la chasse. Marc-André, 418-590-2517.

6834 Offres d'emploi**CAMELOTS RECHERCHÉS**

pour distribuer
★ Le Quotidien ★

À DOLBEAU ET
MISTASSINI

Contactez Serge Paradis
418-679-6871

CHAUFFEUR classe 1 recherché(e) pour faire du remplacement sur base régulière Québec et Toronto, sur appel, «Dry Box» 2 à 3 ans d'exp. Bonne condition de travail., doit demeurer près de Chicoutimi ou Jonquièrre, 418 540-2666.

CONCIERGE, 15 à 20h/sem., de nuit, salaire à discuter, secteur La Baie 418-540-2536.

HOMME/FEMME recherché(e)
avec voiture pour livraison à domicile
au Saguenay, 418 540-3553

HÔTEL/MÔTEL RESTO CORONET

401 Route 172 Nord, Sacré-Coeur
Recherche cuisinier(ère) et serveur(se)
Travail à l'année ou saisonnier, temps plein ou partiel. Salaire et conditions à discuter.
Possibilité d'hébergement et logement.
Faire parvenir votre CV :
admin@hmcronet.com ou par
télécopieur : 418 236-4747
demandez Christian au 418 514-9444.

ATTENTION!!

RECHERCHE CAMELOT
avec voiture

Distribution très facile

Le Quotidien

à Chicoutimi
Secteurs: Place du Royaume,
Parc urbain

★ BIENVENUE ADOLESCENTS ET
ADULTES ★

Contactez Réjean Lévesque
418-543-9303

Disponible immédiatement

ATTENTION!!

RECHERCHE CAMELOT
avec voiture

pour distribuer

Le Quotidien

À ST-FÉLIX-D'OTIS

★ BIENVENUE AUX ADULTES ★

Contactez Denis Fortin
418-544-8394

ATTENTION!!

RECHERCHE CAMELOT
avec voiture

pour distribuer

Le Quotidien

Secteur Rivière-du-Moulin

★ BIENVENUE AUX ADULTES ★

Contactez Denis Fortin
418-544-8394

6834 Offres d'emploi

RECHERCHE CAMELOTS
âgé(e)s entre 12 et 15 ans
(pour livraison à pied)

Secteur St-Bruno

pour distribuer
★ Le Quotidien ★
★ Progrès Week-End ★
(inclus le samedi)

6 jours/semaine
Salaire très substantiel



Contactez Serge Gosselin
418-256-1164, 418-618-4098
sergegosselin2012@hotmail.com

RECHERCHE CAMELOTS
(avec ou sans voiture)

pour distribuer
★ Le Quotidien ★
★ Progrès Week-End ★
(inclus le samedi)

6 jours/semaine

Salaire très substantiel

Choix d'un secteur parmi
les suivants:

Hébertville - Larouche
Métabetchouan
Chambord - Lac-Bouchette
Roberval
Saint-Bruno - Saint-Prime
et Mashteuatsh

Bienvenue à tous et
aux retraité(e)s
de 60 ans et plus!



Contactez Serge Gosselin
418-256-1164, 418-618-4098
sergegosselin2012@hotmail.com

RECHERCHE homme (h/f) avec exp. pour installation de garage de toile, de oct. à fin nov., 40h/sem., Linda : 418-549-6648

**VÉHICULES****6851 Automobiles****ACHAT ET VENTE DE**

PNEUS neufs et usagés, de toutes grandeurs, prix compétitifs. Garage René Girard. Tél.:418-548-3306.

BYE BYE BAZOU 100\$ à 1,000\$ pour votre vieux véhicule (camion, voiture). Tél.:418-695-1888 lundi au vendredi, 7h à 12h, 13h à 17h, samedi 7h à 12h.

6852 Camions, utilitaires et fourgonnettes

BOITE de camion Regency 10 roues, pour gravel ou asphalte, parfaite condition, 7,000\$, Tél.:418-236-4402, 418-514-4402

6856 Véhicules demandés

1000\$ ET MOINS

ACHETONS autos et camions pour pièces. Payons comptant. Permis SAAQ. Gilbert Autos inc. Tél.:418-543-8361.

6857 Motorisés et roulottes

ROULOTTE 2007 de voyage, 21 pi, équipement complet, très bonne condition, légère, 8500\$ nég., 418 547-6469

**MARCHANDISES****6873 Divers à vendre**

ATTENTION ATTENTION

Gravier concassé, sable, 16 tonnes, 105\$ à Jonquièrre, 115\$ Chicoutimi. Terre engrais-sée, 200\$. 418 817-3630

GRATTE EXTENSIVE 7-12 PIEDS très propre 3,000\$ allait sur un tracteur John Deere de série 6000 : 418 542-8101, 418-812-6110

6882 Meubles et électroménagers

LAV./SÉC., lav./vaiss. poêle, réfrig., congélateur, poêle 24 po., frigidaire 24 po, mini-lav. et sècheuse 110, 418 545-9361

6883 Bois, appareils de chauffage et climatiseurs

BOULEAU À VENDRE

85\$ la corde, bois mélangés, 50\$ 418-690-7069.

BOULEAU, MERISIER, ÉRABLE : 95\$. TREMBLE: 60\$. Livré. PRO-FORÊT. Réservation : 418 673-3161/590-0365.

MERISIER 120\$ la corde, bois de camping, 70\$ la corde livrée, minimum 4 cordes. 418-540-2364.

**LES PETITES ANNONCES**

418 549-4444

leQuotidien
leProgrès



• VÉHICULES
• HABITATIONS
• LOGEMENTS

**CARRIÈRES/
FORMATION/
AVIS/APPEL
D'OFFRES****Appel d'offres 2017-338
DÉNEIGEMENT ET BALAYAGE
- DIVERS QUARTIERS /
Arrondissement de Jonquièrre**

La Ville de Saguenay demande des soumissions pour : le déneigement et le balayage dans divers quartiers de l'arrondissement de Jonquièrre.

Ceux qui le désirent peuvent se procurer les documents d'appel d'offres sur le système électronique d'appel d'offres SÉAO à l'adresse www.seao.ca ou au numéro sans frais 1 866 669-7326 (numéro d'avis 1099497), et ce, en conformité des dispositions de l'article 573, de la *Loi sur les cités et villes*.

Afin de garantir l'exécution de la soumission et du contrat, cette soumission doit être accompagnée d'une garantie de soumission, représentant au moins dix pour cent (10 %) du montant total avant taxes de la soumission, et ce, selon les exigences du devis d'appel d'offres.

Les soumissions doivent être reçues le 11 septembre 2017 au plus tard à 14 h au secrétariat de la division de l'approvisionnement de la Ville de Saguenay, 3501, rue du Roi-Georges, Jonquièrre (Québec) G7X 1V6 (tél. : 418 698-3055 / téléc. : 418 546 2114) et seront ouvertes à 14 h le même jour en présence des soumissionnaires intéressés.

La Ville de Saguenay ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et n'encourra aucune obligation quelconque envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Saguenay, ce vingt-quatrième jour du mois d'août deux mille dix-sept.

L'assistante trésorière comptabilité et approvisionnement

Service des finances -
division de l'approvisionnement
CAROLINE BOULIANNE, CPA, CA

5222623



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE DUBUC
MUNICIPALITÉ DE
SAINT-DAVID-DE-FALARDEAU

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par le soussigné, M. Daniel Hudon, secrétaire-trésorier et directeur général de la susdite municipalité, que conformément aux dispositions du règlement #242 de la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau concernant les dérogations mineures adopté selon les dispositions des articles 145.1 et 145.8 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, **le conseil de la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau adoptera à l'occasion de la séance spéciale du lundi 18 septembre 2017, 19 h, à la salle du conseil de la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau, une résolution relative à une dérogation mineure sollicitée par Construction JFC, concernant une propriété située au 106 et 108, rue de Méribel.**

La réglementation municipale actuellement en vigueur dans le présent cas prévoit un angle maximal de 10° de la façade du bâtiment principal par rapport à l'axe de la rue.

La présente demande consiste à autoriser la construction d'un bâtiment principal jumelé dont la façade aurait un angle de 17° par rapport à l'axe de la rue.

Les personnes intéressées par la présente demande peuvent soumettre leurs commentaires avant et/ou lors de la séance spéciale du lundi 18 septembre 2017, 19 h prévue à cet effet.

Donné à Saint-David-de-Falardeau, ce 23^e jour du mois d'août deux mille dix-sept.

Daniel Hudon, secrétaire-trésorier et directeur général

AVIS DE DÉCÈS

BERGERON (Mme Jocelyne)



Le 22 août 2017, est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de La Baie, à l'âge de 74 ans, Mme Jocelyne Bergeron, épouse de feu M. Richard Janelle, demeurant à La Baie. Elle était la fille de feu dame Annette Ouellet et de feu M. Roland Bergeron. La famille accueillera parents et amis en présence des cendres le samedi 26 août 2017 à compter de 11 h à la

**Coopérative funéraire du Fjord
1091, avenue Mathieu (coin 2e Rue)
La Baie**

Une célébration de la Parole aura lieu ce même samedi à 15 h à la Coopérative funéraire du Fjord. Il laisse dans le deuil ses enfants: Éric (Francine), Catherine (Frédéric) et Claudia (Patrice); ses petits-enfants: Nicolas, Antony et Elyanne; ses frères et sœurs: André (feu Louisette), Louis (Pâquerette), Rolande, Armande (Guy), Lisette (feu Norbert, Jean-Claude), Nicole, Lili (Raynald); ses beaux-frères et belles-sœurs: feu Claude, feu Roland (feu Paulette), feu Gilles (feu Georgette), Rémi (Roxanne), feu Yolande, feu Candide (feu Guy), Nicole (Michel), Thérèse ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et amis. Pour les personnes désireuses d'offrir des

dons, une personne bénévole de la Société canadienne du cancer sera présente au salon afin de les recueillir. Pour rendre hommage à Mme Bergeron, visitez notre site internet: www.fjord.coop



Pour information: bureau (418) 697-1285, télécopieur: (418) 697-7875
Courriel: coopdufjord@bellnet.ca
Direction funéraire: Coopérative funéraire du Fjord
(Membre de la Fédération des coopératives funéraires du Québec).

AVIS DE DÉCÈS - CORRECTION

BERTRAND-DUFOUR (M. William)



Est décédé à Chicoutimi, le 18 août 2017, à l'âge de 22 ans, M. William Bertrand-Dufour, fils de M. Louis-Mario Dufour et de Mme Enid Bertrand, demeurant à Chicoutimi et à L'Anse-Saint-Jean. La famille accueillera les parents et amis à la

**Résidence funéraire de L'Anse-Saint-Jean
3, rue du Couvent
L'Anse-Saint-Jean**

Les heures d'accueil sont: le vendredi 25 août 2017 de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h. Samedi, le salon sera ouvert à compter de 10 h. La célébration de la Parole aura lieu **le samedi 26 août 2017 à 14 h** à l'église St-Jean-Baptiste de L'Anse-Saint-Jean. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial. Outre ses parents, M. Louis-Mario Dufour et Mme Enid Bertrand, il laisse dans le deuil son frère Thomas Bertrand-Dufour, plusieurs oncles et tantes dont son parrain Michel Flinn, sa grande amie Fannie Tremblay et l'équipe de l'Auberge des Cevennes de L'Anse-Saint-Jean. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Fabrique de L'Anse-Saint-Jean sera

présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre hommage à M. William Bertrand-Dufour et signer le livre des invités en ligne, visitez notre site: www.graveletfilsabaie.ca



Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

CLOUTIER (Zachary)



Le 21 août 2017, est décédé accidentellement à Québec, à l'âge de 17 ans et 4 mois, Zachary Cloutier, fils de M. Carol Cloutier et de Mme Valérie Paradis, demeurant à Alma.

La famille accueillera les parents et amis au

**Complexe funéraire Bérubé & Fils, Réseau Dignité
620 boul. Dequen Nord
Alma**

à compter du vendredi 25 août 2017 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le samedi 26 août 2017, jour des funérailles, le salon ouvrira à 9 h. Les funérailles auront lieu ce samedi 26 août 2017 à 10 h 30 à l'église St-Joseph.

Il laisse dans le deuil ses parents: M. Carol Cloutier et Mme Valérie Paradis; ses frères et sœurs: Christina, Jean-Sébastien (Vanessa Tremblay), Anaïs (Marc-Antoine Fleury) et Lucas; ses grands-parents: Bruno Paradis et Odette Gagné, feu Réjean Cloutier et feu Cécile Tremblay; ses arrière-grands-parents: Raymond Paradis et Henriette Bergeron; ses marraines: Josée Cloutier (Marc Parent) et Josianne Paradis (Jacquelin Simard); ses oncles et tantes: Guylaine Cloutier (Pierre Verreault), Nadine Paradis (Mario Bouchard) et Marilou Paradis (Johnny Morin); ses cousins et cousines: Martin, Keven, Priscilla, Steeven, Justin, Arthur, Émile et Malorie. Il laisse également tous ses collègues de A&W, ses McCopains, amis de théâtre, d'impro, d'école et de partys.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire don aux Travailleurs de rue d'Alma, 453, rue Sacré-Coeur Ouest, Alma (Qc) G8B 1M4. Une personne bénévole sera présente au salon pour recueillir vos dons.

Pour rendre hommage à Zachary Cloutier et signer le livre des invités, rendez-vous sur le site:

www.complexefuneraireberubeetfils.com



Direction funéraire: Complexe funéraire Bérubé & Fils, Réseau Dignité.
Pour information: (418) 662-6576, télécopieur: (418) 662-3132
Courriel: info@berubeetfils.com
Site internet: www.complexefuneraireberubeetfils.com

AVIS DE DÉCÈS

GAGNÉ (M. Jean-Charles)



Est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de La Baie, le 21 août 2017, à l'âge de 90 ans et 2 mois, M. Jean-Charles Gagné, époux de feu dame Ghislaine Vaillancourt, demeurant à La Baie. La famille accueillera parents et amis à la Résidence funéraire

**Gravel & Fils, Réseau Dignité
873, rue de la Fabrique
La Baie**

Les heures d'accueil sont le samedi 26 août 2017 de 10 h à 14 h. Les funérailles auront lieu le samedi 26 août 2017 à 14 h à l'église Saint-Alphonse de La Baie.

Il était le fils de feu M. Joseph Gagné et de feu Mme Anna Côté.

M. Gagné laisse dans le deuil ses enfants: Nelson Gagné (Andrée Baril), Pierre, Dany (Philippe Bilodeau), Carole (Serge Ellefsen); ses petits-enfants: Félix Ellefsen, François Ellefsen (Jennifer Simard), Justine Bilodeau.

Il était le frère de: feu Alice Gagné, feu Gérard, feu Jean-Marie, feu Roland, feu Rose-Ange, feu Marcelle, Marie (Clermont Drouin), Micheline et leur conjoint respectif; ses beaux-frères et belles-sœurs: Fernand Vaillancourt, Jeannine Vaillancourt, Jean-Roch Tremblay, Lucienne Vaillancourt. Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Remerciement spécial au Dre Andrée Corneau et aux employés de l'Hôpital de La Baie pour les bons soins accordés à notre père et leur soutien à la famille.

Pour ceux et celles qui le désirent une personne bénévole de la Fondation de l'Hôpital de La Baie sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre hommage à M. Gagné et signer le livre des invités en ligne, visitez notre site: www.graveletfilsabaie.ca



Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

DESBIENS (Mme Doris)



Le 22 août 2017, est décédée entourée de l'amour des siens à la Maison Notre-Dame du Saguenay, à l'âge de 67 ans et 6 mois, Mme Doris Desbiens, épouse de M. Réjean Maltais, demeurant à Chicoutimi. Elle était la fille de feu Mme Rolande Harvey et de feu M. Benoit Desbiens. La famille accueillera les parents et ami(e)s le vendredi 25 août 2017 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, le samedi 26 août 2017 de 9 h à 11 h, à

**L'Alliance funéraire du Royaume
Complexe funéraire Chicoutimi
520, boul. Saguenay Est, Chicoutimi**

Une célébration de la Parole aura lieu le samedi 26 août 2017 à 11 h à la chapelle de la 5e Saison, Complexe funéraire Chicoutimi.

Elle sera incinérée au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume et les cendres seront déposées au Mausolée/Columbarium à une date ultérieure.

Outre son époux M. Réjean Maltais, elle laisse dans le deuil son fils adoré Dominic Maltais; ses petites-filles bien-aimées: Emy et Maya; ses frères et sœurs: Lise Desbiens (Gilbert Dionne), Daniel (Solange Gagnon), Suzanne, Michel (Sylvie Gagné) et Johanne (Roger Bélanger); sa belle-sœur Lynda Maltais et son beau-frère Jacques Fillion; sa marraine dame Marie-Paule Harvey (feu M. Paul-Émile Lavoie); sa tante Nicole Harvey (feu Gérard Delisle); ses filleuls: Alexandra Bélanger et Cédric Fortin.

Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s.

La famille tient à remercier le personnel de la Maison Notre-Dame du Saguenay pour leurs bons soins.

Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Maison Notre-Dame du Saguenay sera présente au salon afin de les recueillir.



Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-5202, courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop
Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).

AVIS DE DÉCÈS

GAGNON (M. Ludovic)



Nous croyons que la vie continue après la mort, on croit aussi à la cinquième saison. Notre papa a commencé sa nouvelle vie auprès du Seigneur.

Le 21 août 2017, est décédé paisiblement au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Centre d'hébergement Georges-Hébert, à l'âge de 92 ans et 5 mois, M. Ludovic Gagnon, époux en 1res noces de feu Mme Rose-Anna Duperré et en 2es noces de Mme Françoise Blais, demeurant à Dolbeau-Mistassini, autrefois de St-Honoré. Il était le fils de feu Mme Alice Gravel et de feu M. David Gagnon. La famille accueillera les parents et ami(e)s le vendredi 25 août 2017 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 26 août 2017 de 9 h à 10 h 45, à

**L'Alliance funéraire du Royaume
Complexe funéraire Ste-Claire
345, rue St-Armand, Chicoutimi**

Les funérailles auront lieu le samedi 26 août 2017 à 11 h à l'église Saint-Honoré. Il sera inhumé au cimetière de Saint-Honoré.

Outre son épouse Mme Françoise Blais, il laisse dans le deuil ses enfants: Jean-Pierre Gagnon (Jacqueline Duperré), Marguerite (feu Roger Girard, Henri Girard), Marcel-Marie (Noëlla Tremblay), Bruno (Sylvie Savard), Marie-Alice (Daniel Roy), feu Mario (Gaétane Tremblay), Vianney (Ginette Côté), Régine (Robin Bouchard), Diane (Louis Tremblay), Fabien, Anne (Claude Marceau), Claudine (Michel Abel), Laval (Annie Fortin), Sylvain (France Hervieux) et Luc. Il était le frère de: feu Régina Gagnon, feu Rosario (feu Béatrice Ouellet), feu Jean-Eudes (feu Simone Dallaire), feu David-Joseph (feu Flore-Aimée Ouellet), Gérard (feu Rolande Tremblay), feu Louis-Philippe, feu Jean-Nil, feu Adrien, Thérèse (feu Maurice Simard) et feu Marguerite. Il laisse également dans le deuil ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Duperré ainsi que de nombreux petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces et parents et ami(e)s.

La famille tient à remercier tout le personnel du Centre d'hébergement Georges-Hébert pour les bons soins prodigués à notre papa. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Fondation de ma vie sera présente au salon afin de les recueillir.



Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-9409, courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop
Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).

AVIS DE DÉCÈS

BOUCHARD (Mme Régine)

Le 21 août 2017, est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, à l'âge de 57 ans et 3 mois, Mme Régine Bouchard, épouse de M. Daniel Bouchard, demeurant rue Prémont, Jonquières. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2048 de Neuville

Jonquières (ancienne gare, secteur Arvida)

le jeudi 24 août 2017 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le vendredi 25 août 2017 à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le vendredi 25 août 2017 à 11 h à l'église St-Mathias. Après les funérailles, nous procéderons à la crémation de Mme Bouchard et les cendres seront déposées au columbarium Arvida. Elle était la fille de feu Mme Carmen Gagnon et de feu M. Laurent Bouchard. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Pierre-Yves Bouchard (Myriam Lavoie), Joanie; sa soeur Manon Bouchard (Mario Bourque); ses nièces: Joëlle et Valérie; ses beaux-frères et belles-soeurs: Pierrette Bouchard, Florian (Madeleine Gauthier), Raynald, Hermance (feu Angelo Tremblay). Elle était aussi la belle-soeur de: feu Olivette Bouchard (feu Jean Côté), feu Marcel. Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Société canadienne

du cancer. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.



Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128

Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec). Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

AVIS DE DÉCÈS

BRASSARD (M. Jacques)

Le 16 août 2017, est décédé à la Maison Notre-Dame du Saguenay, à l'âge de 72 ans et 2 mois, M. Jacques Brassard, époux de Mme Johanne Gagnon, demeurant à Chicoutimi. Il était le fils de feu Mme Jeanne-D'Arc Houle et de feu M. Eudore Brassard. La famille accueillera les parents et ami(e)s le samedi 26 août 2017 de 9 h à 11 h et de 13 h à 16 h, à

L'Alliance funéraire du Royaume

Complexe funéraire Chicoutimi

520 boul. Saguenay Est, Chicoutimi, G7H 1L2

Une célébration de la Parole aura lieu le samedi 26 août 2017 à 16 h à la chapelle de la 5e Saison, Complexe funéraire Chicoutimi. Il a été incinéré au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume et les cendres seront déposées au columbarium, Complexe funéraire Chicoutimi. Il laisse dans le deuil son épouse Mme Johanne Gagnon. Il était le père de: Michel (Janie Ruest), feu Dave et Ken (Marie-Hélène Fortier). Il était le frère de: Huguette Brassard (Renald Thompson), Maud (Jacques Gagnon), Jocelyne (Marcel Gagnon) et Maurice (Lucie Gagnon). Il laisse également dans le deuil ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Gagnon ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s. La famille tient à remercier le personnel de la Maison Notre-Dame du Saguenay pour les bons soins prodigués à M. Brassard. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Maison Notre-Dame du Saguenay sera présente au salon afin de les recueillir.



Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-5202, courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).

AVIS DE DÉCÈS

GIRARD soeur Ruth (soeur Sainte-Denise)

Est décédée le 20 août 2017, à la Maison mère des Soeurs de Notre-Dame, du Bon-Conseil de Chicoutimi, à l'âge de 87 ans, soeur Ruth Girard (soeur Sainte-Denise), membre de cette congrégation. Elle comptait 69 ans de vie religieuse.

La communauté accueillera parents et ami(e)s à

la Maison mère de la congrégation
700, Racine Est
Chicoutimi

le jeudi 24 août 2017 de 19 h à 21 h. Le vendredi 25 août 2017, jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 9 h et le service religieux aura lieu à 10 h au même endroit.

En 1946, elle quitte sa famille domiciliée à Arvida pour entrer dans la congrégation des Soeurs de Notre-Dame du Bon-Conseil de Chicoutimi. Soeur Ruth assure différents services communautaires au Lac St-Jean, sur la Côte-Nord, et à l'Institut Mgr Guay (Lauzon-Lévis) Québec, pendant vingt-un (21) ans. Pour des raisons de santé, elle revient à notre Maison mère en 1994 où elle continue de s'engager dans différents besoins communautaires.

Elle était la fille de feu dame Cécile Turcotte et de feu M. Welley Girard et la soeur de: feu Jeannine Girard, Diane (feu Jeannot Daigle), Denise (feu Roger Bilodeau), feu Suzanne (feu Bernard Bergeron) et Marcelle (feu Robert Duquette, feu Denis Simard).

Elle laisse également dans le deuil, outre les membres de sa communauté, plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines ainsi que des ami(e)s. Que son âme repose dans la paix !

Pour les personnes désireuses d'offrir des dons à Oeuvres Missions NDBC, inc., 700, Racine Est, Chicoutimi (Québec) G7H 1V2, une personne sera présente au salon pour les recueillir.



Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-9409, courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).

AVIS DE DÉCÈS

LAFLAMME (Mme Isabelle Jourdain)

Est décédée paisiblement, entourée de l'amour des siens, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital de Roberval, le 20 août 2017, à l'âge de 97 ans et 10 mois, Mme Isabelle Jourdain, épouse de feu M. Sylvio Laflamme, demeurant à Saint-Félicien. Elle était la fille de feu M. Napoléon Jourdain et de feu Mme Marie-Ange Dupont. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
961, boulevard Sacré-Coeur
Saint-Félicien

le vendredi 25 août 2017 de 19 h à 22 h. Le jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 8 h 30. Les funérailles auront lieu le samedi 26 août 2017 à 10 h 30 à l'église de Saint-Félicien et l'inhumation suivra au cimetière de Saint-Félicien.

Elle laisse ses enfants: Alain (Louise Lehoux), Marc (Suzie Simard), Michèle (Lars Hansen), Hélène (Lionel Roy), Sylvie (Sylvain Bélanger) et Mario (Janie Lupien); ses petits-enfants: Danny, Chantal, Karine, Steve, Rémi, Louis, Julie, Bruno, Pascal, Mathieu, feu Martin, Paxton, Simon, April, Caroline, Valérie et Sébastien ainsi que ses 30 arrière-petits-enfants. Elle était la soeur de: feu Théobald (Cécile Audet), feu Camille, feu Gemma (feu Gérard Côté), feu Jacques (feu Jeannine Lirette, Jeannine Miron), feu Jacqueline (feu Jean-Paul Lavoie), feu Grégoire (Pierrette Simard), feu Jérôme, feu Rosaire, feu Jean (Lise Girouard), Solange (feu François Blais) et Suzanne (André Tsilividis); la belle-soeur de: feu Gilberte Laflamme (feu Clément Arcand), feu Réal Laflamme (feu Lucienne Beaudoin), feu Yvette Laflamme (feu Wilbrod Bergeron), feu Thérèse Laflamme (feu Sylvio Boivin), feu Fernando Laflamme (feu Maria Tremblay), feu Cécile Laflamme (feu Lawrence Tremblay), feu Fernande Laflamme (feu Alphonse Simard), feu Gracia Laflamme (feu Georges-Henri Allard), feu Alida Laflamme (feu Georges Gagnon), feu Alma Laflamme (feu Ovide Cloutier), feu Béland Laflamme (feu Rose-Alma Lapiere), feu Aldège Laflamme (feu Géralda Desgagné) et feu Léda Laflamme (feu Léon Martel). Également, elle laisse plusieurs neveux et nièces et autres parents et amis. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Maison Le Havre du Lac-Saint-Jean, 923, rue McNicoll, Roberval, Québec, G8H 1X2, (418) 275-8121, www.jedonneenligne.org/havredulac/DIM/



Pour information: (418) 679-3333, télécopieur: (418) 679-1688 Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com Site web: www.maison-marc-leclerc.com

AVIS DE DÉCÈS

GRAVEL (M. David-Joseph)

Est décédé paisiblement au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Centre d'hébergement Jacques-Cartier, le 21 août 2017, à l'âge de 95 ans et 3 mois, M. David-Joseph Gravel, fils de feu M. David Gravel et de feu Mme Lumina Pedneault, demeurant à Chicoutimi, autrefois du chemin du Cap à St-Honoré. La famille accueillera parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, Bégin, coin des Champs-Élysées
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont le dimanche 27 août 2017 de 9 h 30 à 13 h 30. Une célébration de la Parole suivra le même jour à 13 h 30 à la chapelle Gravel & Fils.

Il laisse dans le deuil ses frères et soeurs: feu Paul-Émile Gravel (feu Lucette Lagacé), feu William (feu Jeannette Gagnon), feu Edgar (feu Ghislaine Laberge), feu Georges (Marie-Paule Boulianne), feu René (Dolorès Blanchette), feu Albert, feu Raymond (Lise Gaudreault), Jean-Jacques (Renée Coudé), feu Marie-Paule (Georges-Henri Imbeault), Bernadette (feu Fernand Gingras), feu Jeannine, feu Régina (feu Jacques Manning), Thérèse (feu Laval Gaudreault), Irène (feu Mauril Tremblay), Céline (Carol Pilote).

Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

La famille tient à remercier tout le personnel du Centre d'hébergement Jacques-Cartier pour les bons soins et toutes les attentions apportés.

Pour ceux et celles qui le désirent une personne bénévole de la Société Alzheimer de la Sagamie sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre hommage à M. Gravel et signer le livre des invités en ligne, visitez notre site:

www.graveletfilschicoutimi.com



Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162 Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241 Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

LAVOIE (M. Olivier)

Entouré de l'amour des siens, le 20 août 2017, est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Centre d'hébergement de Bagotville, à l'âge de 92 ans, M. Olivier Lavoie, époux de feu Mme Aline Dallaire, demeurant à La Baie. La famille accueillera parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
873, de la Fabrique
La Baie

Les heures d'accueil sont le vendredi 25 août 2017 de 19 h à 22 h. Samedi, le salon sera ouvert à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le samedi 26 août 2017 à 11 h à l'église St-Alphonse.

Il était le fils de feu M. Adjutor Lavoie et de feu Mme Odiane Houde.

Il laisse dans le deuil ses enfants: feu François Lavoie (Christiane Milliard), Diane (Michel Boulianne), Johanne (André Gagnon), Alain; ses petits-enfants: Patrick, Daniel, Stéphane, André, feu Sébastien, Pierre-Olivier, Christina, Alexandra, Frédérique, Laurence; ses arrière-petits-enfants; ses frères et soeurs: feu Marie-Laure Lavoie (feu Johnny Gagné), feu Marie-Thérèse (feu Jos Gagné), feu Albany (Lucille Houde), feu Jean-Marie (Laurette Boies), feu Thomas, feu Madeleine (feu Raynaldo Brassard), feu Fernand (feu Blanche-Yvonne Lavoie), Jeannette (Joseph-Aimé Houde); ses beaux-frères et belles-soeurs: feu Jeanne Dallaire (feu Pierre Martel), feu Anita (Georges-Henri Tremblay), feu Georges-Henri (feu Reine Gagné), feu soeur Philomène du Bon-Conseil, Marguerite (feu Olivier Thibeault). Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Un grand merci au merveilleux personnel du CHSLD de Bagotville pour les bons soins et tout l'amour qu'il a reçu de leur part.

Pour ceux et celles qui le désirent une personne bénévole de la Fondation de l'Hôpital de La Baie sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre hommage à M. Lavoie et signer le livre des invités en ligne, visitez notre site: www.graveletfilsbaie.ca



Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162 Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241 Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

MARCIL (M. Alphonse)



Les familles Marcil et Giffard ont le regret de vous annoncer le décès de M. Alphonse Marcil, décédé à Chicoutimi le 21 août 2017, à l'âge de 75 ans et 8 mois époux en 1res noces de feu dame Odette Gagné et en 2es noces de feu dame Carole Boudreault. La famille accueillera parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825 Bégin, coin des Champs-Élysées
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont le vendredi 25 août 2017 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Samedi, le 26 août 2017, le salon ouvrira à compter de 9 h, suivi de la célébration de la Parole à la chapelle Ouvrir & Fils à 10 h 30.

Il laisse dans le deuil sa conjointe Mme Maude Giffard; ses enfants: Dominic Marcil (Sylvie Gendron), Martino (Annie Boilard), Daisye (Michel Aucoin), Valérie (François Bernier); les enfants de sa conjointe: Nathalie Dufour (Luc Gauthier), Manon (Eric Courchesne), Shirley (feu Jean-Sébastien Poisson); ses petits-enfants: Alexandre, Stéphanie, Tanya, Katherine, Philippe, Rosalie, Benjamin, Jade, Alex, Ariane, Isaac, Maya, Coralie, Olivier, Fabrice, Jonathan D., Mathis D., Thomas; ses soeurs: Marie-Alice Marcil (feu Raymond Racine), Marguerite (feu Justin Larouche), Nicole (Hilaire Bouchard).

Il laisse également dans le deuil de nombreux beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces, parents et amis.

Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC sera présente au salon afin de recueillir vos dons.

Pour rendre hommage à M. Marcil et signer le livre des invités en ligne, visitez notre site:

www.graveletfilschicoutimi.com



Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

MORIN (M. Normand)



Le 22 août 2017, est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de La Baie, à l'âge de 52 ans et 4 mois, M. Normand Morin, demeurant à La Baie. Il était le fils de feu Mme Georgette Savard et de feu M. Bertrand Morin. La famille accueillera les parents et ami(e)s le vendredi 25 août 2017 de 13 h à 15 h à

L'Alliance funéraire du Royaume
Complexe funéraire Chicoutimi
520, boul. Saguenay Est, Chicoutimi

Une célébration de la Parole aura lieu le vendredi 25 août 2017 à 15 h à la chapelle de la 5e Saison, Complexe funéraire Chicoutimi. Il a été incinéré au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume et les cendres seront déposées au Mausolée/Columbarium. Il était le frère de: Johanne Morin (Réal Bergeron), Francine (Guy Couillard), Nicole et feu Denis; l'oncle de: Carl et Audrey Duchesne (leur père Daniel), Chantale et Dominique Couillard et Nancy Bergeron ainsi que leurs enfants. Il laisse également dans le deuil de nombreux oncles et tantes, cousins, cousines et ami(e)s, tout particulièrement Richard et Serge. Un merci très spécial à Colette et Carol pour tout l'amour et les bons soins prodigués à Normand. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Maison Notre-Dame du Saguenay sera présente au salon afin de les recueillir.



Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-5202, courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop
Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).

AVIS DE DÉCÈS

PERRON (Mme Thérèse Gilbert)



Est décédée paisiblement, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital de Dolbeau-Mistassini, le 22 août 2017, à l'âge de 88 ans et 9 mois, Mme Thérèse Gilbert, épouse de feu M. Paul Perron, demeurant à Dolbeau-Mistassini. Elle était la fille de feu M. Pierre Gilbert et de feu Mme Annette Tremblay. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
150, avenue de la Fabrique
Dolbeau-Mistassini

le jeudi 24 août 2017 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 8 h 30. Les funérailles auront lieu le vendredi 25 août 2017 à 10 h 30 à l'église Saint-Michel de Dolbeau-Mistassini. Par la suite, elle sera confiée au crématorium Leclerc et les cendres seront déposées au cimetière de Mistassini.

Elle laisse ses enfants: Martin Perron (Sophie Boulanger), Pierre Perron (Mélanie Minier), Jacques Perron (Nancy Laliberté) et Éric Perron (Nathalie Murray); ses petits-enfants: Stéphanie (Mathieu Boissonneault), Danielle, Estelle, Rachel, Catherine (Martin Dessureault), Samuel, Jonathan, Claudia et Joannie; ses arrière-petits-enfants: Doriane, Émrick et Jade.

Elle était la soeur de: Pierrette (feu Paul Gagnon), feu Roland (feu Irène Chouinard), feu Maurice (Huguette Dufour) et Brigitte (Ludger Perron); la belle-soeur de: feu Normand Perron (feu Blandine Tremblay), feu Lucien Perron (feu Thérèse Pilote), feu Léon Perron, feu Arthur Perron, feu Gisèle Perron (feu Georges Ouellet), André Perron (Monique Demers), Irène Perron (Julien Bouchard) et Ludger Perron (Brigitte Gilbert).

Également, elle laisse ses neveux et nièces et autres parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation du Centre Maria-Chapelaine, 2000, boulevard Sacré-Coeur, Dolbeau-Mistassini (Québec) G8L 2K5, (418) 276-1234, poste 4254.



Pour informations: (418) 276-1474, télécopieur: (418) 276-1436
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com

MESSE ANNIVERSAIRE

TURCOTTE (Mme Madeleine)



La messe anniversaire de Mme Madeleine Turcotte, épouse de feu M. Ernest Pedneault, sera célébrée

le dimanche
27 août 2017
à 10 h 15
à l'église Ste-Famille
Jonquière (Kénogami)

Parents et amis sont invités à y assister.



Direction funéraire: Maison funéraire Nault & Caron, Réseau Dignité.

PRIÈRE

PRIÈRE INFALLIBLE A LA VIERGE



Fleur toute belle du Mont Carmel, vigne fructueuse, splendeur du ciel, mère bénie du Fils de Dieu, assistez-moi dans mes besoins. O étoile de mer, aidez-moi et montrez-moi ici même, que vous êtes ma mère, O Sainte-Marie, mère de Dieu, reine du ciel et de la terre, je vous supplie du fond du coeur de m'appuyer dans cette demande. (Formuler ici votre demande).

Personne ne peut résister à votre puissance. O Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous (3 fois). Sainte-Marie, je remets cette cause entre vos mains (3 fois). Faire cette prière 3 jours de suite et vous devez ensuite la publier, la faveur sera accordée. Signé: Jacques



— PHOTO LA PRESSE

La folie pour les sacs de Céline

Le Soleil

C'était littéralement la folie au centre-ville de Montréal, mercredi, où Céline Dion est débarquée en grande pompe, rue Sainte-Catherine, pour présider le lancement nord-américain de sa ligne éponyme de sacs à main et de bagages.

« Je suis tellement contente d'être là, chez nous, et d'offrir ces sacs à mes fans! » a lancé, en présentant sa collection, une Céline dangereusement en forme, toute de corail et de rose vêtue (dans une robe Lanvin, pour ceux que ça intéresse).

La star a été accueillie par des acclamations, des applaudissements... et quelques pleurs de bonheur, au magasin Browns Sainte-Catherine, vers 13 h 45 (la rue avait même été complètement fermée à cette hauteur, pour l'occasion). Car qui dit « Céline Dion » dit automatiquement « nombreux fans », et ils étaient plusieurs à l'attendre, tout sourire et excités comme des puces, à l'extérieur du commerce, certains depuis plusieurs heures.

Par tirage au sort, une centaine d'admiratrices (et admirateurs, oui-oui) ont même gagné une place pour assister à l'événement à l'intérieur de la boutique, et pouvoir se faire photographier avec la célèbre chanteuse.

Le prix à payer? Acheter un sac de Céline (au choix, bien sûr), le but avoué étant de verser tous les profits du jour au CHU Sainte-Justine. N'ayez crainte, personne ne s'est fait prier outre mesure pour se procurer un article (d'excellente qualité, disons-le) signé par leur artiste préférée.

Parmi lesdits « nombreux fans », certains faisaient la file depuis 10 h 15 (am!) ... la veille. Comme Annick, 38 ans, de Montréal, qui a Céline « dans la peau! » (au sens propre d'ailleurs, elle arbore dans le haut du dos un grand tatouage du visage de son idole). Avant mercredi, elle avait vu Céline plus de 20 fois en spectacle, mais ne l'avait jamais rencontrée en personne. « J'aimerais lui dire tout ce qu'elle représente pour moi... mais je crois que je vais pleurer », anticipait Annick, déjà émue.

Comme nous vous en parlions en mars dernier, c'est le Groupe Bugatti (une entreprise québécoise dont le siège social est à Boisbriand) qui a obtenu la licence mondiale de création et de distribution des sacs à main, bagages, et autres maroquinerie de marque Céline Dion, une collection d'au moins 200 articles différents. Bugatti a de plus développé un minutieux plan de stratégie marketing et de distribution pour tous les continents, car tout ça sera éventuellement disponible partout dans le monde (sur la Terre, pour l'instant).

BASEBALL MAJEUR

LIGUE AMÉRICAINE

SECTION EST									
	G	P	Moy.	Diff.	OAS Diff.	10 Dem.	Série	Dom.	Ext.
Boston	73	53	,579	—	—	7-3	G-2	40-22	33-31
New York	68	57	,544	4½	—	7-3	G-2	35-22	33-35
Baltimore	62	65	,488	11½	4	4-6	G-1	38-26	24-39
Tampa Bay	62	66	,484	12	4½	3-7	P-1	33-33	29-33
Toronto	60	66	,476	13	5½	5-5	G-1	34-29	26-37

SECTION CENTRALE									
	G	P	Moy.	Diff.	OAS Diff.	10 Dem.	Série	Dom.	Ext.
Cleveland	69	56	,552	—	—	6-4	P-2	32-29	37-27
Minnesota	65	60	,520	4	—	7-3	G-2	31-35	34-25
Kansas City	63	61	,508	5½	1½	6-4	G-2	34-29	29-32
Detroit	54	71	,432	15	11	2-8	P-2	30-32	24-39
Chicago	48	76	,387	20½	16½	3-7	P-2	26-33	22-43

SECTION OUEST									
	G	P	Moy.	Diff.	OAS Diff.	10 Dem.	Série	Dom.	Ext.
Houston	76	49	,608	—	—	5-5	P-2	36-28	40-21
Los Angeles	65	61	,516	11½	½	7-3	G-1	34-27	31-34
Seattle	65	62	,512	12	1	6-4	G-1	34-31	31-31
Texas	62	63	,496	14	3	6-4	P-1	35-29	27-34
Oakland	54	72	,429	22½	11½	4-6	P-1	34-31	20-41

Lundi 21 août
 Minnesota 6 Chi. White Sox 7
 Oakland 3 Baltimore 7
 Boston 4 Cleveland 5
 Minnesota 10 Chi. White Sox 2
 Texas 5 L.A. Angels 3

Mardi 22 août
 Oakland 6 Baltimore 4
 Boston 9 Cleveland 1
 N.Y. Yankees 13 Detroit 4
 Toronto 5 Tampa Bay 6
 Minnesota 4 Chi. White Sox 1
 Texas 1 L.A. Angels 10
 Washington 4 Houston 3
 Colorado 2 Kansas City 3

Mercredi 23 août
 Oakland 7 Baltimore 8 (12)

LIGUE NATIONALE

SECTION EST									
	G	P	Moy.	Diff.	OAS Diff.	10 Dem.	Série	Dom.	Ext.
Washington	75	48	,610	—	—	7-3	G-2	35-25	40-23
Miami	61	63	,492	14½	6½	7-3	P-1	32-29	29-34
Atlanta	56	69	,448	20	12	4-6	P-1	28-34	28-35
New York	55	70	,440	21	13	2-8	G-1	28-38	27-32
Philadelphie	46	79	,368	30	22	3-7	G-1	25-33	21-46

SECTION CENTRALE									
	G	P	Moy.	Diff.	OAS Diff.	10 Dem.	Série	Dom.	Ext.
Chicago	68	57	,546	—	—	8-2	G-5	34-28	34-29
Milwaukee	66	62	,516	3½	3½	7-3	P-1	35-30	31-32
St. Louis	63	62	,504	5	5	4-6	P-3	35-28	28-34
Pittsburgh	61	66	,480	8	8	3-7	G-1	35-30	26-36
Cincinnati	52	74	,413	16½	16½	4-6	P-3	29-33	23-41

SECTION OUEST									
	G	P	Moy.	Diff.	OAS Diff.	10 Dem.	Série	Dom.	Ext.
Los Angeles	89	36	,712	—	—	8-2	P-1	51-14	38-22
Arizona	69	57	,548	20½	—	4-6	P-1	39-22	30-35
Colorado	68	57	,544	21	—	3-7	P-3	38-25	30-32
San Diego	56	69	,448	33	12	5-5	G-1	33-30	23-39
San Fran.	52	76	,406	38½	17½	5-5	G-1	31-34	21-42

Vendredi 18 août
 St. Louis 11 Pittsburgh 10
 Miami 3 N.Y. Mets 1
 Cincinnati 5 Atlanta 3
 Milwaukee 4 Colorado 8
 Washington 7 San Diego 1
 Philadelphie 2 San Francisco 10
 Toronto 4 Chi. Cubs 7

Samedi 19 août
 St. Louis 4 Pittsburgh 6
 Cincinnati 11 Atlanta 8
 Miami 1 N.Y. Mets 8
 Milwaukee 6 Colorado 3
 Washington 1 San Diego 3
 Philadelphie 12 San Francisco 9

LIGUE AMÉRICAINE

NOTE: matchs d'hier en soirée non compris.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
Altuve Hou.	121	477	84	171	,358
Garcia W. Sox	100	387	52	123	,318
Hosmer K.C.	124	473	77	149	,315
Gregorius N.Y.Y.	100	397	54	123	,310
Segura Sea	96	402	61	124	,308
González Hou.	104	348	53	106	,305
Springer Hou.	105	416	87	126	,303
Pedroia Bos.	86	340	37	103	,303
Schoop Bal.	124	478	75	144	,301
Ramirez Cle.	121	467	80	140	,300

Points produits — Cruz, Sea, 100; Schoop, Bal., 93; Upton, Det., 90; Davis, Oak, 87; Mazara, Tex., 83; Machado, Bal., 83; Judge, N.Y.Y., 81; Smoak, Tor., 80; Pujols, L.A.A., 79.

Circuits — Judge, N.Y.Y., 37; Gallo, Tex., 35; Moustakas, K.C., 35; Davis, Oak, 34; Smoak, Tor., 33; Cruz, Sea, 31; Morrison, T.B., 29; Springer, Hou., 28.

Victoires — Vargas, K.C., 14; Sale, Bos., 14; Santana, Minn., 13; Pomeranz, Bos., 12; Paxton, Sea, 12; Bundy, Bal., 12; Carrasco, Cle., 12; Bauer, Cle., 12; Kluber, Cle., 12.

Retraits au bâton — Sale, Bos., 250; Archer, T.B., 217; Kluber, Cle., 196; Severino, N.Y.Y., 175; Carrasco, Cle., 167; Verlander, Det., 159; Bauer, Cle., 149; Porcello, Bos., 149.

Victoires protégées — Colomé, T.B., 37; Osuna, Tor., 32; Kimbrel, Bos., 29; Diaz, Sea, 28; Kintzler, Minn., 28; Herrera, K.C., 26.

BASEBALL

CAN-AM

	G	P	Moy.	Diff.
Québec	59	29	,670	—
Rockland	58	31	,652	1½
New Jersey	50	39	,562	9½
Sussex County	39	47	,453	19
Ottawa	37	49	,430	21
Trois-Rivières	31	55	,360	27

Lundi 21 août
 Sussex County 7 Rockland 12

Mardi 22 août
 Trois-Rivières Ottawa remis
 Québec 2 New Jersey 3
 Trois-Rivières Ottawa remis
 Rockland 2 Sussex County 6 (6)

Mercredi 23 août
 Trois-Rivières 3-2 Ottawa 4-1
 Sussex County 3 Rockland 9
 Québec 3 New Jersey 1

Jeudi 24 août
 Trois-Rivières à Ottawa, 17h05.
 Sussex County à Rockland, 19h.
 Québec à New Jersey, 19h05.
 Trois-Rivières à Ottawa, 19h35.

Vendredi 25 août
 Québec à Rockland, 19h.
 N.Jersey à Trois-Rivières, 19h05.
 Sussex County à Ottawa, 19h05.

Samedi 26 août
 Québec à Rockland, 18h30.
 N.Jersey à Trois-Rivières, 19h05.
 Sussex County à Ottawa, 19h05.

Dimanche 27 août
 N.Jersey à Trois-Rivières, 13h05.
 Sussex County à Ottawa, 13h35.
 Québec à Rockland, 17h.

Lundi 28 août
 Ottawa à Trois-Rivières, 19h05.
 Québec à S County, 19h05.

LBMQ

	MJ	G	P	Moy.	Diff.
Thetford Mines	33	25	8	,758	-
Acton Vale	33	24	9	,727	1
Montréal	33	23	10	,697	2
St-Jean	33	19	14	,576	6
Victoriaville	33	15	18	,455	10
St-Jérôme	33	13	20	,394	12
Ottawa	9	1	8	,111	12
Coaticook	33	12	21	,364	13
Shawinigan	33	9	24	,273	16

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

Mardi 22 août
 Shawinigan à St-Jérôme, remis

Mercredi 23 août
 St-Jérôme à Shawinigan, 20h

Vendredi 25 août
 Shawinigan à St-Jérôme, 20h

Samedi 26 août
 Sherbrooke à Thetford M., 16h

GOLF

BOURSIERS DE LA PGA

- Hideki Matsuyama 8 123 407\$
- Justin Thomas 7 094 741\$
- Jordan Spieth 6 980 845\$
- Dustin Johnson 6 817 068\$
- Brooks Koepka 5 001 271\$
- Rickie Fowler 4 909 472\$
- Jon Rahm 4 618 248\$
- Kevin Kisner 4 197 078\$
- Brian Harman 4 191 108\$
- Daniel Berger 3 978 974\$
- Charley Hoffman 3 803 541\$
- Pat Perez 3 692 025\$
- Marc Leishman 3 544 141\$
- Matt Kuchar 3 506 639\$
- Adam Hadwin 3 103 262\$
- Sergio Garcia 3 086 682\$
- Kyle Stanley 3 076 037\$
- Jason Dufner 3 010 741\$
- Brendan Steele 2 858 620\$
- Louis Oosthuizen 2 844 947\$
- Justin Rose 2 824 058\$
- Paul Casey 2 776 724\$
- Russell Henley 2 776 307\$
- F. Molinari 2 700 631\$
- Billy Horschel 2 679 060\$
- Goldschmidt, Ari., 98; Ozuna, Mia., 97; Lamb, Ari., 95; Votto, Cin., 87; Harper, Wash., 87; Zimmerman, Wash., 86.
- Circuits — Stanton, Mia., 46; Bellinger, L.A.D., 34; Votto, Cin., 32; Duvall, Cin., 29; Zimmerman, Wash., 29; Ozuna, Mia., 29; Harper, Wash., 29; Blackmon, Col., 29; Bruce, N.Y.M., 29.
- Victoires — Kershaw, L.A.D., 15; Wood, L.A.D., 14; Davies, Mil., 14; Greinke, Ari., 14; Degrom, N.Y.M., 13; Arrieta, Cubs, 13.
- Retraits au bâton — Scherzer, Wash., 220; Degrom, N.Y.M., 191; Greinke, Ari., 178; Nelson, Mil., 175; Darvish, L.A.D., 170; Samardzija, S.F., 170; Martinez, St.L., 169; Kershaw, L.A.D., 168; Quintana, Cubs, 155.
- Victoires protégées — Holland, Col., 35; Jansen, L.A.D., 34; Rodney, Ari., 29; Kintzler, Wash., 28; Knebel, Mil., 27.

LBJEQ

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

HUITIÈMES DE FINALE (4 DE 7)

Montréal c. St-Eustache

Jeudi 24 août
 Montréal à St-Eustache, 19h30.

Vendredi 25 août

St-Eustache à Montréal, 19h30.

Samedi 26 août

Montréal à St-Eustache, 19h.

Dimanche 27 août

St-Eustache à Montréal, 19h.

Charlesbourg c. Trois-Rivières

Jeudi 24 août
 Charlesbourg à Trois-Rivières, 19h30.

Vendredi 25 août

Trois-Rivières à Charlesbourg, 19h30.

Dimanche 27 août

Charlesbourg à Trois-Rivières, 19h.

Jeudi 31 août

Trois-Rivières à Charlesbourg, 19h30.

Saguenay c. Québec

Jeudi 24 août
 Saguenay à Québec, 19h30.

Vendredi 25 août

Québec à Saguenay, 19h30.

Samedi 26 août

Saguenay à Québec, 14h.

Dimanche 27 août

Québec à Saguenay, 14h.

Gatineau c. Repentigny

Jeudi 24 août
 Gatineau à Repentigny, 20h.

Vendredi 25 août

Repentigny à Gatineau, 20h.

Samedi 26 août

Gatineau à Repentigny, 19h.

Dimanche 27 août

Gatineau à Repentigny, 19h.

Coaticook c. Longueuil

Jeudi 24 août
 Coaticook à Longueuil, 20h.

Vendredi 25 août

Longueuil à Coaticook, 20h.

Samedi 26 août

Coaticook à Longueuil, 19h.

Dimanche 27 août

Longueuil à Coaticook, 16h.

LaSalle c. Granby

Jeudi 24 août
 LaSalle à Granby, 20h.

Vendredi 25 août

Granby à LaSalle, 20h.

Dimanche 27 août

LaSalle à Granby, 19h.

Lundi 28 août

Granby à LaSalle, 20h.

FOOTBALL

LCF

ASSOCIATION DE L'EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Toronto	4	5	0	,444	233	231
Montréal	3	5	0	,375	168	197
Ottawa	2	6	1	,333	251	247
Hamilton	0	8	0	,000	148	310

ASSOCIATION DE L'OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
x-Edm.	7	1	0	,875	230	202
x-Calgary	6	1	1	,875	275	162
x-Winnipeg	6	2	0	,750	274	247
C.-B.	5	4	0	,556	245	243
Sask.	3	4	0	,429	197	172

Samedi 19 août

Montréal 6 Toronto 38

Jeudi 24 août

Winnipeg à Montréal, 19h30.

Vendredi 25 août

Saskatchewan à Edmonton, 21h30.

Samedi 26 août

C.-B. à Ottawa, 15h30.

Une histoire d'argent

Agence France-Presse

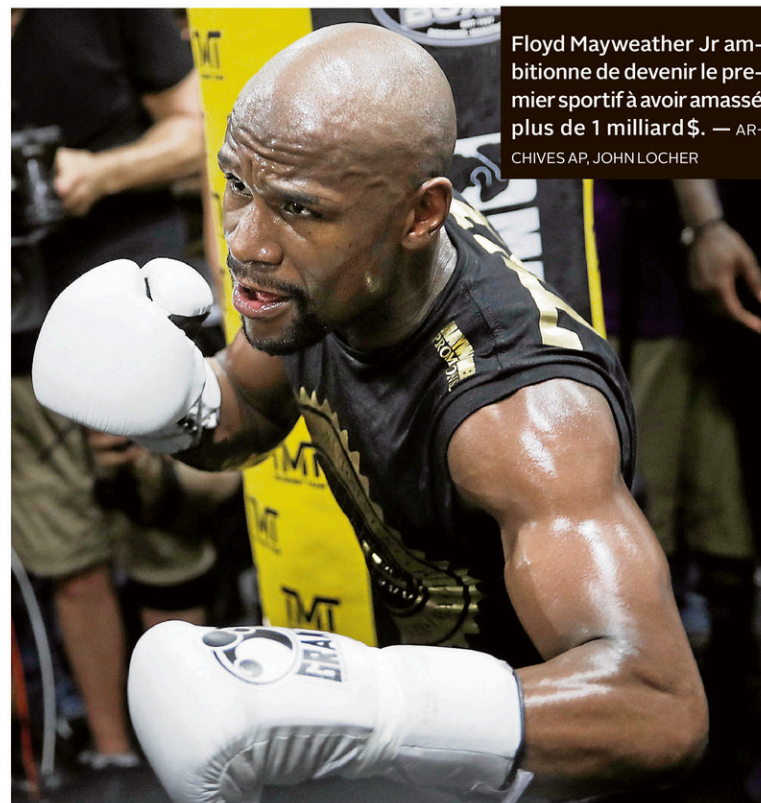
LAS VEGAS — La folle et improbable semaine de boxe est bel et bien lancée: provocations à répétition, entourages sur les dents et spectateurs déjà survoltés... D'un côté: l'Américain Floyd Mayweather, le champion boxeur invaincu qui est sorti de sa retraite. De l'autre: l'Irlandais Conor McGregor, figure de proue des arts martiaux mixtes. Tous deux ont fait une arrivée très remarquée à Las Vegas en prévision de leur combat de boxe de samedi, aussi attendu que controversé. Car ce duel qui attire les superlatifs est avant tout une histoire de gros sous. À défaut de plaire aux puristes, il peut en effet devenir le plus rémunérateur de l'histoire avec des recettes globales dépassant, selon certaines prévisions, les 500 millions \$. Portrait des deux adversaires.

«Entre la célébrité et l'argent, je choisirai toujours l'argent.»

— Floyd Mayweather



Conor McGregor fait le spectacle avant et après chacun de ses combats, avec ses déclarations à l'emporte-pièce, ses provocations et ses insultes. — ARCHIVES AP, JOHN LOCHER



Floyd Mayweather Jr ambitionne de devenir le premier sportif à avoir amassé plus de 1 milliard \$. — ARCHIVES AP, JOHN LOCHER

L'apprenti plombier devenu millionnaire

LOS ANGELES — Il y a encore peu, Conor McGregor survivait avec une centaine de dollars par semaine. Devenu star des arts martiaux mixtes (MMA), il vient de s'offrir un yacht grâce aux millions de dollars touchés pour défier Floyd Mayweather sur un ring de boxe, samedi à Las Vegas.

La barbe et le cheveu roux hirsutes, les muscles saillants, le corps recouvert de tatouages, l'Irlandais de 29 ans s'est taillé sur les octogones, ces cages grillagées où se déroulent les combats MMA, la réputation d'un combattant féroce et sans pitié.

McGregor est désormais millionnaire, collectionne les voitures de luxe, voyage en jet privé et se fait tailler des costumes sur mesure. «Cela pourrait donner le vertige, mais je n'oublierai jamais d'où je viens et les périodes difficiles», a-t-il martelé avant le combat le plus important de sa carrière.

McGregor vient de Crumlin, un quartier populaire de Dublin, où son père était chauffeur de taxi. À en croire sa légende, il aurait rejoint, adolescent, un club de boxe local pour pouvoir se défendre face à des caïds de son collège. Guère passionné par ses études, il quitte rapidement l'école et devient, sans conviction, apprenti plombier. «Je détestais ce boulot, on travaillait 14 à 15 heures par jour, on me donnait des ordres, je me suis vite

dit que ce n'était pas pour moi et que j'allais tenter de réaliser mon rêve», a-t-il récemment expliqué.

Son rêve n'est pas la boxe, mais les arts martiaux mixtes. Mais sa carrière a bien failli prendre fin rapidement. Dès son troisième combat professionnel, qui plus est dans son quartier de Crumlin, il s'incline face à un expérimenté Lituanien et, vexé, décide d'arrêter de combattre.

Il finit par revenir sur sa décision et se fait peu à peu un nom à coups de victoires spectaculaires et expéditives, au point de taper dans l'œil de l'UFC, le principal organisateur américain de combats qui le recrute en 2013 pour en faire l'une de ses vedettes.

En juillet 2015, il devient champion UFC des poids plume en dominant l'Américain Chad Mendes. Il se fait toutefois surprendre par l'Américain Nate Diaz en mars 2016 et abandonne sur une technique d'étranglement. Il décide même d'arrêter (encore) sa carrière, mais l'UFC lui rappelle qu'il a un contrat à honorer. C'est cette année-là que commence à germer l'idée d'affronter Mayweather, qui a pourtant mis un terme à sa carrière un an plus tôt. McGregor se croit capable d'infliger à Mayweather sa première défaite après 49 victoires. «Je n'ai jamais rencontré quelqu'un qui croit en soi autant que lui», prévient White.

Quelques brassées de dollars de plus

LOS ANGELES — Fortune faite et place dans l'histoire de la boxe à jamais assurée, Floyd Mayweather est pourtant sorti à 40 ans de sa retraite dorée pour un dernier défi — et son plus gros jackpot — face à Conor McGregor, samedi à Las Vegas.

Depuis son dernier combat, en septembre 2015, Mayweather s'était coulé sans mal dans l'existence de millionnaire avec ses rutilantes berlines de luxe, sa collection tape-à-l'œil de montres et de costumes et l'indispensable jet privé. Il empilait aussi les liasses de dollars, comme il le montre régulièrement sur les réseaux sociaux, grâce à ses activités de promoteur de combats de boxe et de patron d'un club de striptease de Las Vegas.

Mais les provocations de McGregor, star des arts martiaux mixtes (MMA), ont commencé à le titiller. Plus encore que le démon de la compétition, ou les insultes répétées de l'Irlandais, c'est la perspective de toucher un gros chèque, peut-être le plus gros de sa carrière — et même dans l'histoire du sport —, qui a définitivement convaincu Mayweather.

Car «Money», comme il est surnommé, se moque comme de sa première paire de gants de boxe des critiques et de ceux qui affirment qu'il va ternir son incroyable

palmarès — 49 victoires en autant de combats, record d'invincibilité de Rocky Marciano égalé — en s'abaissant à participer à ce que les puristes présentent comme une mascarade.

Ce qui intéresse Mayweather, plus que sa réputation ou sa popularité — très limitée du reste, même aux États-Unis, tant son arrogance agace —, c'est l'argent. Il veut devenir le premier sportif à avoir amassé plus de 1 milliard \$. «Entre la célébrité et l'argent, je choisirai toujours l'argent», a-t-il ainsi affirmé le mois dernier.

Pour le combat contre McGregor, il a déjà touché 100 millions \$, une somme qui pourrait grimper selon les prévisions les plus folles jusqu'à 250 millions \$ après le partage des énormes recettes de télévision.

«Quand les gens voient ce que j'ai maintenant, ils n'ont aucune idée d'où je viens. Quand j'étais gamin, on dormait à neuf dans une chambre, on n'avait pas l'électricité», rappelait-il en 2015.

Né à Grand Rapids (Michigan), il a vécu dans la pauvreté et a été ballotté entre son père, Floyd Senior, un boxeur d'honnête niveau qui a affronté Sugar Ray Leonard, et sa mère Deborah, alors accro à l'héroïne. Il passe son temps libre dans la salle de boxe voisine, où s'entraînent son père et deux de ses oncles qui ont détenu des titres mondiaux.

INTERNATIONAUX DES ÉTATS-UNIS

Abanda et Polansky sur la bonne voie

Presse canadienne

NEW YORK - La Montréalaise Françoise Abanda et l'Ontarien Peter Polansky ont remporté leur match de premier tour du tournoi de qualification en vue des Internationaux des États-Unis mercredi matin.

Abanda, 12^e tête de série des qualifications, a eu besoin de trois manches et 2 h 14 minutes pour venir à bout de la Russe Alexandra Panova 6-3, 3-6, 7-6 (4).

Abanda et Panova, respectivement âgées de 20 ans et 18 ans, ont affiché des statistiques semblables au chapitre du pourcentage d'efficacité des premières balles de service - 68 pour cent contre 66 pour cent en faveur

Abanda a eu besoin de trois manches et 2h14 minutes pour battre la Russe Alexandra Panova 6-3, 3-6, 7-6 (4).

d'Abanda - et ont toutes deux réalisé quatre bris de service. Au deuxième tour, Abanda croisera le fer avec l'Allemande Antonia Lottner.

Quant à Polansky, classé 20^e, il s'est montré plus expéditif contre le Russe Konstantin Kravchuk, qu'il a défait 6-3, 7-6 (5) en 82 minutes. En deuxième ronde, Polansky rencontrera le Slovène Blaz Rola. Le Torontois Brayden Schnur a pour sa part baissé pavillon devant l'Américain Mitchell Krueger en trois manches de 6-4, 4-6, 5-7.

IL JOUERA POUR L'ÉQUIPE MONDE

Shapovalov invité à la Coupe Laver

Presse canadienne

MONTREAL - Avant de s'envoler vers New York pour peaufiner sa préparation en vue des qualifications des Internationaux de tennis des États-Unis, Denis Shapovalov avait exprimé le désir de participer au match de barrage de la Coupe Davis entre le Canada et l'Inde, à la mi-septembre à Edmonton. En attendant de connaître son sort, la nouvelle coqueluche du tennis canadien a reçu une invitation qu'il n'avait probablement pas vue venir.

Shapovalov a été l'un des deux choix du capitaine John McEnroe pour se joindre à l'Équipe Monde qui affrontera l'Europe lors de la première édition de la Coupe Laver, du 22 au 24 septembre à Prague.

Le Canadien de 18 ans se joindra donc à son compatriote Milos Raonic, qui avait déjà été admis parmi le groupe de six joueurs en vertu de son 10^e rang au classement de l'ATP à l'issue du tournoi de Wimbledon.

Les Américains Jack Sock, classé 17^e, John Isner (19^e) et Sam Querrey (20^e) ont également été admis d'office. McEnroe a complété la

formation en optant pour l'Argentin Juan Martin del Potro (31^e), que Shapovalov a éliminé au deuxième tour de la Coupe Rogers au début du mois d'août, à Montréal.

Ils affronteront un groupe qui réunira deux des plus grands joueurs de l'histoire du tennis masculin, en Rafael Nadal et Roger Federer. L'Espagnol et le Suisse occupaient, respectivement, les deuxième et troisième rangs au classement de l'ATP au lendemain du tournoi de Wimbledon, que Federer a gagné pour la huitième fois de sa carrière.

« Je vis une année fantastique et l'invitation de John McEnroe à me joindre à l'Équipe Monde à la Coupe Laver vient couronner le tout, a déclaré Shapovalov dans une entrevue publiée sur le site internet officiel de l'événement.

« Jouer contre des légendes comme Rafael Nadal et Roger Federer représente une opportunité qui se produit rarement. J'ai hâte de me rendre à Prague et de participer à cette nouvelle compétition par équipe. Je ne tiendrai rien pour acquis. »

McEnroe croit que l'adolescent canadien possède cette faculté de briller de tous ses feux lors des

grandes occasions. « Denis Shapovalov a montré qu'il était capable de composer avec la pression des grands matchs. Son enthousiasme exubérant et son style combatif seront de belles additions à notre équipe à la Coupe Laver », a affirmé McEnroe.



Denis Shapovalov, lors d'un entraînement, alors qu'il s'apprête à s'envoler vers les Internationaux des États-Unis. — ARCHIVES PC

MARQUIS DE JONQUIÈRE		BILLETTS DE SAISON		2017-2018	
	ADULTE	AGE D'OR (65 ANS ET PLUS) (AVEC CARTE)*	ÉTUDIANT (13 À 18 ANS) (AVEC CARTE)*	ENFANT (12 ANS ET MOINS)	1 PARTIE
BILLETTS RÉGULIERS	17,00 \$	16,00 \$	11,00 \$	7,00 \$	TX INCLUSES
BILLETTS DE SAISON	BILLET DE SAISON	COUT BILLET RÉG.	COUT BILLET AVEC BS.		
ADULTE	255,00 \$ TX INC.	221,79 \$ + taxes	17,00 \$	14,00 \$	18 PARTIES RÉGULIÈRES
ÂGE D'OR (65 ANS ET PLUS, AVEC CARTE)*	235,00 \$ TX INC.	204,39 \$ + taxes	16,00 \$	13,00 \$	18 PARTIES RÉGULIÈRES
ÉTUDIANT (13 À 18 ANS) (AVEC CARTE)*	190,00 \$ TX INC.	165,25 \$ + taxes	11,00 \$	10,55 \$	18 PARTIES RÉGULIÈRES
ENFANT (12 ANS ET MOINS)	126,00 \$ TX INC.	109,59 \$ + taxes	7,00 \$	7,00 \$	18 PARTIES RÉGULIÈRES

POUR RÉSERVATION DE VOTRE BILLET DE SAISON: PALAIS DES SPORTS No de tél. aréna : 418-542-3199 - LAISSEZ UN MESSAGE (NOM ET NO DE TEL. POUR VOUS REJOINDRE) ET NOUS VOUS RAPPellerONS OU PAR COURRIEL: lesmarquis@hotmail.ca

PROMOTION SPÉCIALE DU MOIS D'AOÛT : AVEC L'ACHAT ET LE PAIEMENT COMPLET DE VOTRE BILLET DE SAISON 2017-2018 (DU 23 AU 25 AOÛT INCLUSIVEMENT) VOUS COUREZ LA CHANCE DE GAGNER LA NOUVELLE BAGUE DES MARQUIS DE JONQUIÈRE DE LA COUPE VERTURE 2017.
(UN BILLET POUR LE TIRAGE DE LA BAGUE PAR BILLET DE SAISON PAYÉ AVANT LE 25 AOÛT 18h)

OUVERTURE DE LA BILLETTERIE billets de saison 2017-2018
MERC. 23 AOÛT 2017 de 13h00 à 18h00
JEUDI 24 AOÛT 2017 de 13h00 à 18h00
VEND. 25 AOÛT 2017 de 13h00 à 18h00

CALENDRIER OFFICIEL PARTIES HORS-CONCOURS
 Ligue Nord-Américaine de Hockey

Jour	Date	Heure	Visiteur	vs	Local	Arena
vendredi	2017-09-22	20:00	Draveurs de Trois-Rivières	vs	Marquis de Jonquière	Palais des Sports
samedi	2017-09-23	16:00	Marquis de Jonquière	vs	Draveurs de Trois-Rivières	Colisée
vendredi	2017-09-29	20:00	Marquis de Jonquière	vs	Éperviers de Sorel-Tracy	Colisée Cardin
samedi	2017-09-30	19:30	Éperviers de Sorel-Tracy	vs	Marquis de Jonquière	Palais des Sports

EN BREF

Golf senior

Quelque 111 golfeurs ont pris part au tournoi senior tenu mardi au Club de golf Lac-Saint-Jean. Gilles Larouche du club Saint-Prime (50-59 ans) a enlevé les honneurs en remettant une carte de 74. Chez les 50-59 ans, outre M. Larouche qui a remis le meilleur brut, Julien Grenier (Saint-Prime) a remis un pointage net de 64. Chez les 60-64 ans, Raymond Lavoie

(Dolbeau) a remis le meilleur brut (78) tandis que Gilles Boudreault (Lac-Saint-Jean) a réalisé le meilleur net (64). Chez les 65-69 ans, Réjean Pedneault (Chicoutimi) est l'auteur du meilleur brut (79) tandis que Richard Turcotte (Saguenay Arvida) a réalisé le meilleur net (69). Dans la classe des 70-74 ans, Jacques Besson (Dolbeau) a signé le meilleur pointage brut (76) tandis que le meilleur net est l'oeuvre de Paul-André Tremblay

(Dolbeau) ex aequo avec M. Besson. Chez les 75 ans et plus, Claude Villeneuve et Georges Dufour (Saguenay) ont tous deux remis une carte de 85 pour le meilleur pointage brut. M. Dufour partage aussi le meilleur résultat net, soit un 68, avec Roger Lafontaine (Chicoutimi). Le prochain rendez-vous aura lieu le 12 septembre, au club Saint-Prime à l'occasion du tournoi Reconnaissance. **JOHANNE SAINT-PIERRE**



Le tournoi de golf senior tenu mardi au Club de golf Lac-Saint-Jean a couronné Gilles Larouche (Saint-Prime) qui a remis une carte de 74. Ci-haut, de gauche à droite, le grand gagnant pose en compagnie de Rémi Doré (représentant du club Lac-Saint-Jean), Roland Bourgeois (vice-président du circuit senior), Jean-Marc Beaumont (responsable senior au club Lac-Saint-Jean), Richard Turcotte (Saguenay Arvida), Réjean Pedneault (Chicoutimi) et Raymond Bour-

Ironman: un athlète décède

Un athlète ayant reçu des soins lors du Ironman Mont-Tremblant, dimanche, est décédé mardi, ont fait savoir les organisateurs. Jean-François Chalifour, âgé de 42 ans, s'était effondré dans les premiers kilomètres du marathon. « L'athlète a reçu des soins médicaux durant la portion course à pied de l'événement qui se déroulait dimanche dernier et a été transporté à l'hôpital le plus proche », ont écrit les organisateurs sur Facebook. **LA PRESSE**

Raonic se retire en raison d'une blessure

Presse canadienne

Le Canadien Milos Raonic a annoncé par le biais de son compte Instagram, mercredi soir, qu'il se retirait des Internationaux des États-Unis en raison d'une blessure au poignet.

Raonic, originaire de Thornhill, en Ontario, a expliqué qu'il a tout fait en son possible afin d'être rétabli à temps.

«La douleur est trop vive et, après avoir consulté avec mes médecins, je n'ai aucune autre option que de me retirer du tournoi», peut-on lire dans sa publication.

La 11^e raquette mondiale a affirmé que cette même blessure qui l'avait forcée à déclarer forfait au tournoi de Cincinnati la semaine dernière et qui le suit depuis quelques semaines déjà est très douloureuse.

Il a également mentionné qu'il a dû subir une opération mercredi pour retirer des portions de l'os qui lui poserait problème.

«Je suis dévasté de devoir m'absenter de cet événement et de manquer la chance de jouer devant les partisans réunis à New York, mais je n'avais aucune autre option, a-t-il poursuivi. Je suis déjà de retour à l'entraînement afin de commencer ma réhabilitation et j'espère être rétabli et être en mesure de jouer dans les prochaines semaines.»

«Je suis impatient de rejoindre le circuit en santé et plus fort. J'espère terminer l'année 2017 en bonne et due forme.»

Raonic s'était incliné dès son premier match aux mains d'Adrian Mannarino en deux manches de 6-4 lors d'un duel de deuxième tour à la Coupe Rogers, au début du mois. Il avait alors annoncé que sa blessure au poignet avait ressurgi.

Raonic a atteint le quatrième tour lors des Internationaux des États-Unis durant trois années consécutives, entre 2012-14.

DÉBUT DES SÉRIES CONTRE LES DIAMANTS DE QUÉBEC

Les Voyageurs veulent créer la surprise

JOHANNE SAINT-PIERRE
jstpierre@lequotidien.com

Les Voyageurs de Saguenay (16-27) amorceront les séries éliminatoires jeudi, au Stade Canac, contre les champions de la saison régulière, les Diamants de Québec (32-11). Dans le cadre de cette série huitième de finale (4 de 7), les protégés de Martin Pouliot aimeraient bien causer la surprise, eux qui font évidemment office de négligés.

Les Voyageurs, qui disputeront quatre matchs en autant de jours, feront face à un défi de taille contre les Diamants. Surtout que la formation jonquéroise sera privée d'excellents éléments, soit Nicolas Doré, Mathieu Tremblay et Tommy Reyes Cruz qui ont quitté pour les collègues américains. Quant à Éric Lantigua, il ne sera présent que pour les quatre premières rencontres. Les Voyageurs vont sans doute faire appel aux services de William Tremblay de leur filière midget AAA pour leur prêter main-forte.

Cela dit, les Voyageurs comptent vendre chèrement leur peau. Même si tout semble favoriser les Diamants, Martin Pouliot demeure convaincu que si ses protégés croient en leurs chances, ils pourraient peut-être causer la surprise. En saison régulière, ils ont tout de même soutiré deux victoires en six affrontements à leurs puissants adversaires.

«C'est sûr qu'eux veulent se rendre jusqu'au bout, alors que nous, on joue sans pression. On ne part pas favoris, mais on ne se compte pas pour battus d'avance pour autant, affirme le pilote des Voyageurs en entrevue téléphonique. Tout le monde pense que Québec va gagner, mais si les joueurs et les entraîneurs y croient, tout est possible. D'après moi, on devrait être dû puisque ça fait plus d'une vingtaine d'années qu'une équipe du Saguenay n'a pas battu une équipe de Québec, de Charlesbourg ou de Trois-Rivières dans une série 4 de 7.»

Pour espérer déjouer les prédictions des experts, Martin Pouliot pourra compter sur des piliers comme Yan-Éric Tremblay, Raphaël

John Leblanc et Frédéric Girard entre autres. Ce trio revient des Championnats canadiens de baseball des moins de 21 ans et Tremblay est sans doute gonflé à bloc, lui qui a contribué à la conquête des grands honneurs par l'Équipe du Québec. Il sera d'ailleurs le lanceur partant du premier match de la série.

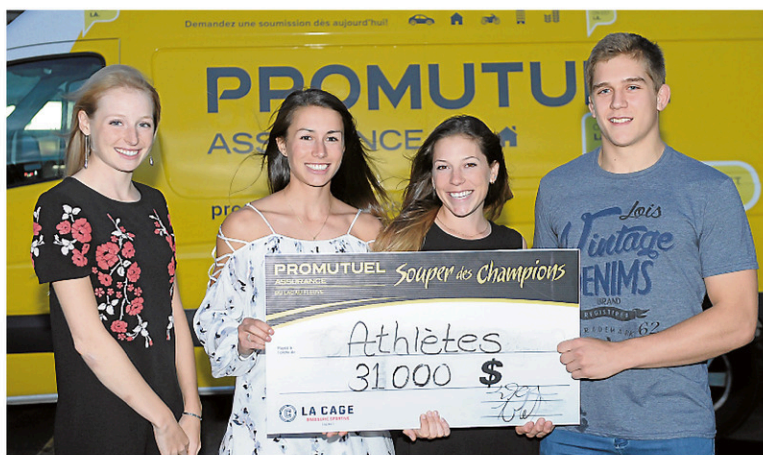
«On sait que ce sera difficile», répète celui qui mise aussi sur la fierté de certains de ses protégés qui voudront sans doute faire regretter aux dirigeants des Diamants leur décision de les échanger. Ce qui devrait ajouter du piquant à cette série. «On a acquis, depuis deux ans, quelques joueurs des Diamants de Québec (Samuel Cyr, Marc-Antoine Tremblay, Alex Simard, Maxime Bélanger et David Métivier). Si j'avais leur âge, je pense que je voudrais faire ravalier aux dirigeants leur décision de les abandonner. Les Diamants sont venus chercher (Louis-Xavier) Labrosse chez nous, mais c'est ce dernier qui avait demandé à être échangé. Ce sera un petit côté spécial de cette série», souligne-t-il.

LITIGE D'HORAIRE

Les partisans des Voyageurs pourront donc encourager leur formation vendredi, à compter de 19h30, au Stade Richard-Desmeules, ainsi que dimanche, à 14h. Entre les deux, les Voyageurs disputeront le match #3 au Stade Canac, aussi programmé à 14h.

Après ce premier sprint de quatre matchs, les deux équipes reprendront les hostilités le jeudi suivant pour deux matchs consécutifs. Toutefois, selon le calendrier affiché, le 7^e match n'est prévu que le mardi 5 septembre, au Stade Canac. Une situation qui ne fait pas l'affaire des Voyageurs puisque le règlement de la ligue stipule que les séries sont disputées du jeudi au dimanche, et non en début de semaine parce que les joueurs sont de retour en classe à ce temps-ci de l'année. Interrogé à ce sujet, l'entraîneur-chef s'est abstenu de commenter en indiquant qu'il laissait le soin aux dirigeants de l'équipe, la présidente Audrey Tremblay et le gouverneur Guy Hébert, de plaider leur point auprès des autorités de la ligue. À suivre...

9^E ÉDITION DU SOUPER DES CHAMPIONS DE PROMUTUEL



La 9^e édition du Souper des champions tenue mercredi soir à la Cage, brasserie sportive d'Alma, a de nouveau été couronnée de succès. Cet événement qui vient en aide aux athlètes de la MRC Lac-Saint-Jean-Est qui évoluent sur la scène nationale et internationale a permis de récolter un montant total de 33 000\$. De ce montant, 31 000\$ ont été remis aux athlètes et clubs suivants: ci-haut, Anne-Pascale Ouellet (espoir en cyclisme sur route) a reçu une bourse de 3000\$, les fleurons du vélo de montagne Catherine Fleury et Rébecca Beaumont ont chacune obtenu une aide de 6000\$ (qui tombe à point pour leur participation aux mondiaux en Australie), tandis que le judoka François Gauthier-Drapeau a lui aussi reçu une aide de 6000\$. De plus, les clubs d'Alma, Cyclone (vélo de montagne) et Seiko (judo) ont chacun reçu un montant de 5000\$ pour le développement de leurs athlètes. Le président du comité organisateur, Denis Hogue, est fier du résultat obtenu et a tenu à remercier les coprésidentes d'honneur pour leur appui, soit Tania Fortin et Audrey Tremblay. JOHANNE SAINT-PIERRE — PHOTO LE QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS



EN ROUTE POUR LA SAISON 2017 / 2018
PROCUREZ-VOUS VOTRE BILLET DE SAISON
NOUVEAUX PRIX
JUSQU'À 15% PLUS ABORDABLE

FIER
D'ÊTRE
SAGS

Coca-Cola

ENERGIE
94.5

AMÉUBLEMENTS
TANGUAY



LA VOIE MALTÉE

leQuotidien
leProgrès

Hockey senior

La Ligue de hockey senior du Lac au Fleuve invite les joueurs nés en 1995 ou avant qui désirent évoluer dans ce circuit à soumettre leur candidature d'ici le 10 septembre en remplissant le formulaire disponible sur le site de la ligue sous l'onglet «Inscriptions». L'invitation s'adresse aux joueurs des territoires d'Alma, de

Chicoutimi et de La Baie puisqu'aucune équipe n'est présente sur les trois territoires mentionnés. Leurs noms seront soumis pour le repêchage qui se tiendra le 12 septembre. Les formations de Jonquière, Charlevoix, la Haute-Côte-Nord et du nord du Lac-Saint-Jean sélectionneront alors les joueurs qui voudront prendre part à la prochaine saison. Rappelons que

cette ligue a été créée pour permettre aux jeunes qui quittent les rangs juniors de continuer leur carrière dans un calibre relevé.

Élites de Jonquière

En match hors-concours, les Élites de Jonquière se sont inclinés 5-3 face aux Chevaliers de Lévis, mais

l'entraîneur-chef Steve Thériault était tout de même satisfait de la tenue de ses jeunes joueurs, une fois la nervosité du début de rencontre tombée. Mentionnons la prestation de Vincent Fortin qui s'est distingué avec un doublé. Pour plusieurs, c'était l'occasion de se faire valoir une dernière fois, car jeudi, les dirigeants de la formation de hockey midget AAA procéderont à une deuxième

vague de retranchement. La nuit portera conseil. L'étau se resserre pour les candidats, surtout que certains vétérans sont de retour des camps du junior majeur. Les dernières coupes devraient avoir lieu samedi, après le match de 14h, au Foyer des loisirs, contre les Estacades de Trois-Rivières. Le portrait définitif de l'équipe devrait être complété dimanche soir. **JOHANNE SAINT-PIERRE**

LANCEMENT DE LA COUPE L'AMI JUNIOR

Sags-Drakkar: une rivalité bonifiée

JOHANNE SAINT-PIERRE
jstpierre@lequotidien.com

La rivalité entre les Saguenéens de Chicoutimi et le Drakkar de Baie-Comeau aura une saveur particulière au cours des deux prochaines saisons avec, comme nouvel enjeu annuel, la Coupe l'Ami Junior. En plus de leur club sur le trophée, les deux équipes de hockey junior majeur ainsi que leurs joueurs et leurs partisans pourront profiter de retombées fort intéressantes.

En conférence de presse mercredi, les représentants des deux formations et du groupe de concessionnaires automobiles ont expliqué les grandes lignes de ce nouveau trophée qui couronnera le vainqueur à l'issue des dix affrontements de la saison régulière. Représentant le partenaire financier du projet, David Dumont et Danny Murray (l'Ami Junior Côte-Nord) ainsi que Martin Gagné et Laurent Vallières (l'Ami Junior Saguenay-Lac-Saint-Jean) soulignent qu'en plus de rehausser la rivalité naturelle entre les deux équipes, la coupe permettra aussi de récompenser un joueur qui se

distingue à la fois dans son sport et dans ses études avec l'attribution d'une bourse d'études de 5000\$.

«L'implication au sein d'une équipe et le dépassement de soi sont des valeurs qui font partie intégrante de nos entreprises. Nous voulons transmettre ces valeurs et encourager les jeunes à atteindre de bonnes performances à la fois sur le plan académique et sportif», a indiqué David Dumont, DG de l'Ami Junior Côte-Nord.

BOURSE D'ÉTUDES

Pour ce faire, les joueurs amasseront des points en fonction des crédits obtenus durant leurs études collégiales ou universitaires. Au terme de la saison, les joueurs de l'équipe gagnante qui auront cumulé le plus de points feront partie d'un tirage au sort pour l'obtention de la bourse d'études. La condition prioritaire pour qu'un joueur reçoive la bourse est qu'il ait joué

pour son équipe toute la saison. Un système de pointage a aussi été instauré pour le volet hockey de façon à ce que tous les joueurs, peu importe le trio où ils évoluent, aient une chance équivalente de gagner la bourse. «On ne voulait pas seulement récompenser le meilleur compteur», souligne Marc Denis, vice-président hockey des Saguenéens, heureux de ce partenariat de deux ans.

«Cette bourse est un beau geste de notre partenaire. Nos valeurs concernant les études sont prioritaires et d'offrir cette bourse va en ce sens. Les joueurs ont des ambitions de faire carrière au hockey et en même temps, ils ont le devoir de se protéger en étudiant de manière responsable pour s'offrir un plan B. Avec cette offre, nous voulons leur donner une chance additionnelle de le faire», ajoute Marc Denis.

LES PARTISANS AUSSI

Les partisans des deux équipes seront aussi appelés à ajouter

leur grain de sel en participant à un «pool» où ils s'amuseront à prédire laquelle des deux équipes l'emportera et en combien de matchs.

Les amateurs de hockey ont du 1^{er} septembre jusqu'à midi, le 27 septembre, pour enregistrer leurs prédictions.

L'auteur de la prédiction exacte gagnera une paire de billets de saison pour l'année suivante. Advenant qu'il y ait plus d'une personne qui a vu juste, un tirage sera effectué pour déterminer le gagnant.

Le premier duel officiel de la saison entre les deux équipes sera disputé à Chicoutimi le 27 septembre et la coupe sera remise le 2 mars, à Baie-Comeau, lors du 10^e et dernier match.

Enfin, les deux organisations réservent plusieurs activités et surprises aux centres Georges-Vézina et Henry-Léonard lors des affrontements entre les deux équipes pendant la saison.

VOIE MALTÉE: LANCEMENT DE LA BIÈRE DE L'ÉQUIPE



Les Saguenéens de Chicoutimi ont procédé au lancement officiel de leur bière éponyme concoctée par la Voie Maltée, mercredi soir, à l'occasion d'une forme de 5 à 7 précédant le match hors-concours contre le Drakkar de Baie-Comeau au Centre Georges-Vézina. **JOHANNE SAINT-PIERRE**

Photos Rocket Lavoie



Martin Bernard (entraîneur-chef du Drakkar), Martin Gagné (DG l'Ami Junior Nissan), Éric Simard (vice-président du Groupe l'Ami Junior) et Yanick Jean (DG/entraîneur-chef des Sags) étaient tout sourire lors du dévoilement de la Coupe l'Ami Junior, un trophée qui viendra bonifier la rivalité naturelle entre les deux équipes en plus de motiver les joueurs à exceller dans leur sport et leurs études.

Pointes de plume

• Les Saguenéens ont retranché cinq joueurs en matinée et un autre en soirée. **Brandon Bornstein, Jaelen Manz, William Lemay-Champagne, Jérémie Plante et Jason Wenzel** ont été coupés. Après la rencontre, le défenseur de 16 ans Louis Crevier a été retourné à son équipe midget AAA...

• Yanick Jean a mis la main sur le défenseur de 18 ans **Jérémy Diotte** des Huskies de Rouyn-Noranda en retour d'un choix de cinquième tour en 2018. «Il était un peu pris à Rouyn-Noranda en raison du grand nombre de défenseurs. C'est un défenseur droitier qui bouge bien la rondelle. Il va nous rendre de bons services», a indiqué Jean.

• **Joey Ratelle** a obtenu un contrat professionnel. Celui qui a terminé son stage junior chez les Sags la saison dernière après quatre saisons et demie avec les Voltigeurs de Drummondville a signé un contrat d'un an avec les Eagles du Colorado, dans la East Coast Hockey League. «Joey était un joueur d'élite au niveau junior et il a été capitaine de son équipe (à Drummondville), a exprimé l'entraîneur des Eagles, Aaron Schneekloth, sur le site de l'équipe. C'est un joueur avec un grand sens de la compétition et qui a une bonne touche autour du filet. Nous sommes excités de le voir arriver et transmettre ses succès chez les juniors au niveau professionnel.» Joey Ratelle a joué 32 matchs à Chicoutimi en saison régulière, amassant 39 points. Il a surtout fait sa marque en séries avec une production de 17 points, dont 10 buts, lors des séries éliminatoires. Tout ça malgré une fracture du nez subie en première ronde face aux Tigres de Victoriaville...

• **German Rubtsov** est attendu à Chicoutimi au cours des deux prochains jours, selon Yanick Jean. L'espoir des Flyers de Philadelphie devrait obtenir son visa canadien dans les prochaines heures...

• La glace du Centre Georges-Vézina devra être complètement refaite. Le contour des logos tranche trop par rapport à la couleur de la glace et la Ligue de hockey junior majeur du Québec a demandé à ce que tout soit recommencé. Mercredi soir, les employés de l'aréna s'affairaient à abaisser le niveau de la glace... **JONATHAN HUDON**

Vladislav Kotkov, deuxième à partir de la gauche, a réussi un tour du chapeau à son premier match préparatoire dans l'uniforme des Saguenéens.



TROIS BUTS DANS UNE VICTOIRE DES BLEUS

Kotkov fait bonne impression



JONATHAN HUDON
jhudon@lequotidien.com

Comme première impression, Vladislav Kotkov pouvait difficilement faire mieux. Le nouveau joueur russe des Saguenéens a trouvé le moyen de se faire aimer par ses nouveaux partisans en marquant trois buts dans une victoire de 5-1 des Chicoutimiens face au Drakkar de Baie-Comeau, mercredi soir, devant 1210 spectateurs au Centre Georges-Vézina.

L'attaquant de 17 ans s'est amusé en compagnie de ses compagnons de trio Kevin Klima et Vincent Lapalme. Klima a récolté une passe sur chacun des trois buts de Kotkov. Le trio a fait la pluie et le beau temps tout au long de la soirée, mais en même temps, il s'agissait probablement du seul trio de calibre junior majeur parmi les deux équipes.

Au terme du deuxième match du calendrier préparatoire, Yanick Jean a remis les choses en perspective.

«Il (Kotkov) a fait une bonne première impression à la maison, a d'abord exprimé l'entraîneur-chef des Sags. Il y a aussi le calibre à prendre en considération. Baie-Comeau n'avait pas le même alignement non plus.

Il faut toujours tenir compte de l'opposition.»

Mardi soir à Baie-Comeau, Yanick Jean était demeuré sur sa faim par rapport à l'effort de certains. La situation avait légèrement évolué, 24 heures plus tard.

«Il y a des trios que j'ai beaucoup aimés, a résumé l'entraîneur qui a de nouveau laissé sa place à Claude Bouchard derrière le banc. J'ai aimé la détermination de certains joueurs qui ont bien fait, qui étaient au filet et qui ont été difficiles à jouer contre en zone adverse.»

Au cours d'une première période où ils ont dominé 22-6 dans la colonne des tirs au but, les Sags ont été les premiers à compter lorsque Marc-Antoine Gagné a complété le bon travail en zone adverse amorcé par Jérémy Fortin et Alexis Gaboury-Potvin.

Quelques minutes plus tard, Vladislav Kotkov a amorcé son opération séduction en marquant d'un tir sur réception en avantage numérique.

Kotkov a fait 3-0 Saguenéens en deuxième période en sautant sur un retour de lancer alors qu'il était sur les genoux. Le grand gaillard a complété son tour du chapeau en début de troisième, avant qu'Éric Léger stoppe l'hémorragie chez le Drakkar. Dallas Maurovic a porté le score à 5-1 à mi-chemin au dernier tiers.

Les Saguenéens ont poivré le gardien Xavier Bolduc de 51 tirs, pendant que Samuel Cardinal et Alexandre Taddeo se partageaient

les 24 rondelles dirigées vers le filet des Bleus.

PARADIS SE DISTINGUE

Joakim Paradis en est un autre qui a fait parler de lui. Le défenseur jonquérois a joué plusieurs minutes de qualité, en plus d'obtenir cinq lancers au but. Le hockeyeur de 18 ans a même pu profiter de l'eau chaude de la douche avant tout le monde lorsqu'il a été expulsé de la partie avec moins de six minutes à faire au match.

À première vue, sa mise en échec sur Noah Corson semblait légitime, mais les arbitres en ont décidé autrement. Paradis a assommé le joueur du Drakkar qui se dirigeait au filet tête baissée.

«Ça s'est passé vite, mais selon de ce que je souviens, c'était correct, a exprimé le joueur local. Je ne pense pas que c'était un coup à la tête, c'est surtout que le joueur était plus petit que moi.»

Joakim Paradis a été impliqué dans la transaction qui a fait passer Keenan MacIsaac au Titan d'Acadie-Bathurst au début de l'été.

«C'est un joueur qui s'est beaucoup amélioré et il va continuer de progresser, a fait remarquer Yanick Jean. À 6'4", ça prend un certain temps avant de prendre le contrôle de ton contrôle. C'est peut-être un peu plus long avec Joakim, mais je suis convaincu qu'il va devenir un bon défenseur. On va travailler avec lui et on va lui donner les outils.»

BOXE
COMBAT
MCGREGOR-
MAYWEATHER:
L'ARGENT
AVANT TOUT
27

VOYAGEURS
LES SÉRIES
DÉBUTENT
CONTRE LES
DIAMANTS
29

facebook/
LeQuotidien
Progres

@lequotidien_cyb

Sports

NOUS PAYONS LES **2 TAXES** **EXPO** *la méga vente* **TANGUAY**
 ET PAYEZ EN **50 VERSEMENTS**
 SUR TOUS LES MOBILIERS ELRAN ET RELAXON



RELAXON
 par **elran** 50%

INCLINABLE
 Aussi disponible en fauteuil

NOUS PAYONS LES 2 TAXES
1 399⁹⁹
24³⁵ / 50 mois
 Causeuse inclinable (543685)
 Assises en CUIR

JUSQU'À **50 VERSEMENTS** SUR TOUS LES PRODUITS ÉLECTRONIQUES



L'ensemble
1 050²⁴
 ÉCOFRAIS INCLUS
 1 049,99 + 0,25
29¹⁶ / 36 mois

Nikon Ensemble de photographie Nikon (912501)
 • Boîtier D3400 et lentille 18-55 mm (669931)
 • Écran orientable de 3 po
 • Sensibilité ISO: 100 - 25600
 • Enregistrement vidéo 1080P
 • Lentille 70-300 mm (669936)
 • F 4,5-5,6
 • Carte mémoire 16 GO classe 10 (663167)
 • Sac à dos de transport (680394)

24,2 MP
 SnapBridge



DYNAMIC FURNITURE CORP. Ensemble de chambre à coucher 5 pièces (911020)
 1 399⁹⁹ (650765)
 1 999⁹⁹ (909157)
 Matelas, literie et accessoires sont en sus
 NOUS PAYONS LES 2 TAXES
1 089⁹⁹
39⁵⁰ / 24 mois

NOUS PAYONS LES **2 TAXES** ET
 PAYEZ EN **24 VERSEMENTS**
 SUR TOUS LES MEUBLES ET LES MATELAS



PENTAX
24,3 MP **WiFi**
1 900²⁴
 ÉCOFRAIS INCLUS
 1 899,99 + 0,25
52⁷⁷ / 36 mois

Ensemble boîtier Pentax KP et lentille tropicalisée 18-135 mm (912258)
 • Boîtier (669931)
 • Écran orientable de 3 po - Sensibilité ISO: 100 - 819200 - Enregistrement vidéo 1080P
 • Lentille à large plage focale (669936)
 • F 3,6-5,6



Canon EOS 70D
1 200²⁴
 ÉCOFRAIS INCLUS
 1 199,99 + 0,25
33³³ / 36 mois

Caméra numérique EOS avec lentille 18-135 mm (640438)
 • Appareil reflex mono-objectif
 • Mode rafale à 7 images par seconde
 • Connexion Wi-Fi intégrée

20,2 MEGA PIXELS **ISO 12 800** **Wi-Fi** **3.0" tactile**
 CMOS Angle variable

tanguay.ca
ABONNEZ-VOUS À NOTRE INFOLETTRE
 CONCOURS • ASTUCES

AMEUBLEMENTS
TANGUAY

Livraison gratuite*

1990, boul. Talbot CHICOUTIMI 1 800 363 - 4711 • 418-698 - 4411

Accord D Desjardins Les financements sont octroyés par Accord D Desjardins et les versements sont sujets à approbation du service de crédit Accord D Desjardins. Toutes les taxes (TPS et TVQ) et écofrai applicables sont payables à Ameublements Tanguay au moment de l'achat. Le montant payable en versements égaux exclut les taxes de vente (TPS et TVQ) et les écofrai. Si un versement vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19,5% et sera chargé mensuellement au compte du client par Accord D Desjardins. (Ex. : solde en souffrance de 100\$, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1,63\$). Non jumelable à une autre promotion. Photos à titre indicatif. Prix, produits et modalités de paiements sont sujets à changements sans préavis. Cette offre est en vigueur jusqu'au 27 août 2017. *Livraison gratuite à la grandeur du Québec et du Nouveau-Brunswick, cependant certaines régions peuvent être assujetties à des frais. Détails en magasin